ANNÉE — T. XLIII

N° 960 — 17 mars 1946



LA DOCUMENTATION CATHOLIQUE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS

MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris-8e
Chèques postaux : Paris Compte n° 1668

Le numéro : 5 francs
Abonnements { Un an : 125 francs
Six mois : 65 francs

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Les Consistoires secrets et public des 18, 21 et 22 février 1946 (1)

Le Consistoire secret du 18 février

. S. Pie XII a tenu, le 18 *février* 1946, *dans la tinée, dans la salle Consistoriale, son premier nsistoire secret pour la création et la publica- n de 32 nouveaux cardinaux, pour l'option de Em. le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la rée Congrégation pour l'Eglise orientale, à l'évê- suburbicaire de Porto et Sainte-Rufine, pour tion à l'Ordre presbytéral des cardinaux- cres LL. EEm. Domenico Jorio et Massimo Mas- i, pour la préconisation en Consistoire de nou- ux évêques et la publication de nominations scopales déjà faites, enfin pour le vote du ré-Collège au sujet de la canonisation des nheureux Pierre de Britto, martyr, prêtre profès la Compagnie de Jésus ; Bernardin Realino, fesseur, prêtre profès de la Compagnie de us ; Elisabeth Bichier des Ages, vierge, cofon- rice des Religieuses de Saint-André ; Françoise- ier Cabrini, vierge, fondatrice de l'Institut des gieuses Missionnaires du Sacré-Cœur.*

taient présents LL. EEm. les cardinaux : Gra- Pignatelli di Belmonte, Gasparri, Salotti, lia, von Faulhaber, Verde, Cerejeira, Lavitrano, si, Liénart, Fumasoni Biondi, Tedeschini, sati, Villeneuve, Innitzer, Tappouni, Marmaggi, ard, Tisserant, Piazza, Pizzardo, Gerlier, Caccia ninioni, Canali, Jorio, Massimi et Mercati (2).

*près l'intimation de l'*Extra omnes *par le et des Cérémonies, le Pape récita l'oraison mus pour invoquer l'assistance du Saint- rit. Il procéda ensuite à la nomination du nouveau cardinal camerlingue du Sacré-Collège. Cette charge, que remplissait depuis le dernier Consistoire le cardinal Fumasoni Biondi, fut confiée au cardinal Federico Tedeschini, archiprêtre de Saint-Pierre, qui reçut du Souverain Pontife, en même temps que son titre, la bourse traditionnelle contenant le libretto ou compte rendu des séances du Consistoire* (3).

Sa Sainteté prononça ensuite l'allocution latine dont nous donnons une traduction : elle fut suivie de la création de 32 nouveaux cardinaux.

Allocution « Tribus potissimum » de S. S. Pie XII (4)

VÉNÉRABLES FRÈRES,

C'est principalement pour trois motifs que Nous avons convoqué aujourd'hui votre Collège : pour procéder à la création des nouveaux cardinaux, pour préconiser et publier de nouveaux évêques et pour traiter, suivant la tradition, les causes de la canonisation de quatre Bienheureux.

Assurément, le Sénat de l'Eglise catholique a subi, en ces dernières années, de nombreuses et graves pertes, et ici Nous désirons, l'âme attristée, rappeler le souvenir de ces personnages Eminentissimes dont Nous-même, ensemble avec vous et avec tous les bons fidèles, Nous regrettons tant la disparition, en implorant pour eux du Suprême Prince des Pasteurs le repos éternel et la récompense de leurs fatigues et de leurs vertus.

Des difficultés diverses et multiples Nous ont empêché d'introduire plus tôt au sein de votre très illustre Corporation de nouveaux collègues, et parmi elles Nous mentionnons d'une façon spéciale celles provenant de la prolongation de la

On trouvera dans *la Documentation Catholique :* XXXV, n° 777, un compte rendu des Consistoires ts et public des 16 et 19 décembre 1935, une liste 35 Consistoires tenus par Pie XI de 1922 à 1935, et un e historique de l'*Osservatore Romano* : « Consistoires rdinaux » ;
XXXIX, n° 863, les Consistoires secrets et public des 16 décembre 1937.

Les cardinaux Ascalesi, Dalla Costa, Dougherty, l, Nasalli-Rocca, Schuster, Segura, Copello, Marchetti- ggiani, Van Roey n'assistaient pas à ce Consistoire.

(3) Le camerlingue tient le registre des Actes consistoriaux, administre les biens et revenus du Sacré-Collège comme tel, fait célébrer des services annuels pour les cardinaux défunts, dirige et surveille le travail de la secrétairerie du Sacré-Collège.

(4) Traduit du texte latin publié par l'*Osservatore Romano* (18-19. 2. 46).

conflagration armée qui divisait en deux partis opposés et hostiles la communauté des peuples et rendait ou tout à fait impraticables ou incertaines et dangereuses les routes du ciel, de la terre et de la mer.

Aujourd'hui, le conflit belliqueux ayant enfin cessé, bien que la vraie paix ne resplendisse pas encore sur le genre humain anxieux et épuisé, il Nous est permis de mettre à exécution ce projet que Nous méditions depuis longtemps, et Nous le réalisons d'autant plus volontiers qu'il Nous est accordé d'honorer de la majesté de la pourpre romaine des hommes qui ont bien mérité, soit de l'Eglise catholique, soit de leur patrie respective.

Du fait que, pour la première fois, de très illustres prélats, choisis dans les cinq parties du monde, sont rattachés au clergé romain et souverainement honorés du laticlave sacré, voici qu'est mise dans une nouvelle lumière ce qui est une note particulière de l'Eglise catholique, à savoir que cette dernière n'appartient pas seulement à une race, à un peuple ou à une nation, mais à tous les peuples de la famille humaine et à chacun d'eux, car, rachetés par le sang divin de Jésus-Christ, ils sont étreints par elle avec une maternelle affection et, unis entre eux par les liens d'une fraternelle charité, ils sont dirigés et guidés par l'Eglise vers la patrie céleste dont la durée est éternelle.

En outre, en ces derniers mois, de nombreux diocèses ont été privés de leurs pasteurs : la charge apostolique dont Nous sommes investi de par la volonté divine exige donc que Nous pourvoyions régulièrement à ces vacances. Ainsi que vous le savez pertinemment, c'est affaire de très grande importance, car la situation, la discipline, le progrès de la chrétienté tout entière sont en dépendance très étroite de cette chose. Nous sommes appelés, en effet, à choisir, parmi les plus prudents et les plus religieux, des hommes qui, *devenus vraiment les modèles pour leur troupeau* (*I Petr.*, v, 3), devront conduire les peuples qui leurs seront confiés aux pâturages de la vérité éternelle, les nourrir de la nourriture de la divine grâce, les gouverner et les guider autant par le bon exemple de leur vie et l'éclat de leur vertu que par leur autorité.

« Grand est l'honneur — pour emprunter le langage de Notre prédécesseur saint Grégoire le Grand, — mais la responsabilité de cet honneur est lourde. » (*Hom. in Ev.* II, 26,5 : ML 76,1200.) C'est pourquoi, chaque fois que Nous devons prendre une décision en cette sorte d'affaire, Nous le faisons avec un soin réfléchi et diligent, en Nous appuyant sur l'aide de la grâce que Jésus-Christ lui-même a promise à l'Eglise, son Epouse, et à son Vicaire sur la terre, jusqu'à la consommation des siècles.

Après avoir adressé au Saint-Esprit nos humbles supplications, afin qu'il daigne, dans sa bonté, éclairer Notre esprit de l'éclat de sa lumière surnaturelle, Nous nommons et publions ces nouveaux évêques.

Création de trente-deux cardinaux.

Cependant, avant de procéder à cette nomination, Nous voulons faire entrer dans le Collège des Eminentissimes cardinaux trente-deux hommes très illustres que leur vertu et la sagesse dont ils ont fait preuve dans l'exercice de leurs diverses fonctions ont rendus, à coup sûr, dignes de recevoir la dignité du cardinalat.

Ce sont :

GRÉGOIRE-PIERRE XV AGAGIANIAN, patriarche de Cilicie des Arméniens ; JEAN GLENNON, archevêque de Saint-Louis ; BENOIT ALOISI MASELLA, archevêque titulaire de Césarée de Mauritanie et nonce apostolique au Brésil ; CLEMENT MICARA, archevêque titulaire d'Apamée en Syrie, nonce apostolique en Belgique et internonce dans le Gran Duché du Luxembourg ; ADAM-ETIENNE SAPIE archevêque de Cracovie ; EDOUARD MOONEY, arch vêque de Détroit ; JULES SALIÈGE, archevêque Toulouse ; JACQUES-CHARLES MAC GUIGAN, arch vêque de Toronto ; SAMUEL STRITCH, archevêque Chicago ; AUGUSTIN PARRADO Y GARCIA, archevêq de Grenade ; EMILE ROQUES, archevêque de Renn JEAN DE JONG, archevêque d'Utrecht ; CHARL CARMEL DE VASCONCELLOS MOTTAS, archevêque Saint-Paul au Brésil ; PIERRE PETIT DE JULLEVIL archevêque de Rouen ; NORMAN GILROY, archevêq de Sydney ; FRANÇOIS SPELLMAN, archevêque New-York ; JOSEPH-MARIE CARO RODRIGUEZ, arch vêque de Santiago ; THÉODOSE-CLÉMENT GOUVEIA, archevêque de Lourenço-Marque JACQUES DE BARROS CAMARA, archevêque de Sai Sébastien de Rio de Janeiro ; HENRI PLA Y DENI archevêque de Tolède ; EMMANUEL ARTEAGA BETANCOURT, archevêque de Saint-Christophe de Havane ; JOSEPH FRINGS, archevêque de Cologn JEAN-GUALBERT GUEVARA, archevêque de Lim BERNARD GRIFFIN, archevêque de Westminste MANUEL ARCE Y OCHOTORENA, archevêque de T ragone ; JOSEPH MINDSZENTY, archevêque d'E tergom ; ERNEST RUFFINI, archevêque de Palerm CONRAD VON PREYSING, évêque de Berlin ; CLEMEN AUGUSTE VON GALEN, évêque de Munster ; ANTOI CAGGIANO, évêque de Rosario (Argentine) ; THOM TIEN, évêque titulaire de Ruspe et vicaire ap tolique de Tsing-Tao ; JOSEPH BRUNO, secrétaire la S. Congrégation du Concile.

Que vous en semble-t-il ?

En conséquence, de par l'autorité du Dieu to puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, par la Nôtre, Nous créons et proclamons cardina de la Sainte Eglise romaine :

De l'Ordre des cardinaux prêtres :

GRÉGOIRE-PIERRE XV AGAGIANIAN, JEAN GLENN BENOIT ALOISI MASELLA, CLEMENT MICARA, ADA ETIENNE SAPIEHA, EDOUARD MOONEY, JULES SALIÈ JACQUES-CHARLES MAC GUIGAN, SAMUEL STRIT AUGUSTIN PARRADO Y GARCIA, EMILE ROQUES, JE DE JONG, CHARLES-CARMEL DE VASCONCELLOS MOTT PIERRE PETIT DE JULLEVILLE, NORMAN GILR FRANÇOIS SPELLMAN, JOSEPH-MARIE CARO ROD GUEZ, THÉODOSE-CLÉMENT DE GOUVEIA, JACQUES BARROS CAMARA, HENRI PLA Y DENIEL, EMMAN ARTEAGA Y BETANCOURT, JOSEPH FRINGS, JEAN-GU BERT GUEVARA, BERNARD GRIFFIN, MANUEL A Y OCHOTORENA, JOSEPH MINDSZENTY, ERNEST R FINI, CONRAD VON PREYSING, CLEMENT-AUGUSTE GALEN, ANTOINE CAGGIANO, THOMAS TIEN.

De l'Ordre des cardinaux diacres :

JOSEPH BRUNO.

Avec les dispenses, dérogations et clauses néc saires et opportunes.

Au nom du Père † et du Fils † et du Sai Esprit. Ainsi soit-il.

S. Em. le cardinal Eugène Tisserant, secrét de la S. Congrégation pour l'Eglise orient ayant opté pour l'Ordre des cardinaux-évêques

---

1) Créé cardinal-diacre le 15 juin 1936, élu le 25 1937, archevêque titulaire d'Iconium, S. Em. le car Tisserant a opté pour l'Ordre des prêtres le 13 déce 1937, sa diaconie des Saints-Vité, Modeste et Cresc étant élevée à titre exceptionnel au titre presbytéral. sait que les cardinaux prêtres et diacres peuvent p par l'option en suivant certaines règles à l'Ordre supér Cardinal-prêtre, S. Em. le cardinal Tisserant a opt Consistoire du 18 février pour l'ordre épiscopal, e même jour, deux cardinaux diacres ont opté pour l'O presbytéral. Depuis le XI[e] siècle jusqu'au XIX[e], on co une bonne centaine de prélats français qui ont occupé sièges suburbicaires comme cardinaux-évêques (cf. *la C* 20. 2. 46).

Sainteté l'a nommé évêque suburbicaire de ·to et Sainte-Rufine, siège vacant depuis la mort février 1942) du cardinal Thomas-Pie Boggiani, ncelier de la Sainte Eglise. Le Pape accepta uite l'option de LL. EEm. les cardinaux Dome- o Jorio et Massimo Massimi pour passer de ·dre des cardinaux-diacres dans l'Ordre des car- aux-prêtres.

)ans le même Consistoire secret, Sa Sainteté ·ourvu à la vacance de seize sièges épiscopaux ceux, en particulier, de Saint-Germain de nouski, de Valence [Espagne], d'Amalfi, de ·doue, de Caserte, de Reggio Emilia, d'Aoste, nagni, etc.), et a lu la très longue liste des motions d'archevêques résidentiels ou titulaires), et des nominations d'évêques (environ 424), ·es en ces dernières années.

:nsuite, le cardinal Tisserant, comme nouveau dinal-évêque, prêta le serment requis. Puis, sur vitation du Pape, le cardinal Carlo Salotti, que suburbicaire de Palestrina et préfet de la rée Congrégation des Rites, lut un rapport som- ire sur la vie, les vertus, les miracles, les procès canonisation terminés par le décret de tuto, *des ıtre bienheureux Pierre de Britto, Bernardin ılino, Elisabeth Bichier des Ages et Françoise- ier Cabrini. A la demande du Pape, chaque dinal donna son vote au sujet de ces canonisa- ıs.*

:nsuite, on introduisit dans la salle du Consis- ·e les avocats consistoriaux délégués pour la tulation des sacrés palliums qui seront remis : archevêques ou évêques (ou à leurs représen- ts) jouissant de ce privilège. Le Consistoire ·et se termina vers les 11 heures par la Béné- tion pontificale.

La remise du *biglietto* aux nouveaux cardinaux

\ussitôt après la création des nouveaux cardi- ıx furent distribués les billets portant les nomi- ions. Ces billets de nomination étaient datés du février 1946 et signés par S. Exc. Mgr J.-B. Mon- , substitut de la Secrétairerie d'Etat. Les décrets nomination, émanant de la Chancellerie apos- que, portaient la signature du cardinal doyen Sacré-Collège, à la place de celle du cardinal- ncelier, puisque cette charge est vacante depuis nort (26 février 1942) du cardinal Thomas-Pie ggiani. Douze prélats ou officiers de la Secrétai- e d'Etat et de la Chancellerie apostolique rent, par groupes de deux, remettre aux nou- ıx cardinaux présents à Rome le billet avec le ret de nomination, en même temps qu'un maître Cérémonies pontificales leur laissait une invita- relative à la remise de la barrette cardinalice. ons que parmi les nouveaux cardinaux, EEm. les cardinaux Saliège, de Toulouse, et Jong, d'Utrecht, n'avaient pu se rendre à Rome raison de leur état de santé (1). S. Exc. Roncalli, nonce apostolique à Paris, à remis oulouse, le 2 mars 1946, au nom du Saint-Père, ›illet de nomination et les insignes cardinalices . Em. le cardinal Saliège (2).

n vue de faciliter la remise du *biglietto*, les veaux cardinaux présents à Rome se trouvaient ıpés autant que possible, soit au Palais des ıgrégations Romaines de Saint-Calixte, soit dans divers Séminaires ou Collèges pontificaux, soit en d'autres résidences, entourés de personnalités ecclésiastiques et civiles de leur nation, de leur diocèse, etc. C'est ainsi que les cardinaux Aga- gianian, Ruffini et Bruno attendaient au Palais des SS. Congrégations de Saint-Calixte, les trois cardi- naux allemands à la maison généralice des Pères Salvatoriens, les nouveaux cardinaux de West- minster, de Toronto et de Sydney, au Collège anglais. Au palais de la Chancellerie apostolique, il y avait deux groupes de cardinaux : le groupe des cardinaux des Etats-Unis (les cardinaux Spell- man, Glennon et Stritch), et un autre groupe formé des cardinaux Clemente de Gouveia (Mozambique), Carmel de Vasconcellos Mottas et Jaime de Barros Camara (du Brésil). Les trois cardinaux espagnols, les archevêques de Tolède, de Tarragone, de Gre- nade reçurent le biglietto au siège de l'ambas- sade d'Espagne près le Saint-Siège. C'est au Palais de la Propagande que S. Em. le cardinal Tien a reçu l'annonce officielle de son élévation au car- dinalat. Il était entouré des prélats appartenant aux Œuvres pontificales missionnaires, des représen- tants des Instituts religieux missionnaires en Chine et d'un nombre imposant de Chinois résidant à Rome. Le nouveau prince de l'Eglise exprima en latin ses sentiments de profonde reconnaissance envers le Pape, et Mgr Costantini offrit en langue chinoise ses vœux au nouveau cardinal. C'est à l'Académie pontificale ecclésiastique que s'étaient réunis les cardinaux Aloisi Masella, Micara et Sapieha. Pour les cardinaux du Chili, de Cuba, du Pérou et de l'Argentine, ils accueillirent au Collège Pio Latino Americano les prélats qui leur appor- taient l'annonce officielle de leur nouvelle dignité.

Les deux nouveaux cardinaux français, LL. EEm. NN. SS. Roques et Petit de Julleville, ont reçu au Séminaire français leurs billets de nomination. A la cérémonie assistaient plusieurs évêques et prélats français, M. Jacques Maritain, ambassadeur de France près le Saint-Siège, tout le personnel de l'ambassade et un grand nombre de personnalités ecclésiastiques. S. Em. Mgr Roques, en son nom et au nom des archevêques de Rouen et de Tou- louse, adressa au Souverain Pontife ses sentiments de profonde gratitude, d'entier dévouement à l'Eglise et au Pape :

Discours du cardinal Roques à la remise du « biglietto ».

La nouvelle que vous nous apportez de la part et au nom du Saint-Père, si elle nous cause quelque surprise, fait jaillir en nous des sentiments divers, qu'il est plus aisé de sentir que d'exprimer. Nous mesurons la grandeur du privilège insigne qui nous est accordé et, en entrant par la grâce du Chef suprême de la catholicité dans les rangs du Sacré-Collège, nous éprouvons à la fois de la con- fusion, de la gratitude et un sens accru des res- ponsabilités.

Jamais, pour ma part, je n'ai senti plus qu'au- jourd'hui mes insuffisances et je ne trahirai pas notre commune pensée en déclarant que nous sommes l'un et l'autre confus d'avoir été choisis pour être désormais associés de plus près aux destinées de l'Eglise. Nous reprenons cependant courage en pensant que cet honneur et cette marque de confiance rejaillissent surtout sur les provinces ecclésiastiques que la guerre a rendues sœurs dans la souffrance : la Normandie et la Bre- tagne, sans oublier le Languedoc, dont le chef prestigieux est à cette heure près de nous par la pensée et par le cœur. Depuis longtemps, nous savions avec quelle charité effective le Saint-Père, toujours attentif au bien de ses enfants, compa-

Le cardinal Mindszenty, cardinal-primat de Hongrie, pu arriver pour le Consistoire du 18 février, n'ayant obtenu à temps des autorités russes l'autorisation de ir pour Rome.

(2) Voir plus loin, col. 197.

tissait à toutes les souffrances ; il vient de nous en donner une preuve éclatante en répandant, à travers nos personnes, un peu de baume sur le cœur de nos fidèles dont la fidélité à la cause du Christ et du Saint-Siège ne s'est pas démentie à travers les difficultés et les duretés de la récente période écoulée.

Aussi, spontanément monte de nos cœurs un cri d'ardente reconnaissance à l'adresse de celui qui préside avec tant de maîtrise et de grandeur aux destins de la catholicité et jette par ses messages, ses appels et ses directives tant de clarté sur les nombreux et délicats problèmes que pose le monde contemporain. Cette gratitude n'est pas toutefois seulement celle de nos provinces respectives, mais encore et surtout celle de la France tout entière qui, une fois de plus, a retenu l'attention de Sa Sainteté, et ce témoignage de haute bienveillance, en lui rappelant son titre de fille aînée de l'Eglise, accentuera encore en elle la volonté de faire honneur à son passé en travaillant, dans la générosité et le sacrifice, à diffuser sur son sol, par l'action de ses prêtres et de ses élites du laïcat, hors de ses frontières, par l'activité inlassable de ses missionnaires et religieuses, au rayonnement et à la défense de la foi. Nous ne ferons ainsi, les uns et les autres, que répondre au désir du Père qui porte la sollicitude de toutes les Eglises et exécuter fidèlement les consignes lumineuses qui, des hauteurs du Vatican, se répandent sur le monde afin de l'éclairer, de le consoler, de le réchauffer. Dieu veuille que dans la vigne du Seigneur et dans l'immense champ du Père de famille, nous soyons toujours les bons ouvriers de la plus noble des causes, la cause par excellence de la vérité qui propose à l'humanité le remède à toutes ses angoisses.

Honor... Onus ! L'honneur que nous fait le Saint-Père en couvrant nos épaules de la pourpre sacrée avive en même temps la conscience de nos responsabilités, et celles-ci sont lourdes dans un temps traversé par des inquiétudes d'avenir et chargé de problèmes, dont le nombre n'a d'égal que la gravité et l'importance. A la suite des événements récents qui ont bouleversé le monde, sur des terres encore meurtries et rougies de sang humain, tandis qu'ont cessé à peine le fracas des armes et la clameur de la haine, un chantier immense est ouvert, qui appelle tous les hommes de bonne volonté pour l'établissement de la paix et les nécessaires reconstructions. Non seulement les corps fatigués par un excès de privations, mais les esprits déroutés, les consciences désorientées, les vies désorganisées appellent au secours ; partout on demande du pain : le pain du corps et le pain de l'esprit. Dieu merci, de nombreuses organisations charitables ont pris à tâche de fortifier les enfants et les jeunes gens, afin qu'ils puissent demain, avec des forces régénérées, faire face aux obligations qui les attendent. Mais les esprits, les consciences, qui leur rendra la santé et l'équilibre ? Oh ! sans doute, il existe des hommes qui, voulant faire du neuf, proposent des philosophies qu'ils croient nouvelles, mais qui ne sont, en réalité, qu'une réédition des doctrines païennes, et dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles déroutent les esprits en les égarant. Dépourvues d'idéal et de flamme, n'offrant aux jeunes pour la conduite de la vie que des perspectives rétrécies, un horizon où la matière seule s'aperçoit, comment pourraient-elles entraîner vers des tâches urgentes les activités humaines ? En vérité, toutes ces nouveautés ressemblent fort au « tintamarre de cervelles », dont parle Montaigne, ou bien à *l'aes sonans et cymbalum tinniens* de saint Paul. Heureusement, nous possédons une doctrine qui a fait ses preuves, a résisté à tous les assauts et met à la disposition des hommes des principes de vie, des modalités d'action qui, une fois de plus, sauveront le monde : la doctrine de l'Evangile du Christ, qui est « *la voie, la vérité et la vie* ». Avec le Souverain Pontife, notre Chef, sous sa direction et son contrôle, nous nous efforcerons de jeter à tous vents cett semence de salut, afin que bientôt se dresse sur le décombres et les ruines un monde plus fraternel plus habitable, où brilleront la justice et la cha rité.

Nous désirons, Monseigneur, que le Saint-Pèr sache combien nous sommes attachés à ces vérité et résolus à les faire valoir ; ce sera le témoi gnage de gratitude de nos cœurs reconnaissants Dans sa mouvance, comme les enfants très aimant d'un Père respectueusement et ardemment aimé les catholiques de France, dont nous sommes à l fois représentants et chefs, mettront tout en œuvr pour dissiper les ténèbres qui couvrent la terre e faire briller le soleil d'or de la vérité. Ainsi, nou en avons le ferme espoir, s'intensifiera le mou vement d'évangélisation et de conquête du mond pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Eglis et pour le plus grand bien de l'humanité. Faisan écho au désir de Sa Sainteté, notre cœur ne ser pleinement satisfait que le jour où, sous l'impul sion de l'Eglise et à la lumière des grands prin cipes chrétiens, les hommes réconciliés pourron poursuivre l'œuvre de civilisation dans le travai l'amour mutuel et la paix.

3. Imposition de la barrette (20. 2. 46

Cette cérémonie est à la fois une des plu simples et des plus émouvantes. Elle eut lieu suivant le rite traditionnel, le mercredi so 20 février 1946, dans l'immense salle des Béné dictions, la plus grande du Vatican.

L'imposition de la barrette terminée, le premie cardinal de la nouvelle promotion, S. Em. le ca dinal Agagianian, patriarche de Cilicie d'Arméni lut une adresse de remerciement et d'hommag au Pape. Il souligna le caractère et l'importanc du Consistoire du 18 février qui traduit l'unive salité incontestable de l'Eglise catholique don le centre est Rome, et salua en Pie XII le sauveu de la Ville Eternelle durant la guerre. Voici un traduction de cette adresse (1) :

Adresse de S. Ém. le card. Grégoire Pierre Agagiania

TRÈS SAINT PÈRE,

Je suis profondément confus de l'insigne honneur q m'est fait à moi, *minimus apostolorum*, d'être devant trône auguste de Votre Sainteté l'interprète des se timents de la plus vive et de la plus filiale vénérati et gratitude qui font battre les cœurs de cette phalan choisie de pasteurs et de prélats que vous avez daign Très Saint Père, appeler avec une souveraine bon à faire partie du suprême Sénat de la Sainte Eglise.

Cependant un sentiment à la fois de joie ineffab et de confiance sans borne envahit notre âme : la jo et la confiance du fils en présence du père le plus aim en qui s'incarnent la Paternité et la Bonté universel et directe de Dieu. Le Pape ! Le Père commun d fidèles, auquel certes on peut et doit appliquer l paroles de Tertullien : « *Tam Pater nemo, tam Pi nemo.* » (*De Pœnit.* c. 8.)

Très Saint Père, depuis l'heureuse élection de Vot Sainteté à la Chaire de Pierre, c'est le premier Co sistoire au cours duquel vous avez décidé de procéd à la création de nouveaux cardinaux de la Sain Eglise Romaine. Il revêt un caractère de particuliè importance, que vous-même, Très Saint Père, av daigné illustrer dans votre magnifique message de No dernier et qui s'est imposé à l'attention et aux pensé du monde entier.

---

(1) Traduit d'après le texte italien publié par l'*Osse vatore Romano* (22. 2. 46) par M. J. THOMAS-D'HOSTE.

Particulièrement important est ce consistoire, soit à cause du nombre, soit à cause du pays d'origine des nouveaux Pères promus au cardinalat, que vous avez voulu choisir dans les cinq parties du monde, afin de donner « une image vivante de l'universalité de l'Eglise », laquelle à son centre à Rome, « la Ville Eternelle » — ainsi que Vous vous êtes plu à le faire remarquer, — « la Ville universelle, la Ville *caput mundi*, l'*Urbs* par excellence, la Ville dont tous sont citoyens, la Ville du Vicaire du Christ, vers laquelle convergent les regards du monde catholique tout entier » (message de Noël 1945).

A cette heure, donc, solennelle et significative, où pour la première fois nous voyons rassemblés autour de Votre sacrée et vénérable Personne pasteurs et prélats, venus à votre appel, presque tous des pays les plus lointains et les plus divers, après avoir traversé avec un douloureux serrement de cœur des régions, des villes et des villages, jadis florissants, réduits aujourd'hui à un désolant monceau de ruines et avant aussi d'exprimer notre profonde gratitude pour l'éminente dignité à laquelle Vous nous avez appelés, nous voulons, Saint Père, unis à vos fils les plus rapprochés, manifester notre admiration la plus pieuse et notre reconnaissance illimitée, pour tout ce que Vous avez accompli avec une persévérance et une constance bénies de Dieu et des hommes, pour préserver cette noble ville, mère des villes, de la destruction qui la menaçait.

Durant les lamentables années de guerre, en même temps que la lumière qui émanait de votre brillante parole, en des discours, des Lettres encycliques, des messages de Noël, destinés à dissiper les ténèbres accumulées par les passions ; en même temps que la flamme de charité qui jaillissait de Votre cœur en œuvres d'assistance, de réconfort moral et matériel pour tous, sans distinction aucune de nation ou de religion, au milieu de la haine fratricide, destructrice de toutes choses même les plus sacrées, nous parvenaient encore les appels angoissés de Votre Sainteté pour que Rome fût respectée, pour que fût épargnée à notre génération la honte indélébile d'avoir détruit le berceau de la civilisation humaine et chrétienne.

Une prière continuelle montait de nos cœurs vers le Seigneur : *Urbem tuam custodi, Pontificem nostrum Pium conserva.* Avec vous, Très Saint Père, nos cœurs ont tremblé, avec Vous, nous avons prié, avec Vous nous avons remercié le Seigneur et la Reine des cieux ; en Vous, Saint Père, le monde catholique, et pas lui seulement, salue le sauveur du monde. Souvenir et reconnaissance éternels à vous, Très Saint Père, qui, encore une fois, avez réalisé l'antique adage : *Salus Urbis Pontifex.*

Et maintenant, qu'il nous soit permis de déposer au pied du trône de Votre Sainteté nos plus profonds et plus filiaux remerciements pour la souveraine bonté avec laquelle vous nous avez appelés à faire partie de la très noble assemblée des cardinaux de la Sainte Eglise romaine.

Avec nous sont très reconnaissants à Votre Sainteté nos diocèses, nos nations, nos peuples, tous fiers, en la personne de leurs fils et pasteurs, de l'honneur qui leur est fait par la Chaire apostolique et se sentant ainsi plus liés à elle et plus rapprochés d'elle. C'est là pour nous un grand réconfort et un motif de manifester encore plus notre gratitude à l'égard de Votre Sainteté.

En ce qui nous concerne personnellement, l'éminente dignité qui nous unit si intimement, *coram Ecclesia*, à la personne sacrée du Vicaire du Christ et au Siège apostolique — *ad quam omnem oportet convenire ecclesiam* — nous trouve prêts, plus que jamais, pour toute tâche et toute fatigue, toute veille et tout sacrifice, *usque ad sanguinis effusionem*, afin de défendre les droits et l'honneur du Siège apostolique, droits et honneurs qui sont ceux-là mêmes du Christ, Seigneur, Roi des nations, et qui, respectés et sauvegardés, sont la base granitique, irremplaçable de la communauté de vie digne et pacifique de l'humanité.

Très ferme est la résolution de notre âme de redire ardemment et de faire nôtre le cri sublime de l'Apôtre des gentils : *Ministerium meum honorificabo* (*Ad Rom.* II, 13.) Mais fragiles et insuffisants comme nous le sommes par nous-mêmes, nous avons mis toute confiance dans les Très Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, et dans l'immortelle Bénédiction apostolique que nous implorons de Votre Sainteté, avec une grande foi et un immense désir. Bénissez, Saint Père, tous les assistants, nos humbles personnes, nos familles, tous ceux qui ont dirigé nos pas vers l'autel du Seigneur, les séminaires et collèges qui nous ont accueillis jeunes lévites : bénissez nos diocèses, nos nations, nos peuples, l'Eglise entière, l'Occident et l'Orient, tandis que maintenant et pour toujours une prière puissante jaillit de nos cœurs et monte vers le ciel, afin que le Seigneur conserve Votre Sainteté de longues et glorieuses années au gouvernement de son Eglise, en qualité de Père et de Pasteur universel et très aimé, au milieu d'un monde pacifié à nouveau et retourné à Dieu.

Puissance et influence de l'Église pour une véritable et ferme restauration du monde

Le Souverain Pontife répondit à cette adresse du cardinal Agagianian par un discours en italien qu'il lut d'une voix claire qui, par instant, s'élevait et s'échauffait. Le Pape fit l'éloge des nouveaux membres du Sacré-Collège, développa le thème de l'unité de l'Eglise, unité mise en relief par le Consistoire dont le caractère supranational est manifeste, puis il aborda la question sociale, évoquant l'œuvre de l'Eglise pour la cohésion des éléments de l'édifice social, rappelant les directives essentielles de l'Encyclique Quadragesimo anno, *soulignant que les deux colonnes principales des sociétés humaines sont la famille et l'Etat. Voici la traduction de cet important discours :*

Allocution du Souverain Pontife (1)

L'élévation et la noblesse des sentiments que votre éminent interprète Nous a exprimés en votre nom, Vénérables Frères, qui êtes les premiers inscrits par Nous au Sénat de l'Eglise romaine, sont particulièrement agréables à Notre cœur.

Salut aux nouveaux cardinaux.

Notre parole s'adresse maintenant à vous — pour appliquer à cette circonstance solennelle les expressions du grand Augustin, — à vous, germes nouveaux de sainteté, éclos au souffle de l'Esprit-Saint, fleurs de Notre honneur, fruits de Notre élection (Cf. *Miscell. August.* — *S. August. Serm.*, Rome, Typ. Vatic. 1930, LXXXIX, p. 330), couronnés par Nous en ce moment d'un diadème qui ne resplendit pas d'or ni de pierres précieuses, mais de la couleur de la flamme et du sang, car, dans la flamme et le sang, se trouve toute la charité du Christ, qui surpasse toute science. Vos noms, vos vertus, vos mérites, les luttes que plus d'un d'entre vous avez soutenues avec un courage héroïque contre l'oppresseur pour la défense de la vérité et de la justice, sont si connus du monde entier que Nous Nous croyons dispensé de rappeler ce que tous ont salué et accueilli avec applaudissements.

---

(1) Traduit du texte italien (cf. *Osservatore Romano*, 22. 2. 46). Les sous-titres sont ceux de l'*Osservatore*.

Notre regard se repose sereinement sur vous et contemple en vous, qui êtes venus de toutes les parties du monde, l'Eglise entière, cette « maison du Dieu vivant », comme l'appelle le Concile du Vatican, cette maison paternelle « qui accueille tous les fidèles unis par le lien de l'unique foi et de la charité ». (Sess. IV, *Const. dogm. prima de Eccl. Christi. — Coll. Lac.*, t. VII, p. 482 ss.) Vous êtes venus à Pierre, en qui, selon les paroles de ce même Concile, l'épiscopat et les fidèles trouvent « le principe et le fondement visible de l'unité ». (*Ibid.*)

Manifestation de la supranationalité et de l'unité universelle de l'Église.

Lorsque, dans le discours de la veille de Noël, Nous annoncions au Sacré-Collège Notre intention de vous élever à la pourpre sacrée (1), Nous avions conscience de l'intérêt profond qu'une telle manifestation du caractère supranational de l'Eglise et de son universelle unité aurait suscité dans le monde ; pauvre monde, qui partout a faim et soif d'unité et lutte de diverses manières pour l'obtenir ! Les fidèles ont trouvé dans Nos paroles un motif nouveau de consolation et d'encouragement; aux autres — Nous voulons parler des personnes honnêtes, non de ceux qui sont esclaves du « *père du mensonge* » (*Jean*, VIII, 44), — elles ont fourni matière à sérieuse réflexion. L'Eglise, disions-Nous alors, possède en Dieu, dans l'Homme-Dieu, dans le Christ, l'invisible, mais inébranlable principe de son unité et de son intégrité, c'est-à-dire de l'unité de sa tête et de ses membres dans la plénitude entière de sa propre vie ; elle embrasse et sanctifie tout ce qui est vraiment humain ; elle fait converger et elle ordonne les multiples aspirations et les fins particulières vers le but total et commun de l'homme, qui est sa ressemblance la plus parfaite possible avec Dieu. Cette Eglise se lève aujourd'hui, au milieu d'un monde déchiré et divisé, comme un signe avertisseur, comme un *signum levatum in nationes*, un étendard élevé pour les nations, qui appelle à elle ceux qui ne croient pas encore et confirme ses fils dans la foi qu'ils professent (*Conc. Vatic.* Sess. III, *Const. dogm. de fide cath. — Coll. Lac.*, t. VII, p. 251, — *Is.*, XI, 12), car sans Dieu et loin de Dieu il ne peut y avoir parmi les hommes d'unité vraie, solide et sûre.

Influence de l'Église sur le fondement de la société humaine en ce qui concerne...

Si donc aujourd'hui tant d'hommes de toutes parts, dans une attente anxieuse et une espérance haletante, se tournent vers l'Eglise et lui demandent quelle est sa part dans le salut de la société humaine, dans l'établissement de ce bien inestimable, plus précieux que tous les trésors, qu'est une paix durable à l'intérieur et à l'extérieur des pays, la réponse de l'Eglise peut être multiple et variée, comme sont variées ses possibilités. Toutefois, la grande, la définitive réponse, à laquelle peuvent se ramener toutes les autres, reste toujours l'unité et l'intégrité de l'Eglise fondée en Dieu et dans le Christ. D'où la nécessité — pour les fils de l'Eglise tout d'abord, mais aussi pour la société humaine en général — d'avoir une notion claire et exacte de *l'influence qu'exercent pratiquement cette unité et cette intégrité*. Cette *influence s'exerce sur le fondement, sur l'organisation* et *sur le dynamisme de la société humaine*. L'importance principale du premier de ces trois points Nous invite à en faire, en connexion avec Notre discours de Noël, l'obj des paroles que Nous vous adressons aujourd'hu en cette occasion solennelle et extraordinaire, qu réunit autour de Nous les nouveaux membres d Sacré-Collège, dignes représentants de l'universa lité de l'Eglise.

---

(1) Voir *D. C.*, t. XLIII, col. 33.

... 1° *La solidité et la sécurité.*

L'Église et l'impérialisme moderne.

L'unité et l'intégrité de l'Eglise, mises en lumièr par la manifestation de sa supranationalité, son de grande importance pour *le fondement de l vie sociale*. Non pas que le rôle de l'Eglise soit d comprendre et en quelque manière d'embrasse comme en un gigantesque Empire mondial, tout la société humaine. Cette conception de l'Eglis comme d'un Empire terrestre et d'une dominatio mondiale, est absolument fausse ; à aucun époque de l'histoire, elle n'a été vraie et con forme à la réalité, à moins qu'on ne veuille com mettre l'erreur de transporter aux siècles passé les idées et la terminologie propres de notr temps.

L'Eglise, tout en accomplissant le mandat d son divin Fondateur de se répandre dans le mond entier et de conquérir à l'Evangile toute créatur (cf. *Marc*, XVI, 15), n'est pas un Empire, surtou dans le sens impérialiste que l'on donne ordina rement aujourd'hui à ce mot. Elle suit dans so progrès et dans son expansion une marche invers de celle de l'impérialisme moderne. Elle progress avant tout en profondeur, puis en extension et e étendue. Elle cherche en premier lieu l'homm lui-même ; elle s'efforce de former l'homme, d modeler et de perfectionner en lui la ressemblan divine. Son travail s'accomplit au fond du cœu de chacun, mais il a sa répercussion sur tout la durée de la vie, dans tous les champs de l'a tivité des individus. Dans ces hommes ain formés, l'Eglise prépare à la société humaine un base sur laquelle elle peut reposer avec sécurit L'impérialisme moderne, au contraire, suit un route opposée. Il procède en extension et e étendue. Il ne cherche pas l'homme en tant qu tel, mais les choses et les forces auxquelles il fait servir ; par suite il porte en lui des germ qui mettent en danger le fondement de la com munauté humaine. Dans ces conditions, peut-o s'étonner de l'angoisse présente des peuples pou leur sécurité réciproque ? Angoisse qui dérive d la tendance exagérée à l'expansion, laquelle por en elle le ver rongeur de l'inquiétude continuell et fait qu'à un besoin de sécurité en succède sa cesse un autre, peut-être encore plus urgent.

2° *La cohésion et l'équilibre.*

Action de l'Église dans l'intime de l'homme.

Mais de plus, vaine serait la solidité de la bas si la construction manquait de cohésion et d'équ libre. Or, l'Eglise contribue aussi à la cohésion à l'équilibre de tous les éléments multiples complexes de l'édifice social. Ici encore son actio est avant tout intérieure. Les étais, les contrefor appliqués du dehors à un édifice branlant ne so qu'un palliatif précaire et ne peuvent que retard quelque temps l'écroulement fatal. Si les injur du temps qui n'ont pas épargné tant de mon ments de date plus récente ont respecté les magn fiques cathédrales gothiques du XIIIe siècle, si ell continuent à se dresser sereines au-dessus d ruines qui les entourent, c'est parce que leu éperons ne font qu'apporter du dehors un co cours, précieux, oui, mais accessoire, à la pui sance intrinsèque de l'organisme ogival, d'u architecture géniale, non moins ferme et préci qu'audacieuse et légère.

Ainsi l'Eglise : elle agit au plus intime l'homme, de l'homme dans sa dignité personnel

de créature libre, dans sa dignité infiniment plus haute d'enfant de Dieu. Cet homme, l'Eglise le forme et l'éduque, car lui seul, complet dans l'harmonie de sa vie naturelle et surnaturelle, dans le développement ordonné de ses instincts et de ses inclinations, de ses riches qualités et de ses aptitudes variées, est en même temps l'origine et le but de la vie sociale, et par suite aussi le principe de son équilibre.

Voilà pourquoi l'Apôtre des nations, en parlant des chrétiens, déclare qu'ils ne sont plus « *des enfants vacillants* » (*Eph.*, IV, 14), à la marche incertaine au milieu de la société humaine. Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Pie XI, dans son Encyclique *Quadragesimo anno* sur l'ordre social, tirait de cette même pensée une conclusion pratique, lorsqu'il énonçait le principe de valeur générale suivant : ce que les particuliers peuvent faire par eux-mêmes et par leurs propres moyens ne doit pas leur être enlevé et transféré à la communauté ; principe qui vaut également pour les groupements plus petits et d'ordre inférieur par rapport aux plus grands et d'un rang plus élevé. Car — poursuivait le sage Pontife, — toute activité sociale est de sa nature subsidiaire ; elle doit servir de soutien aux membres du corps social et ne jamais les détruire ni les absorber. (Cf. *Acta A. S.*, vol. XXIII, 1931, p. 203.) Paroles vraiment lumineuses, qui valent pour la vie sociale à tous ses degrés et aussi pour la vie de l'Eglise, sans préjudice de son organisation hiérarchique.

Et maintenant, Vénérables Frères, comparez avec cette doctrine et avec cette pratique de l'Eglise, les tendances impérialistes, telles qu'elles sont dans la réalité. Vous n'y trouvez aucun principe d'équilibre intérieur, et ainsi la solidité de la communauté humaine subit un nouveau et immense dommage. Car, si ces gigantesques organismes n'ont aucun fondement réel d'ordre moral, ils évoluent nécessairement vers une concentration toujours plus grande et une uniformité toujours plus stricte. Par suite, leur équilibre, leur cohésion même se maintiennent uniquement par la force et la contrainte extérieure des conditions matérielles et des expédients juridiques, des événements et des institutions, et non pas en vertu d'une adhésion intérieure des hommes, de leur aptitude et de leur promptitude à prendre des initiatives et à assumer des responsabilités. Ce soi-disant ordre intérieur se réduit presque à une simple trêve entre les divers groupements, avec la continuelle menace de la rupture de leur équilibre, chaque fois que varient, soit leurs intérêts en jeu, soit la proportion entre les forces respectives. Etant si fragiles et instables dans leur constitution interne, ces organismes sont d'autant plus exposés à devenir dangereux, même pour la famille entière des Etats.

3° L'égalité.

L'homme complet au centre de l'ordre social.

Bien différent sans doute est le cas d'un Empire fondé sur une base dont le caractère spirituel s'est établi et renforcé dans le cours de l'histoire, et qui trouve son point d'appui dans la conscience d'une grande majorité des citoyens. Cependant, ne prête-t-il pas le flanc à un danger d'une autre nature, celui d'accorder une estime exagérée, une attention exclusive à tout ce qui est personnel, et de ne pas savoir apprécier, ou même simplement connaître ce qui est étranger ? Et voilà de nouveau l'unité et l'intégrité de la communauté humaine ébranlée par suite de la brèche faite à son fondement en un point essentiel ; voilà atteint le *principe sacré de l'égalité et de la parité entre les hommes.*

C'est l'Eglise, ici encore, qui peut soigner et guérir une telle blessure. Et ici encore elle le fait en pénétrant aux plus intimes profondeurs de l'être humain et en le plaçant au centre de tout l'ordre social. Or, cet être humain n'est pas l'homme abstrait ni l'homme considéré uniquement dans l'ordre de la nature pure, mais l'homme complet, tel qu'il est aux yeux de Dieu, son Créateur et son Rédempteur, tel qu'il est dans sa réalité concrète et historique, qu'on ne saurait perdre de vue sans compromettre l'économie normale de la communauté humaine. L'Eglise le sait et elle agit en conséquence. Si, à certaines époques et en certains lieux, l'une ou l'autre civilisation, l'un ou l'autre groupement ethnique ou classe sociale ont fait plus que d'autres sentir leur influence sur l'Eglise, cela ne signifie pourtant pas qu'elle se soit inféodée à aucun ni qu'elle se soit pétrifiée, pour ainsi dire, en un moment de l'histoire, en se fermant à tout développement ultérieur. Au contraire, penchée comme elle l'est sur l'homme avec une attention incessante, écoutant tous les battements de son cœur, elle en connaît toutes les aspirations avec cette clairvoyante intuition et cette finesse pénétrante qui ne peuvent provenir que de la lumière surnaturelle de la doctrine du Christ et de la chaleur surnaturelle de sa divine charité. Ainsi, l'Eglise dans sa marche suit sans pause et sans heurt le chemin providentiel des temps et des circonstances. Tel est le sens profond de sa loi vitale de continuelle adaptation. Certains, incapables de s'élever à cette conception magnifique, l'ont interprétée et présentée comme de l'opportunisme. Non, l'universelle compréhension de l'Eglise n'a rien à voir avec l'étroitesse d'une secte ni avec l'exclusivité d'un impérialisme prisonnier de sa tradition.

Elle tend de tout son effort au but que saint Thomas d'Aquin, à l'école du philosophe de Stagire, donne à la vie de communauté, qui est de lier les hommes entre eux par les liens de l'amitié. (Cf. *S. Th.*, I^a-II^{ae}, q. XCII, a. 2.) On a dit que, avec tous les moyens modernes de communication, les peuples et les hommes sont maintenant plus isolés qu'ils ne l'ont jamais été auparavant. Mais cela ne doit pas pouvoir se dire des catholiques, des membres de l'Eglise.

4° Le développement normal dans l'espace et dans le temps.

Les déportations de peuples.

L'Eglise est, en effet, la société parfaite, la société universelle, qui embrasse et unit entre eux tous les hommes dans l'unité du Corps mystique du Christ : « *Toutes les nations que vous avez faites viendront se prosterner devant vous, Seigneur.* » (*Ps.* LXXXV, 9.) Tous, les peuples et les individus, sont appelés à venir à l'Eglise. Mais ce mot « venir » n'évoque à l'esprit aucune idée d'émigration, d'expatriation, de ces déportations par lesquelles les pouvoirs publics ou la dure contrainte des événements arrachent les populations à leurs terres et à leurs foyers ; il n'implique pas l'abandon de traditions salutaires, de coutumes vénérables ; ni la séparation violente, permanente ou au moins prolongée, des époux, des parents et des enfants, des frères, des proches et des amis ; ni la dégradation des hommes dans la condition humiliante d'une « masse ». De tels funestes transferts d'hommes sont malheureusement devenus aujourd'hui plus fréquents, mais eux aussi, sous leurs formes anciennes et nouvelles, se rattachent par de multiples manières, directement et indirectement, aux tendances impérialistes du temps. « Venir » à l'Eglise ne requiert pas ces tristes transplantations, bien que la main de Dieu, miséricordieuse et puissante, se serve aussi de ces afflictions pour conduire tant de leurs victimes à l'Eglise, à la maison paternelle ; toutefois, ce n'est pas son cœur qui les a voulues ; il n'en avait pas besoin, et saint Augustin l'exprime très justement lorsqu'il écrit : « Ils vien-

dront, non pas en émigrant de leurs demeures, mais en ayant la foi chez eux. » (*Epist.* CXCIX c. XII, n. 47 ; MIGNE, *P. L.* ; t. XXXIII, col. 923.)

En attirant ainsi les esprits de l'intérieur, Vénérables Frères, l'Eglise n'a-t-elle pas contribué et ne contribue-t-elle pas encore efficacement à établir le fondement solide de la société humaine ? L'homme, tel que Dieu le veut et l'Eglise l'embrasse, ne se sentira jamais fermement fixé dans l'espace et le temps sans un territoire stable et sans traditions. C'est là que les forts trouvent la source de leur vitalité ardente et féconde, et que les faibles, qui sont la majorité, demeurent en sécurité, protégés ainsi contre la pusillanimité et l'apathie, contre la déchéance de leur dignité humaine. La longue expérience de l'Eglise comme éducatrice des peuples le confirme ; aussi a-t-elle le souci d'unir par tous les moyens la vie religieuse avec les coutumes de la patrie et s'occupe-t-elle avec une sollicitude particulière de ceux que l'émigration ou le service militaire retiennent loin de leur pays natal. Le naufrage de tant d'âmes donne tristement raison à cette appréhension maternelle de l'Eglise et oblige à conclure que la stabilité du territoire et l'attachement aux traditions ancestrales, indispensables à la saine intégrité de l'homme, sont aussi des éléments fondamentaux pour la communauté humaine. Pourtant, on renverserait et on contredirait manifestement l'effet bienfaisant de ce postulat, si l'on voulait s'en servir pour justifier le rapatriement forcé et la négation du droit d'asile à ceux qui désirent pour de graves raisons fixer ailleurs leur résidence.

L'Eglise vivant dans le cœur de l'homme, et l'homme vivant dans le sein de l'Eglise, voilà, Vénérables Frères, l'union la plus profonde et la plus efficace qui se puisse concevoir. Par cette union, l'Eglise élève l'homme à la perfection de son être et de sa vitalité, pour donner à la société humaine des hommes bien formés : des hommes établis intégralement dans la condition inviolable d'images de Dieu ; des hommes fiers de leur dignité personnelle et de leur saine liberté ; des hommes justement jaloux de leur égalité avec leurs semblables en tout ce qui touche le fond le plus intime de leur dignité humaine ; des hommes attachés d'une manière stable à leur terre et à leurs traditions ; des hommes, en un mot, caractérisés par ces quatre éléments ; voilà ce qui donne à la société humaine son fondement solide et lui procure sécurité, équilibre, égalité, développement normal dans l'espace et dans le temps. Tel est donc aussi le vrai sens et l'influence pratique de la supranationalité de l'Eglise, qui — bien loin de ressembler à un Empire — s'élève au-dessus de toutes les différences, de tous les espaces et de tous les temps et bâtit sans discontinuer sur le fondement inébranlable de toute société humaine. Ayons confiance en elle ; si tout chancelle autour d'elle, elle demeure ferme. A elle s'appliquent encore de nos jours les paroles du Seigneur : *« Même si la terre est ébranlée avec tous ceux qui l'habitent, moi, j'affermis ses colonnes. »* (*Ps.* LXXIV, 4.)

Les deux colonnes principales de la société humaine : famille et État.

Sur ce fondement reposent surtout *les deux colonnes principales,* l'armature de la société humaine, telle qu'elle est conçue et voulue par Dieu : *la famille et l'Etat.* Appuyé sur ce fondement, ils peuvent remplir sûrement et parfaitement leurs rôles respectifs : la famille, en tant que source et école de vie; l'Etat, en tant que gardien du droit, qui a, comme la société dans son ensemble, son origine prochaine et sa fin dans l'homme complet, dans la personne humaine, image de Dieu. L'Apôtre applique aux fidèles deux magnifiques dénominations : « Concitoyens des saints » et « membres de la famille de Dieu » : *cives sanctorum et domestici Dei.* (*Eph.*, II, 19.) Ne voyons-nous pas que, de ces deux expressions, la première se réfère à la vie de l'Etat et la seconde à celle de la famille ? Et n'est-il pas permis d'y découvrir une allusion à la manière dont l'Eglise contribue à établir le fondement de la société selon sa structure intime, dans la famille et dans l'Etat ?

Cette conception et cette manière d'agir auraient-elles perdu aujourd'hui leur valeur ? Les deux colonnes maîtresses de la société, en s'éloignant de leur centre de gravité, se sont malheureusement détachées de leur fondement. Qu'en est-il résulté, sinon que la famille a vu décliner sa force de vie et d'éducation, et que l'Etat, de son côté, est sur le point de renoncer à sa mission de défenseur du droit pour se transformer en ce Leviathan de l'Ancien Testament qui domine tout parce qu'il veut tout attirer à lui ? Sans doute, dans la confusion inextricable où s'agite aujourd'hui le monde, l'Etat se trouve-t-il dans la nécessité de prendre sur lui une charge énorme de devoirs et d'emplois ; mais cette situation anormale ne menace-t-elle pas de compromettre gravement sa force intime et l'efficacité de son autorité ?

La mission difficile de l'Église.

Et maintenant, quelles sont, de tout cela, les conséquences qui découlent pour l'Eglise ? Elle devra, aujourd'hui plus que jamais, vivre sa mission ; elle devra plus énergiquement que jamais repousser cette conception fausse et étroite de sa spiritualité et de sa vie intérieure, qui voudrait la confiner, aveugle et muette, dans la retraite du sanctuaire.

L'Eglise ne peut pas s'enfermer inerte dans le secret de ses temples et déserter ainsi la mission que lui a confiée la Providence divine, de former l'homme complet, et par là de collaborer sans cesse à établir le fondement solide de la société. Cette mission lui est essentielle. Considérée de ce point de vue, on peut dire que l'Eglise est la société de ceux qui, sous l'influence surnaturelle de la grâce, dans la perfection de leur dignité personnelle de fils de Dieu et dans le développement harmonieux de toutes les inclinations et énergies humaines, édifient la puissante armature de la communauté humaine.

Sous cet aspect, Vénérables Frères, les fidèles, et plus précisément les laïques, se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Eglise ; par eux, l'Eglise est le principe vital de la société humaine. Eux, par conséquent, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Eglise, mais d'être l'Eglise, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du Chef commun, le Pape, et des évêques en communion avec lui. Ils sont l'Eglise, et de là vient que, dès les premiers temps de son histoire, les fidèles, avec le consentement de leurs évêques, se sont unis en associations particulières concernant les manifestations les plus diverses de la vie. Et le Saint-Siège n'a jamais cessé de les approuver et de les louer.

Ainsi donc, le sens principal de la supranationalité de l'Eglise est de donner, d'une manière durable, figure et forme au fondement de la société humaine, au-dessus de toutes les diversités, au delà des limites de l'espace et du temps. Une telle œuvre est ardue, surtout de nos jours où la vie sociale semble être devenue pour les hommes une énigme, un écheveau inextricable. On voit circuler dans le monde des opinions erronées qui déclarent un homme coupable et responsable, pour le seul fait d'être membre ou de faire partie d'une communauté déterminée, sans se soucier de rechercher ou d'examiner s'il y a

vraiment de sa part faute personnelle d'action ou d'omission. C'est là s'arroger les droits du Dieu Créateur et Rédempteur, qui seul, dans les desseins mystérieux de sa Providence toujours amoureuse, est Maître absolu des événements et comme tel, s'il le juge bon dans son infinie sagesse, lie le sort du coupable et de l'innocent, du responsable et de l'irresponsable. A cela s'ajoute surtout que les complications d'ordre économique et militaire ont fait de la société comme une gigantesque machine, dont l'homme n'a plus la maîtrise, et que même il redoute. La continuité dans le temps avait toujours paru essentielle à la vie sociale, et il semblait que celle-ci ne se pût concevoir en isolant l'homme du passé, du présent et de l'avenir. Or, c'est là précisément le déconcertant phénomène dont nous sommes aujourd'hui les témoins. De tout le passé on ne sait trop souvent presque plus rien, ou à peine ce qui suffit à en deviner la trace confuse dans l'amas de ses ruines. Le présent n'est pour beaucoup que la fuite désordonnée d'un torrent qui précipite les hommes, comme des épaves, vers la nuit obscure d'un avenir où ils vont se perdre avec le torrent lui-même qui les entraîne.

Les vertus cachées du Saint Sacrifice de la Messe pour le bien de la société humaine.

Seule l'Eglise peut ramener l'homme de ces ténèbres à la lumière ; seule elle peut lui rendre la conscience d'un passé vigoureux, la maîtrise du présent, la sécurité de l'avenir. Mais sa supranationalité n'opère pas à la manière d'un Empire. qui étend ses tentacules dans toutes les directions en vue d'une domination mondiale. Comme une mère de famille, elle rassemble chaque jour dans l'intimité tous ses fils épars dans le monde ; elle les réunit dans l'unité du principe divin de sa vie. Ne voyons-nous pas tous les jours, sur ses innombrables autels, comment le Christ, Victime divine, les bras étendus d'une extrémité du monde à l'autre, enveloppe et contient en même temps dans son passé, son présent et son avenir la société humaine tout entière. C'est la sainte Messe, ce Sacrifice non sanglant, institué par le Rédempteur à la dernière Cène, « destiné à représenter le sacrifice sanglant accompli une fois sur la croix, à en perpétuer la mémoire jusqu'à la fin des siècles et à en appliquer les vertus salutaires pour la rémission de ces péchés que nous commettons chaque jour ». (*Conc. Trid.*, Sess. XXII, c. I, ed. Goerres, t. VIII [*Actorum pars quinta*], p. 960.) Par ces paroles lapidaires du Concile de Trente, gravées à perpétuité en une heure des plus graves de son histoire, l'Eglise défend et proclame ses valeurs les meilleures et les plus hautes, qui sont aussi les valeurs les meilleures et les plus hautes pour le bien de la société ; elles unissent indissolublement son passé, son présent et son avenir et jettent une vive lumière sur les énigmes inquiétantes de notre temps. Dans la sainte Messe, les hommes prennent toujours une conscience plus vive de leur passé coupable, et en même temps des immenses bienfaits de Dieu. Dans le souvenir du Golgotha, le plus grand événement de l'histoire de l'humanité, ils reçoivent la force pour se libérer de la plus profonde misère du présent, la misère des péchés de chaque jour ; de leur côté, même les plus abandonnés y sentent un souffle de l'amour personnel du Dieu miséricordieux, et leur regard se dirige vers un avenir assuré, vers la consommation des temps dans la victoire du Seigneur qui est là sur l'autel, de ce Juge suprême qui prononcera un jour la sentence dernière et définitive.

Vénérables Frères, dans la sainte Messe, l'Eglise donne donc son plus grand appui au fondement de la société humaine. Tous les jours, du levant au couchant du soleil, sans distinction de peuples et de nations, s'offre une oblation pure (Cf. *Malach.*, I, 11), à laquelle participent dans une intime fraternité tous les enfants de l'Eglise répandus dans l'univers, et tous y trouvent un refuge dans leurs besoins et la sécurité dans leurs dangers.

Aimons l'Église.

Aimons l'Eglise, cette Eglise sainte, aimable et forte, cette Eglise vraiment supranationale. Faisons-la aimer de tous les peuples et de tous les hommes. Soyons nous-mêmes le fondement stable de la société ; qu'elle devienne effectivement l' « unique nation, *una gens* », dont parle le grand évêque d'Hippone ; « une seule nation », « parce qu'une seule foi, parce qu'une seule espérance, parce qu'une seule charité, parce qu'une seule attente ». (*Enarr. in Ps.* LXXXV, n. 14 ; MIGNE, *P. L.*, t. XXXVII, col. 1092.)

Afin que ceux que la grâce du Seigneur a appelés à son Eglise « *de toutes les tribus, de toutes les langues, de tous les peuples et de toutes les nations* » (*Apoc.*, v, 9) aient conscience, dans la gravité de l'heure présente, de leur devoir sacré de faire rayonner par leur foi vivante et active l'esprit et l'amour du Christ dans la société humaine; afin que, de leur côté, tous les peuples et tous les hommes, qu'ils soient près de l'Eglise ou encore éloignés d'elle, reconnaissent qu'elle est le salut de Dieu jusqu'aux extrémités de la terre (Cf. *Is.*, XLIX, 6), Nous accordons de tout cœur à vous, Vénérables Frères, aux évêques et aux prêtres qui collaborent avec vous dans l'apostolat, aux fidèles de vos diocèses, à vos familles et à toutes les personnes et les institutions qui vous sont chères, à vos nations, à vos peuples, à l'Eglise tout entière et à toute la famille humaine, avec une particulière affection, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

Ensuite, Pie XII bénit l'assistance d'un geste large, et, porté sur la sedia gestatoria, *lentement, majestueusement, précédé des camériers. des gardes-nobles et des gardes suisses, des prélats et des chevaliers de l'Ordre de Malte, suivi des nouveaux cardinaux, il quitta la salle.*

4. Le Consistoire public du 21 février

Dans la matinée du jeudi 21 février eut lieu, dans la basilique vaticane, le Consistoire public solennel pour l'imposition du chapeau rouge aux nouveaux cardinaux. 28 sur 32 étaient présents (1). Le Pape, entouré des dignitaires de la Cour pontificale et des cardinaux déjà créés, fit son entrée solennelle sur la sedia gestatoria. *Pour la première fois, le trône pontifical avait été dressé contre l'autel de la Confession, au-dessus de l'entrée de la crypte, où se trouve le tombeau du prince des Apôtres. Tout autour se trouvaient les tribunes pour les personnalités de sang royal (2), la famille de Sa Sainteté, le corps diplomatique, le patriciat romain. Une foule très nombreuse se pressait dans la basilique ; elle acclama longuement le Pape. Descendu du trône, S. S. Pie XII reçut d'abord l'obédience des 26 anciens cardinaux présents à la cérémonie, puis fit mander en sa présence les avocats consistoriaux, ainsi que le secré-*

(1) Le cardinal José Maria Caro Rodriguez, archevêque de Santiago du Chili, atteint d'une broncho-pneumonie le lendemain de son arrivée à Rome, n'a pu assister à aucun Consistoire. Le cardinal Emmanuel Arteaga y Betancourt, archevêque de Saint-Christophe de La Havane, grippé, n'a pu assister au Consistoire public tenu le 21 février.

(2) LL. AA. RR. le prince Humbert de Savoie, lieutenant général du royaume d'Italie, et la princesse Marie-José de Savoie, le duc et la duchesse d'Aoste, le prince Don Jaime de Bourbon, le prince Henri de Bavière, etc.

taire de la Sacrée Congrégation des Rites, S. Exc. Mgr Carinci, et le promoteur de la foi pour la cérémonie de postulation au sujet de la canonisation des bienheureux Pierre de Britto, Bernardin Realino, Elisabeth Bichier des Ages et Françoise-Xavier Cabrini.

Pendant cette cérémonie, les nouveaux cardinaux, réunis dans la chapelle du Saint-Sacrement, prêtaient, en présence des cardinaux Granito Pignatelli di Belmonte, Ascalesi et Caccia-Dominioni, cardinaux chefs des trois ordres du Sacré-Collège, et du cardinal Tedeschini, camerlingue du Sacré-Collège, le serment prescrit. Puis une délégation de 12 anciens cardinaux, avec le maître des cérémonies, vint chercher et accompagner leurs nouveaux collègues auprès du Saint-Père. Chacun d'eux, à son tour, s'est avancé vers le trône, s'est prosterné devant le Pape en baisant successivement la mule et la main et recevant de lui l'accolade.

Ensuite, un avocat consistorial postula la dernière cause de canonisation, celle de la bienheureuse Françoise-Xavier Cabrini. Pour les quatre postulations, le Pape fit successivement exprimer son avis par le prélat secrétaire « des Brefs aux princes », S. Exc. Mgr A. Bacci.

Un à un, les nouveaux cardinaux, selon l'ordre de leur création, vinrent s'agenouiller aux pieds du Pape, qui leur imposa le chapeau rouge en prononçant chaque fois la formule traditionnelle que voici (1) :

Pour la gloire de Dieu tout-puissant et l'honneur du Saint-Siège apostolique, recevez ce chapeau rouge, insigne particulier de la dignité du cardinalat. Ce chapeau signifie que, jusqu'à la mort et à l'effusion du sang inclusivement, vous devez vous montrer intrépide pour procurer l'exaltation de la foi, la paix et la tranquillité du peuple chrétien, et le progrès et la conservation de la Sainte Eglise romaine. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Debout sur son trône, le Pape donna à l'assistance la Bénédiction apostolique, remonta sur la sedia gestatoria, *précédé du Sacré-Collège, et se rendit à la chapelle della Pieta. Ensuite, au chant du* Te Deum, *les anciens membres du Sacré-Collège, suivis des nouveaux cardinaux, vinrent à l'autel de la Chaire de Sain-Pierre, au fond de l'abside ; là, les nouveaux cardinaux se prosternèrent face contre terre, la tête couverte jusqu'à la fin du chant. Alors, le doyen du Sacré-Collège, âgé de 96 ans, monta à l'autel et récita la prière* Super electos cardinales. *Les nouveaux cardinaux, après s'être relevés, reçurent une nouvelle fois l'accolade de leurs collègues et vinrent prier sur la tombe de saint Pierre.*

5. Le Consistoire secret du 22 février

Avec le deuxième Consistoire secret prennent fin les grandes cérémonies de la création et de l'investiture des nouveaux cardinaux (2).

Ce Consistoire eut lieu dans la matinée du vendredi 22 février, dans la salle du Consistoire ; habituellement, il se tient aussitôt après le Consistoire public, mais cette fois, en raison du nombre élevé des cardinaux, la cérémonie fut remise au lendemain.

*Cinquante-quatre cardinaux y assistaient. Les nouveaux cardinaux Rodriguez, archevêque de Santiago du Chili ; Guevara, archevêque de Lima ; Arteaga y Betancourt, archevêque de Saint-Christophe de la Havane, empêchés par la maladie, n'ont pu y prendre part. Après l'intimation de l'*Extra omnes *par le préfet des cérémonies, et la récitation par le Pape de l'oraison* Adsumus, *se déroulèrent les rites traditionnels de la fermeture et de l'ouverture de la bouche des nouveaux cardinaux (symbolisant le droit d'intervenir dans les Consistoires et les Congrégations et dans les affaires de l'Eglise pour exprimer leur avis), de la remise de l'anneau cardinalice* (1), *de la publication en Consistoire des nominations de titulaires aux sièges épiscopaux vacants. Ensuite le Pape assigna, par une formule latine spéciale, à chacun des cardinaux prêtres présents et au cardinal diacre, son titre cardinalice. Les cardinaux furent ainsi « incardinés » à l'une des paroisses primitives de Rome et au clergé romain.*

Voici les titres cardinalices des nouveaux cardinaux :

Em. card. Agagianian : titre de Saint-Barthélemy-en-l'Ile ;
Em. card. Glennon : titre de Saint-Clément ;
Em. card. Aloisi Masella : titre de Sainte-Marie *in Vallicella ;*
Em. card. Micara : titre de Sainte-Marie de la Minerve ;
Em. card. Sapieha : titre de Saint-Marie-Nouvelle et Sainte-Françoise Romaine ;
Em. card. Mooney : titre de Sainte-Suzanne ;
Em. card. Mac Guigan : titre de Sainte-Marie del Popolo ;
Em. card. Stritch : titre de Sainte-Agnès hors les murs ;
Em. card. Parrado y Garcia : titre de Saint-Augustin ;
Em. card. Roques : titre de Sainte-Balbine (2) ;
Em. card. de Vasconcellos Mottas : titre de Saint-Pancrace ;
Em. card. Petit de Julleville : titre de Sainte-Marie *in Aquiro*, élevé pour cette fois au rang de titre presbytéral (3) ;
Em. card. Gilroy : titre des Quatre-Saints-Couronnés ;
Em. card. Spellman : titre des Saints-Jean et Paul ;
Em. card de Gouveia : titre de Saint-Pierre *in Vincoli ;*
Em. card. de Barros Camara : titre des Saints-Boniface et Alexis ;
Em. card. Pla y Deniel : titre de Saint-Pierre *in Montorio ;*
Em. card. Frings : titre de Saint-Jean Porte-Latine ;
Em. card. Griffin : titre des Saints-André et Grégoire au Mont-Caelius ;

(1) En voici le texte latin :
Ad laudem omnipotentis Dei et Sanctae Sedis Apostolicae ornamentum, accipe galerum rubrum, insigne singulare dignitatis cardinalatus, per quod designatur quod usque ad mortem et sanguinis effusionem inclusive pro exaltatione sanctae fidei, pace et quiete populi christiani, augmento et statu Sanctae Romane Ecclesiae, te intrepidum exhibere debeas. In nomine Patris...

(2) L'investiture canonique est acquise aux nouveaux cardinaux dès la proclamation de leur élection ou de leur création au Consistoire secret. Il n'est donc pas nécessaire qu'ils reçoivent les insignes de leur dignité des mains mêmes du Pape pour faire effectivement partie du Sacré-Collège. C'est ce qui permet aux nouveaux cardinaux malades de recevoir ces insignes à leur domicile et les dispense, en cas de force majeure, d'assister aux Consistoires secrets.

(1) Cet anneau est une bague sertie d'une pierre précieuse, généralement un saphir ou une améthyste, et dont le chaton porte, gravé à l'intérieur, le blason du Pape régnant.

(2) L'archevêque de Rennes a pris possession de son titre le 26 février. (Cf. *La Croix* 10-11. 3. 46.)

(3) C'est le dimanche 24 février que le cardinal archevêque de Rouen a pris possession de son église titulaire *Sancta-Maria in Aquiro. La Croix* (2 mars 1946) a donné un récit détaillé de la cérémonie et reproduit le discours de Son Eminence en cette occasion.

Em. card. Arce y Ochotorena : titre des Saints-Vital, Gervais et Protais ;
Em. card. Mindszenty : titre de Saint-Etienne au Mont-Caelius ;
Em. card. Ruffini : titre de Sainte-Sabine ;
Em. card. von Preysing : titre de Sainte-Agathe des Goths qui devient pour cette fois un titre presbytéral ;
Em. card. von Galen : titre de Saint-Bernard aux Thermes ;
Em. card. Caggiano : titre de Saint-Laurent *in Panisperna ;*
Em. card. Tien : titre de Sainte-Marie *in Via ;*
Em. card. Guevara : titre de Saint-Eusèbe ;
Em. card. Arteaga y Betancourt : titre de Saint-Laurent *in Lucina ;*
Em. card. Bruno : diaconie de Saint-Eustache.

Après l'assignation des titres cardinalices, les cardinaux Pla y Deniel, de Vasconcellos Mottas, de Barros Camara, Frings, Griffin, Ruffini, Mindszenty, Arce y Ochotorena, évêques résidentiels, postulèrent personnellement le pallium. Pour les cardinaux Guevara et Arteaga y Betancourt, absents, la postulation fut faite respectivement par les cardinaux Caggiano et de Vasconcellos Mottas. Le Pape donna ensuite la Bénédiction apostolique (1).

Après le Consistoire secret, les nouveaux cardinaux se sont réunis pour offrir leurs hommages au doyen du Sacré-Collège, S. Em. le cardinal Granito Pignatelli di Belmonte.

L'Osservatore Romano *du 23 février annonce qu'en cette même journée du 22 février, Sa Sainteté, par billet de la Secrétairerie d'Etat, a daigné assigner aux nouveaux cardinaux les Congrégations romaines suivantes :*

Em. card. Agagianian : Eglise orientale, Sacrements et Propagande. De plus, membre de la Commission pontificale pour la rédaction du Code de droit canonique oriental ;
Em. card. Glennon : Consistoriale, Concile et Fabrique de Saint-Pierre ;
Em. card. Aloisi Masella : Consistoriale, Sacrements, Religieux, Propagande, Rites, Affaires ecclésiastiques extraordinaires ;
Em. card. Micara : Propagande, Consistoriale, Rites, Affaires ecclésiastiques extraordinaires, Religieux, Sacrements ;
Em. card. Sapieha : Consistoriale, Eglise orientale, Séminaires et Universités ;
Em. card. Mooney : Concile, Propagande et Rites ;
Em. card. Mac Guigan : Consistoriale, Propagande, Fabrique de Saint-Pierre ;
Em. card. Stritch : Eglise orientale, Propagande, Séminaires et Universités ;
Em. card. Parrado y Garcia : Concile, Religieux, Fabrique de Saint-Pierre ;
Em. card. Roques : Consistoriale, Cérémoniale, Séminaires et Universités, Fabrique de Saint-Pierre ;
Em. card. de Vasconcellos Mottas : Religieux, Séminaires et Universités, Cérémoniale ;
Em. card. Petit de Julleville : Eglise orientale, Cérémoniale, Séminaires et Universités ;
Em. card. Gilroy : Eglise orientale, Propagande, Fabrique de Saint-Pierre ;
Em. card. Spellman : Consistoriale, Propagande, Séminaires et Universités, Eglise orientale ;
Em. card. de Gouveia : Sacrements, Propagande, Séminaires et Universités ;
Em. card. de Barros Camara : Religieux, Rites, Fabrique de Saint-Pierre ;
Em. card. Pla y Deniel : Eglise orientale, Religieux, Rites ;
Em. card. Frings : Religieux, Rites, Séminaires et Universités ;
Em. card. Griffin : Consistoriale, Propagande, Fabrique de Saint-Pierre ;
Em. card. Arce y Ochotorena : Consistoriale, Eglise orientale, Rites ;
Em. card. Mindszenty : Sacrements, Cérémoniale, Séminaires et Universités ;
Em. card. Ruffini : Sacrements, Concile, Séminaires et Universités ;
Em. card. von Preysing : Consistoriale, Concile, Cérémoniale ;
Em. card. von Galen : Eglise orientale, Concile, Fabrique de Saint-Pierre ;
Em. card. Caggiano : Concile, Rites et Fabrique de Saint-Pierre ;
Em. card. Tien : Propagande, Religieux, Cérémoniale ;
Em. card. Bruno : Sacrements, Concile, Religieux, Suprême tribunal de la Signature apostolique ; Commission pontificale pour l'interprétation du Code de droit canon.

Evêques préconisés au Consistoire secret du 22. 2. 46.

S. Exc. Mgr Emmanuel SILVEIRA D'ELBOUX, évêque titulaire de Barca, a été nommé évêque résidentiel de Ribeirao Preto (Brésil).
S. Exc. Mgr Edouard JENNINGS, évêque titulaire de Sala, devient le premier évêque du diocèse de Kamloops, érigé le 16 janvier 1946 (Canada).
S. Exc. Mgr Philippe CONDURU PACHECO est transféré du siège de Ilhéos à celui de Parahyba do Norte (Brésil).
S. Exc. Mgr Guillaume O'CONNOR, évêque de Superior, est transféré au siège de Madison (Etats-Unis), récemment érigé.
Mgr Charles-Pascal GRECO, vicaire général de l'archidiocèse de La Nouvelle-Orléans, est nommé évêque d'Alexandria, en Louisiane (Etats-Unis).
Mgr Albert MEYER, recteur du Grand Séminaire de Milwaukee, est nommé évêque de Superior (Etats-Unis).
Mgr Maurice ROY, recteur du Grand Séminaire de Québec, est nommé évêque de Trois-Rivières (Canada).
Mgr Georges LANDRY, curé de Louisdale (diocèse d'Antigonish), est nommé évêque de Hearst (Canada).
Mgr Thomas-Laurent NOA, directeur du Séminaire diocésain de Grand Rapids, est nommé évêque titulaire de Salona et coadjuteur, avec future succession, de S. Exc. Mgr Edmond Heelan, évêque de Sioux City (Etats-Unis).
Mgr Laurent BERECIARTUA BALERDI, chanoine du Chapitre de Saragosse, est nommé évêque titulaire de Andeda et auxiliaire de l'archevêque de Saragosse (Espagne).
Le R. P. Arnold APARICIO, Salésien, est nommé évêque titulaire de Aezani et auxiliaire de S. Exc. Mgr Louis Chavez y Gonzales, archevêque de San-Salvador (Amérique centrale).
Le R. P. François-Gérard-Constant KRAMER, Frère Mineur, est nommé évêque titulaire d'Europus et vicaire apostolique de Luanfu (Shansi, Chine sept.).
Le R. P. Désiré-Romain BOISGUERIN, des Missions-Etrangères de Paris, est nommé évêque titulaire de Celenderis et vicaire apostolique de Suifu (Szechwan, Chine occid.).
Le R. P. Etienne KUYPERS, Rédemptoriste, est nommé évêque titulaire de Termessus et vicaire apostolique de Surinam (Guyane hollandaise).

Dans la matinée du jeudi 28 février 1946, dans la salle du Trône, le Pape, en un Consistoire spécial, auquel assistaient, avec les cardinaux chefs d'Ordre, l'ambassadeur du Pérou, le ministre de Cuba et leurs familles, etc., a imposé le chapeau rouge à S. Em. le cardinal Manuel Arteaga y Betancourt, archevêque de Saint-Christophe de La Havane, lui donnant ensuite l'anneau cardinalice et lui assignant comme titre l'église de Saint-Laurent *in Lucina*. Ce cardinal n'avait pu être pré-

(1) C'est le 27 février, dans la salle du Consistoire, que le Pape a imposé le pallium à ces cardinaux, archevêques résidentiels, qui ne l'avaient pas encore reçu.

sent ni au Consistoire public du 21 février ni au Consistoire secret du lendemain. Un billet de la Secrétairerie d'Etat lui a assigné les SS. Congrégations romaines du Concile, de la Cérémoniale, de l'Eglise orientale.

Dans la même cérémonie, Sa Sainteté a remis l'anneau cardinalice et assigné le titre de l'église Saint-Eusèbe, au cardinal Jean-Gualbert Guevara, archevêque de Lima, qui n'avait pu assister au Consistoire secret du 22 février. Un billet de la Secrétairerie d'Etat a assigné au cardinal Guevara les SS. Congrégations romaines des Rites, de l'Eglise orientale, de la Fabrique de Saint-Pierre.

6. Notes documentaires

1° *Brèves notes biographiques* (1)

GRÉGOIRE-PIERRE XV AGAGIANIAN

Em. AGAGIANIAN (Grégoire-Pierre XV), *patriarche de Cilicie des Arméniens.*

Né à Achalgieh (Caucase) le 18 septembre 1895. Envoyé en 1906 au Collège Urbain de la Propagande à Rome, par son curé devenu administrateur apostolique du Caucase, Mgr Serge Der-Abrahamian, il y prit ses grades en philosophie, théologie et droit canon.

Ordonné prêtre le 23 décembre 1917, exerça durant deux ans le ministère sacerdotal à Tiflis (Géorgie) ; est rappelé en 1921 à Rome comme vice-recteur du Collège pontifical arménien. Professeur de dogme sacramentaire au Collège de la Propagande, examinateur du clergé au vicariat de Rome, consulteur de la Sacrée Congrégation pour l'Eglise orientale, membre de la Commission pour la codification du droit canon oriental. En 1932, succède à Mgr Der-Abrahamian comme recteur du Collège arménien ; nommé camérier secret de Pie XI le 5 août 1932. Le Pape le nomme visiteur apostolique de l'Institut patriarcal de Bzommar (Liban) en 1935 et évêque titulaire de Comène (Arménie) ; il est sacré à Saint-Nicolas de Tolentino (Rome) le 21 juillet 1935.

Elu le 30 novembre 1937 par l'épiscopat arménien catholique réuni à Beyrouth comme successeur du patriarche Avedis Pierre XIV Arpiarian, il prend le nom de Grégoire-Pierre XV, est intronisé le 5 décembre 1937 à Beyrouth, confirmé au Consistoire du 13 décembre 1937 où il reçoit le Pallium.

Outre l'arménien, il connaît bien les langues russe, italienne, française et anglaise.

LE CARDINAL JOHN GLENNON

Em. GLENNON (John), *archevêque de Saint-Louis* (*U. S. A.*)

D'origine irlandaise, né le 14 juin 1862 à Kinnegad (paroisse de Clouard, diocèse de Meath), fit ses études au Collège Saint-Finnian, à Mullingar, puis à All Hallows College, à Dublin. Venu aux Etats-Unis, incardiné au diocèse de Kansas City, il est ordonné prêtre le 20 décembre 1884 par Mgr Jean-Joseph Hogan.

Après trois ans de ministère sacerdotal, envoyé en Europe par son évêque pour un voyage d'études ; curé de la cathédrale, puis vicaire général de Kansas City ; le 14 mars 1896 élu à 34 ans évêque titulaire de Pinara et nommé coadjuteur de Mgr Hogan, sacré par ce dernier le 29 juin 1896 ; nommé le 27 avril 1903 coadjuteur de l'archevêque de Saint-Louis auquel il succèd le 13 octobre 1903 ; assistant au trône pontifical l 21 juin 1921.

Le diocèse de Saint-Louis compte un demi-mi lion de catholiques. Le cardinal John Glennon s'es surtout occupé de la formation, de la culture et d la vie spirituelle du clergé et des fidèles ; il a orga nisé de nombreuses œuvres de charité et sociale Il est décédé le 9 mars 1946. (Voir col. 197.)

LE CARDINAL BENEDETTO ALOISI MASELLA

Em. ALOISI MASELLA (Benedetto), *nonce a Brésil.*

Né à Pontecorvo (province de Frasinone, Itali le 29 juin 1879. Complète ses études théologique au Collège Pio Latino Americano de Rome.

Ordonné prêtre le 1er juin 1902, poursuit se études de philosophie et de théologie à la Grégo rienne et à l'Apollinaire pour prendre ses troi doctorats. Suit le cours de diplomatique à l'Aca démie des Nobles ecclésiastiques ; en 1908, nomm secrétaire de nonciature de 2e classe à Lisbonn En octobre 1910, la République étant proclamée, l nonce est rappelé. Mgr Aloisi Masella reste à Lis bonne chargé de représenter le Saint-Siège, ma sans caractère officiel. En 1918, les relations diplo matiques étant rétablies entre le Saint-Siège et l Portugal, Mgr Locatelli fut nommé nonce à Lis bonne.

Promu archevêque titulaire de Césarée de Mau ritanie et nommé nonce apostolique au Chili l 20 novembre 1919. Sacré à Rome, par le cardina Gasparri, le 21 décembre 1919.

Transféré le 26 avril 1927 à la nonciature d Rio de Janeiro (Brésil).

Durant sa longue nonciature, Mgr Aloisi Masel contribua à développer la vie catholique et le bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat.

LE CARDINAL CLEMENTE MICARA

Em. MICARA (Clemente), *nonce en Belgique internonce au Luxembourg.*

Né à Frascati (près de Rome) le 24 décemb 1879. Elève du Séminaire pontifical de Rome et d Collège Capranica.

Ordonné prêtre le 20 septembre 1902, prend se grades en théologie et en droit canon, suit le cours de l'Académie des Nobles ecclésiastiques. D 1909 à 1915, secrétaire de l'internonciature apo tolique de l'Argentine ; en 1915, auditeur de no ciature à Bruxelles ; en 1916, auditeur à Vienne.

Nommé archevêque titulaire d'Apamea de Syr le 7 mai 1920 et nonce apostolique en Tchécoslo vaquie le 17 mai, sacré à Rome le 8 août 1920 pa le cardinal P. Gasparri. Nonce apostolique en Be gique le 30 mai 1923 et internonce au Luxembour

En juillet 1940, sur l'ordre des Allemands, il d comme les autres diplomates quitter Bruxelles revenir à Rome. Il travailla à la Secrétairerie d'Eta et en novembre 1944 retourna à son poste en Be gique.

A célébré en 1945 son jubilé épiscopal de nonc et a reçu une lettre élogieuse (9. 7. 45) de S. Pie XII à cette occasion. (Cf. *A. A. S.*, t. XXXVII

LE CARDINAL ADAM SAPIEHA

Em. SAPIEHA (Adam-Etienne, prince), *archevêq de Cracovie.*

Né le 14 mai 1867 au château de Krascizyn (dio cèse de Przemysl), du prince Sapieha et de la prin

---

(1) Voir col. 180 les titres cardinalices et les Congrégations romaines assignées aux nouveaux cardinaux.

cesse Isabelle Sanguszko. Docteur en théologie de l'Université d'Insbruck, ordonné prêtre à Lvov le 1er octobre 1893 ; directeur du Grand Séminaire de Lvov ; étudie à Rome à l'Académie des Nobles ecclésiastiques et prend à l'Apollinaire le doctorat *in utroque jure*. Revint à Lvov, où il exerça divers emplois.

Le 23 février 1906, Pie X l'appelle à Rome avec la charge de camérier secret participant. En 1911, Pie X le nomme évêque de Cracovie et le sacre à la Chapelle Sixtine le 17 décembre 1911.

En 1925, le siège de Cracovie devint un archevêché-métropole, son titulaire fut promu prince-archevêque le 14 décembre 1925.

Chevalier de l'Aigle blanc de Pologne, en 1921, Mgr Sapieha est appelé le « père des pauvres ». Dans les deux dernières guerres il fonda ou inspira des Comités d'assistance aux populations ; a fondé également une maison pour les prêtres âgés et infirmes, un sanatorium pour les tuberculeux. Son action pastorale a été très étendue.

LE CARDINAL MOONEY

Em. MOONEY (Edward), *archevêque de Détroit (U. S. A.)*.

Né à Mount Savage (archidiocèse de Baltimore, Maryland) le 9 mai 1882 ; études classiques à Saint-Charles-College, à Ellicott City, puis au Séminaire de Baltimore pour les études de philosophie ; en 1905 vint à Rome, au Collège américain, prendre ses grades et y fut ordonné prêtre le 10 avril 1909. Enseigna le dogme au Séminaire de son diocèse de Cleveland ; en 1916, recteur du Séminaire de la cathédrale, puis curé de la paroisse Saint-Patrice, à Youngstown, et ensuite directeur spirituel du Collège pontifical américain de Rome.

Elu archevêque titulaire *pro illa vice* d'Irenopolis (1) le 18 janvier 1926, délégué apostolique aux Indes orientales le 21 janvier, sacré à Rome le 31 janvier par le cardinal G. Van Rossum, préfet la Propagande.

Nommé délégué apostolique au Japon le 30 mars 1931, puis le 28 août 1933, évêque de Rochester (Etat de New-York) ; le 26 mai 1937 promu premier archevêque de Détroit.

Mgr Mooney s'est consacré spécialement à la fondation de nouvelles paroisses et de centres de missions ; donna une grande impulsion à l'activité sociale catholique, spécialement au bénéfice des classes ouvrières ; a fondé des Fédérations de médecins, d'infirmiers, etc.

LE CARDINAL SALIÈGE

Em. SALIÈGE (Jules-Géraud), *archevêque de Toulouse*.

Né à Crouzy-Haut (diocèse de Saint-Flour) le 24 février 1870 ; ordonné prêtre le 21 septembre 1895 ; professeur de sciences, puis de philosophie au Petit Séminaire de Pleaux, professeur de morale au Grand Séminaire en octobre 1903, en devint supérieur en août 1907. Chanoine honoraire le 14 septembre 1905, puis vicaire général honoraire de Saint-Flour le 31 mars 1918. Pendant la guerre 1914-1918, infirmier, puis aumônier militaire volontaire.

Nommé le 29 octobre 1925 évêque de Gap ; promu le 6 décembre 1928 archevêque de Toulouse, succède à Mgr Germain. Intronisé le 11 février 1929. Assistant au trône pontifical à l'occasion de son jubilé sacerdotal en octobre 1945.

Durant la dernière guerre, défenseur des droits de l'Eglise et de la dignité de la personne humaine. Animateur des études ecclésiastiques.

Ayant une vision claire des besoins du temps, un souci constant d'éclairer et de guider les âmes, un amour effectif de toutes ses ouailles, Mgr Saliège, en des lettres pastorales, brèves, nettes, chargées de sens, montre la route.

On sait le rôle important qu'il a joué dans la zone Sud pendant l'occupation, par son attitude fière, courageuse, de défenseur intrépide des droits et de la dignité de la personne humaine.

Mgr Saliège avait été arrêté par les Allemands qui, au dernier moment, en raison de son état de santé, renoncèrent à l'emmener.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 4 mars 1946 (*Journal Officiel*, 6. 3. 46).

Le 3 mars 1946, au cours d'une cérémonie tout intime, Son Eminence reçut les insignes de Compagnon de la Libération des mains du commissaire de la République à Toulouse ; celui-ci salua en lui un de ceux qui, en ces dernières années, auront joué un rôle particulièrement efficace dans le combat que ne cesse de mener l'humanité pour la vraie liberté.

LE CARDINAL MAC GUIGAN

Em. MAC GUIGAN (Jacques-Charles), *archevêque de Toronto (Canada)*.

Né à Hunter River (diocèse de Charlottetown) le 26 novembre 1894 ; études au Séminaire de Québec, où il prend ses grades de docteur en théologie. Ordonné prêtre le 26 mai 1918.

De 1918 à 1920, chancelier de l'évêché de Charlottetown ; de 1921 à 1923, chancelier du diocèse d'Edmonton (Canada), puis durant sept ans vicaire général et fondateur et directeur du Grand Séminaire de Saint-Joseph ; protonotaire apostolique.

Promu le 30 janvier 1930 archevêque de Regina, sacré à Edmonton par Mgr Henri O'Leary, le 15 mai 1930, transféré le 22 décembre 1934 au siège de Toronto, assistant au trône pontifical depuis le 21 septembre 1943.

Mgr Mac Guigan a donné un grand développement à l' « Association pour la propagation de l'Eglise catholique » ; organisa en 1943 à Toronto une grande Exposition missionnaire ; développa l'instruction religieuse et la culture catholique dans l'enseignement supérieur.

Cinquième cardinal canadien, Mgr Mac Guigan est le premier de langue anglaise.

LE CARDINAL SAMUEL STRITCH

Em. STRITCH (Samuel-Alphonse), *archevêque de Chicago*.

Né le 17 août 1887 à Nashville (Tennessee), d'un père irlandais ; études au Séminaire de Cincinnati et au Collège pontifical de l'Amérique du Nord, à Rome ; ordonné prêtre à Rome le 21 mai 1910.

De retour aux Etats-Unis, vicaire puis curé à Memphis ; en 1915, secrétaire de l'évêque de Nashville, puis chancelier de l'évêché. Prélat domestique de Sa Sainteté en mai 1921 ; nommé à 34 ans, le 10 août 1921, évêque de Toledo, dans l'Ohio, construisit l'église cathédrale, fonda sept paroisses.

Le 26 août 1930, promu au siège archiépiscopal de Milwaukee (Wisconsin) ; organisateur remarquable, établit et développa le « Catholic Social

(1) L'évêché d'Irenopolis d'Isaurie a été conféré comme archevêché en 1866 et de 1915 à 1933.

Welfare Bureau ». Nommé archevêque de Chicago, le 27 décembre 1939, pour succéder au cardinal Mundelein, intronisé le 7 mars 1940. Son diocèse compte 1 652 587 catholiques.

Favorise l'éducation religieuse de la jeunesse ; nommé trésorier du Comité épiscopal pour les secours de guerre ; depuis 1935, membre du Conseil administratif de la « National Catholic Welfare Conference » ; président de la Commission administrative d'Action catholique, de la Commission pour la diffusion des enseignements pontificaux concernant les principes de la paix, a édité à ce sujet un volume intitulé : *Principles for peace.*

LE CARDINAL PARRADO Y GARCIA

Em. PARRADO Y GARCIA (Augustin), *archevêque de Grenade.*

Né le 5 octobre 1872 à Fuensaldana (Espagne) ; études au Séminaire de Valladolid ; ordonné prêtre le 21 septembre 1895.

Curé puis professeur, et ensuite supérieur du Séminaire de Valladolid. Chancelier de l'évêché d'Astorga, puis de l'archidiocèse de Salamanque, archidiacre de la cathédrale, doyen de la Faculté de théologie de l'Université pontificale catholique de Salamanque.

Le 20 mai 1925, élu évêque de Palencia ; développa les missions paroissiales, s'occupa avec un soin particulier de la formation du clergé.

Le 4 avril 1934, promu archevêque de Grenade ; construisit un nouveau Séminaire, présida le synode provincial de Grenade, forma le premier Institut de haute culture religieuse pour la formation des dirigeants de l'Action catholique.

Après la guerre civile espagnole nommé administrateur apostolique des trois diocèses de Jaen, Guadix et Almeria. A célébré en 1945 ses noces d'or sacerdotales.

LE CARDINAL ROQUES

Em. ROQUES (Clément-Emile), *archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo.*

Né à Graulhet (diocèse d'Albi) le 8 décembre 1880 ; prêtre au diocèse de Rodez le 2 avril 1904 ; obtient sa licence ès lettres à l'Institut catholique de Toulouse ; connaît parfaitement l'allemand ; professeur, censeur puis supérieur du Petit Séminaire de Barral à Castres ; chanoine honoraire d'Albi.

Elu évêque de Montauban le 15 avril 1929, fut sacré en la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi, par Mgr Cézerac, le 24 juin. Promu, cinq ans après, le 24 décembre 1934, à l'archevêché d'Aix, Arles et Embrun, puis six ans après, le 11 mai 1940, à l'archevêché de Rennes où il succéda à Mgr Mignen.

Le nouveau cardinal se distingue par la netteté et la précision de sa pensée et de son enseignement, sa clairvoyante compréhension des besoins du monde actuel, le développement qu'il a donné dans son bel archidiocèse de la catholique Bretagne aux mouvements de conquête et aux œuvres d'enseignement.

Prenant la parole pour la première fois depuis l'annonce de son élévation à la pourpre cardinalice, il déclarait notamment : « On ne peut pas concevoir que la liberté de l'enseignement puisse être menacée ou même simplement contestée, car elle est essentielle, et si l'on y touche, c'est tout l'édifice de nos libertés qui est ébranlé. Il ne peut être question d'enlever à la famille le droit de donner à l'enfant l'éducation de son choix. »

Pendant l'occupation, Mgr Roques accomplit avec énergie son ministère, défendant tout particulièrement — et sa parfaite connaissance de la langue allemande lui fut en cela singulièrement utile — les jeunes Français devant les mesures de l'occupant.

LE CARDINAL JEAN DE JONG

Em. DE JONG (Jean), *archevêque d'Utrecht (Hollande).*

Né le 10 septembre 1885 à Nes, dans l'île d'Ameland, appartient à une famille nombreuse dont trois fils devinrent prêtres et une fille religieuse. Fit ses études au Séminaire d'Utrecht. Ordonné prêtre le 15 août 1908, prit ensuite ses grades en philosophie et en théologie à l'Université grégorienne.

De retour en Hollande, fit un peu de ministère paroissial et en 1914 devint professeur d'histoire ecclésiastique au Séminaire Rijsenburg d'Utrecht, dont il prit la direction en 1931. En 1933, chanoine pénitencier du Chapitre cathédral. Le 3 août 1935 il est nommé archevêque titulaire de Rhusium et coadjuteur, avec future succession, de Mgr J. Jansen, archevêque d'Utrecht ; sacré le 12 septembre 1935, il succédait à Mgr Jansen le 14 février 1936.

Il a collaboré pendant de longues années à des revues hollandaises multiples, a écrit un grand nombre d'articles d'histoire religieuse : son manuel d'*Histoire ecclésiastique* en quatre volumes est bien connu en Hollande. Historien profond et scrupuleux, Mgr de Jong est en même temps un théologien et il s'est affirmé pendant l'occupation allemande un défenseur de la vie catholique et culturelle de son pays, contre les erreurs nazies (1).

Officier de l'Ordre d'Orange Nassau, chevalier de l'Ordre du Lion néerlandais, Mgr Jean de Jong est le quatrième Hollandais revêtu de la pourpre.

---

(1) A l'annonce du cardinalat de Mgr de Jong, S. A. R. la princesse Juliana et le prince Bernhard ont rendu, le 28 décembre, visite à l'archevêque d'Utrecht.

Voici ce qu'écrivait en cette même occasion le premier ministre hollandais, professeur Willem Schermerhorn, qui, dès le 24 décembre, allait présenter ses félicitations au primat de Hollande.

« L'annonce de l'élévation de l'archevêque d'Utrecht, Mgr J. de Jong, sera accueillie par tout le peuple néerlandais avec joie et avec satisfaction... Les temps sont révolus où un événement si exceptionnel pouvait avoir lieu dans le monde catholique sans toucher le reste (la partie non catholique) du peuple néerlandais... Bien que l'Eglise centre tout sur le salut des âmes, il reste vrai cependant qu'en tant qu'Eglise elle occupe en même temps une place particulière et d'une valeur propre dans notre vie nationale...

... Mgr de Jong est maintenant (par sa nouvelle nomination) honoré comme chrétien croyant et comme savant. Le peuple hollandais tout entier, catholique, protestant ou non croyant voit dans son élévation au cardinalat la reconnaissance de la justesse de l'attitude de l'épiscopat néerlandais et un témoignage rendu au courage avec lequel l'archevêque d'Utrecht a dirigé la résistance spirituelle contre une conception de vie qui n'était pas chrétienne... »

Son état de santé n'a pas permis au cardinal Jean de Jong de se rendre à Rome pour le Consistoire du 18 février 1946. C'est le 28 février, à la cathédrale d'Utrecht, en présence des autorités et de délégations ecclésiastiques et civiles, que le nonce, Mgr Giobbe, délégué par le Pape, fit lire le Bref pontifical (traduit en néerlandais) contenant la nomination de S. Exc. Mgr de Jong au cardinalat. Après avoir reçu les félicitations et les vœux du nonce, le nouveau cardinal répondit par une allocution où il exprimait en latin, puis en néerlandais, ses sentiments de profonde gratitude envers S. S. Pie XII et envers son représentant. Après la prestation du serment, Mgr Giobbe imposa la barrette rouge et célébra la Messe pontificale avec assistance au trône du cardinal de Jong. Le soir, il y eut des fêtes grandioses, entre autres un cortège (avec chars symboliques, flambeaux, etc.) de plusieurs milliers de personnes pour célébrer l'élévation à la dignité cardinalice de l'archevêque d'Utrecht.

cardinalice depuis le Pape Adrien VI (cardinal Adrien Floriszoon Boyens) ; c'est le premier évêque hollandais résidentiel créé cardinal.

LE CARDINAL DE VASCONCELLOS MOTTAS

Em. DE VASCONCELLOS MOTTAS (Charles-Carmel), *archevêque de Saint-Paul, au Brésil.*

Né à Bom Jesus do Amparo (archidiocèse de Marianna, Etat de Minas Geraes) le 16 juillet 1890, fit ses études de droit, ses études théologiques au Séminaire de Marianna.

Ordonné prêtre le 29 juin 1918 ; curé de Sabara, puis recteur du Séminaire de Bello Horizonte ; élu évêque titulaire d'Algiza le 29 juillet 1932, et auxiliaire de l'archevêque de Diamantina, sacré le 30 octobre 1932 ; promu archevêque de Sao Luiz de Maranhao le 19 décembre 1935, transféré à Sao Paulo du Brésil le 13 août 1944, intronisé le 18 novembre 1944.

Il a fondé une Faculté catholique pour la diffusion de la saine doctrine dans les classes cultivées ; organisateur éclairé de l'Action catholique et animateur zélé de l'action sociale chrétienne.

LE CARDINAL PETIT DE JULLEVILLE

Em. PETIT DE JULLEVILLE (Pierre), *archevêque de Rouen.*

Né à Dijon le 22 novembre 1876 ; fils de l'historien bien connu de la littérature française ; études au Séminaire Saint-Sulpice ; ordonné prêtre à Paris, le 4 juillet 1903 ; professeur de dogme au Grand Séminaire d'Issy, puis chanoine et supérieur de l'Ecole Sainte-Croix de Neuilly de 1910 à 1927. Aumônier militaire pendant la grande guerre 1914-1918.

Elu évêque de Dijon au Consistoire du 23 juin 1927, sacré le 29 septembre suivant. Promu archevêque de Rouen le 7 août 1936, intronisé le 12 octobre, succédant à Mgr André du Bois de La Villerabel, continua néanmoins à administrer le diocèse de Dijon du 18 septembre 1936 au 15 mai 1937.

D'une doctrine sûre, d'une bonté paternelle et conquérante, Mgr Petit de Julleville a donné aux œuvres et mouvements d'Action catholique une organisation méthodique et une impulsion, tout en continuant à s'intéresser aux questions de formation intellectuelle.

Pendant l'occupation, il continua son œuvre de pasteur sans crainte et affirma toujours nettement les droits de l'Eglise et des âmes.

Le nouveau cardinal, spécialiste des questions catéchistiques, président de la Commission nationale du catéchisme depuis 1942, conquit l'admiration unanime par sa courageuse attitude et son dévouement aux sinistrés de sa ville épiscopale si éprouvée par la guerre.

LE CARDINAL NORMAN GILROY

Em. GILROY (Norman), *archevêque de Sydney.*

Né à Sydney le 22 janvier 1896 de parents irlandais émigrés, famille modeste. Etudes techniques, employé dans les postes. Lors de la dernière guerre, radiotélégraphiste de bord dans le service des transports maritimes, fit la campagne de Gallipoli, où les forces navales anglo-françaises furent mises à une dure épreuve. En 1916, il entend l'appel de Dieu et entre au Collège de Saint-Colomban, à Spring Wood ; en 1919, il suit les cours au Collège de la Propagande. Prêtre à Rome le 24 décembre 1923.

De retour en Australie, fut attaché durant six ans à la Délégation apostolique de Sydney ; en 1931, devient secrétaire de l'évêque de Lismore, Mgr Carroll, puis chancelier de l'évêché.

Nommé évêque de Port Augusta le 10 décembre 1934, sacré le 17 mars 1935 par Mgr Bernardini, délégué apostolique ; archevêque titulaire de Cypsela, le 1er juillet 1937, et coadjuteur de l'archevêque de Sydney, Mgr Michel Kelly, auquel il succède le 8 mars 1940.

Mgr Gilroy continua les sages initiatives de son prédécesseur sur le terrain social charitable. Son archidiocèse compte plus de 300 000 catholiques.

LE CARDINAL FRANÇOIS SPELLMAN

Em. SPELLMAN (François-Joseph), *archevêque de New-York.*

Né à Whitman (au diocèse de Boston) le 4 mai 1889 ; fit ses études en 1911 au Collège de l'Amérique du Nord, à Rome. Prêtre le 14 mai 1916, exerce le ministère sacerdotal à la cathédrale Sainte-Croix, à Boston. En 1922, vice-chancelier de l'archevêché de Boston. De 1925 à 1932, il réside à Rome, travaille à la Secrétairerie d'Etat comme traducteur en anglais des documents pontificaux. Fit partie de la légation du cardinal Lauri au Congrès eucharistique de Dublin en juin 1932.

Elu au siège titulaire de Sila et auxiliaire à Boston le 29 juillet 1932, fut sacré à Saint-Pierre par le cardinal Pacelli, le 8 septembre suivant. Promu archevêque de New-York le 15 avril 1939.

Nommé le 11 décembre 1939 Ordinaire militaire pour l'armée des Etats-Unis, Mgr Spellman a entrepris de longs voyages sur tous les fronts pour organiser et contrôler le fonctionnement de l'aumônerie militaire catholique. On cite deux ouvrages de lui écrits au retour de voyages sur le front : *Action This Day,* titre inspiré par une conversation à Londres avec M. Churchill, et *No Greater love, The story of our soldiers* (Il n'est pas de plus grand amour, L'histoire de nos soldats), journal de voyage du military Vicar.

Dans l'activité prodigieuse, mais expérimentée et préparée, du nouveau cardinal, il faut souligner qu'il fonda et développa dans son diocèse des centres de culture, bâtit de nouvelles églises, organisa une campagne en faveur d'abris à fournir à l'enfance abandonnée, etc.

LE CARDINAL CARO RODRIGUEZ

Em. CARO RODRIGUEZ (Joseph-Marie), *archevêque de Santiago du Chili.*

Né à Cahuil (diocèse de Santiago) le 12 juillet 1866 ; étudie au Séminaire de Santiago, puis à Rome au Collège Pio Latino Americano ; ordonné prêtre le 20 décembre 1890. Pendant vingt ans professeur de dogme, de grec et d'hébreu au Séminaire de Santiago, puis curé.

Elu évêque titulaire de Mylassa le 5 janvier 1912 et vicaire apostolique de Tarapaca ; sacré le 28 avril 1912 ; transféré à La Serena le 14 décembre 1925. A célébré en 1937 le 25e anniversaire de son épiscopat et fut à cette occasion nommé par le Pape Assistant au trône pontifical (6 novembre 1937) et promu archevêque de Santiago du Chili le 20 mai 1939. Une grave affection pulmonaire l'a empêché d'assister aux divers Consistoires.

Il a écrit divers ouvrages sur Jésus-Christ, le mariage chrétien, la sociologie populaire, etc.

LE CARDINAL CLEMENTE DE GOUVEIA

Em. DE GOUVEIA (Theodose-Clemente), *archevêque de Lourenço-Marques* (*Mozambique*).

Né à São Jorge (Madère, au diocèse de Funchal) le 13 mai 1889 ; fit ses études supérieures dans les Universités d'Europe ; étudia la philosophie à l'Institut catholique de Paris, docteur en droit canon et en théologie à l'Université pontificale grégorienne, études sociales à Bergame et à Louvain ; ordonné prêtre le 19 avril 1919 ; professeur au Séminaire de Funchal, puis secrétaire de la Curie épiscopale ; vice-recteur en 1929, puis recteur en 1934 du Collège pontifical portugais de Rome ; camérier puis prélat de Sa Sainteté en 1934, il organisa, lors de l'Exposition vaticane mondiale de la Presse catholique, le pavillon portugais.

Elu évêque titulaire de Leuca et prélat *nullius* de la prélature de Mozambique le 18 mai 1936 ; sacré le 5 juillet par le cardinal Rossi.

A la suite de la signature (7 mai 1940) de l'accord missionnaire avec le Portugal, le Saint-Siège décida l'érection de l'archidiocèse de Lourenço-Marques ; Mgr de Gouveia en devint le premier archevêque le 18 janvier 1941.

Mgr de Gouveia s'est occupé beaucoup des vocations sacerdotales indigènes. Multiples et variées sont les œuvres qu'il a entreprises dans son diocèse ; il a construit une nouvelle cathédrale consacrée il y a deux ans par le cardinal Cerejeira, patriarche de Lisbonne. Son archidiocèse comprend 135 000 catholiques.

LE CARDINAL DE BARROS CAMARA

Em. DE BARROS CAMARA (Jaime), *archevêque de Saint-Sébastien de Rio de Janeiro.*

Né à San José (diocèse de Florianopolis, Brésil) le 3 juillet 1894 ; fit ses études de philosophie et de théologie au Séminaire de Saint-Léopold, à Rio Grande do Sul. Ordonné prêtre le 1er janvier 1920 ; en 1924, curé de l'église cathédrale ; recteur du Séminaire archiépiscopal d'Azambuja-Brusque ; chanoine en 1928, puis prélat domestique en 1935.

Nommé évêque de Mossoro (Rio Grande), le 19 décembre 1935 ; sacré le 2 février 1936. Archevêque de Belem do Grao-Para le 15 septembre 1941 ; archevêque de Saint-Sébastien de Rio de Janeiro le 3 juillet 1943, où il succéda au cardinal Sébastien Leme.

S'est occupé surtout de la formation et de la sanctification du clergé, de grouper les ouvriers catholiques par des œuvres d'assistance, des maisons de refuge, etc. ; d'organiser l'Action catholique ; de fonder de nouvelles paroisses ; a ouvert aussi une Ecole supérieure de musique sacrée.

LE CARDINAL PLA Y DENIEL

Em. PLA Y DENIEL (Enrico), *archevêque de Tolède.*

Né à Barcelone le 19 décembre 1876 ; études à l'Université grégorienne de Rome, où il conquiert ses trois doctorats en théologie, droit canonique et philosophie. Ordonné prêtre à Rome le 15 juillet 1900 ; professeur au Grand Séminaire de Barcelone, chanoine, directeur de l'Action sociale de Barcelone, mit sur pied la Ve Semaine sociale espagnole, directeur de l'hebdomadaire *El social.*

Elu évêque d'Avila le 4 décembre 1918 ; sacré dans la cathédrale de Barcelone, par le nonce Mgr Ragonesi, le 8 juin 1919 ; transféré à Salamanque le 28 janvier 1935 ; promu archevêque de Tolède le 31 octobre 1941.

Mgr Pla y Deniel fit plusieurs voyages à travers l'Europe pour se rendre compte des conditions sociales et économiques des divers pays. Organisateur de l'Action catholique ; fondateur de plusieurs organismes en faveur des ouvriers ; défenseur des Syndicats catholiques. Fonda plusieurs collèges universitaires, ouvrit des maisons d'étudiants et érigea l'Université pontificale catholique de Salamaque. Rebâtit le Séminaire diocésain détruit par la guerre civile et restaura plusieurs paroisses détruites. Directeur national de l'Action catholique en Espagne, a publié plusieurs ouvrages sur des questions religieuses, philosophiques, sur Balmès, etc. A écrit une biographie du R. P. Wernz, 25e Préposé général de la Compagnie de Jésus.

LE CARDINAL ARTEAGA Y BETANCOURT

Em. ARTEAGA Y BETANCOURT (Emmanuel), *archevêque de Saint-Christophe de La Havane.*

Né le 28 décembre 1879 à Camagüey, une des principales villes de l'île de Cuba, d'une famille qui se distingua dans la lutte pour l'indépendance du pays. Sa famille exilée se fixa à Caracas (Venezuela), où il entra au Séminaire et prit son doctorat en droit à l'Université. Ordonné prêtre le 17 avril 1904.

Rentré dans sa patrie en 1911, nommé curé du sanctuaire de Notre-Dame de la Charité, fit partie du Conseil municipal de Camagüey. En 1915, il est nommé vicaire général de Saint-Christophe de La Havane ; prélat domestique de Sa Sainteté en 1925 ; élu archevêque de Saint-Christophe de La Havane le 26 décembre 1941, sacré le 24 février 1942.

Mgr Arteaga y Betancourt a collaboré à plusieurs revues ; c'est un conférencier et un prédicateur célèbre.

LE CARDINAL JOSEPH FRINGS

Em. FRINGS (Joseph), *archevêque de Cologne.*

Né à Neuss (archidiocèse de Cologne) le 6 février 1887 ; études théologiques à Innsbruck, Fribourg et à Bonn. Ordonné prêtre le 10 août 1910, va en 1913 à Rome suivre les cours de l'Institut pontifical biblique. Pendant plusieurs années s'occupe du ministère paroissial en diverses localités de l'archidiocèse de Cologne, surtout à Köln-Braunsfeld. Directeur du Séminaire archidiocésain.

Elu archevêque de Cologne le 1er mai 1942, sacré le 21 juin 1942 ; son père, âgé de plus de 90 ans, assistait à ce sacre.

Mgr Frings s'est dévoué sans compter et comme en bravant la mort au service de ses fidèles lors des bombardements et incendies de sa ville épiscopale durant la guerre.

LE CARDINAL GUEVARA

Em. GUEVARA (Juan-Gualberto), *archevêque de Lima.*

Né à Vitor (diocèse d'Arequipa) le 11 juillet 1882 ; études théologiques au Séminaire diocésain. Après son ordination, le 2 juin 1906, s'occupa d'apostolat parmi les jeunes. Son évêque, Mgr Halguin, l'envoie à Rome, au Collège Pio Latino Americano, parfaire ses études et prendre ses grades en droit canonique. De retour, il reprend son apostolat de la jeunesse ecclésiastique et universitaire et commence celui de la presse pour la défense de

l'Eglise. Il est pendant vingt-cinq ans directeur du journal *El Deber,* le plus ancien quotidien du Pérou méridional et le meilleur journal du pays. Entre temps, écrit plusieurs ouvrages d'apologétique et de sociologie, s'occupe de l'Action catholique et exerce des charges importantes à la Curie épiscopale d'Arequipa et au Chapitre cathédral.

Nommé en 1936 prélat domestique de Pie XI et le 15 décembre 1940 évêque de Trujillo, centre maritime, commercial, industriel et siège d'une Université. Sacré le 2 mars 1941, par Mgr Cento, nonce apostolique. Le 23 mai 1943, Trujillo devint siège métropolitain, l'évêque fut promu à la dignité d'archevêque. Le IIIe Congrès eucharistique national du Pérou fut célébré à Trujillo en octobre 1943. Mgr Guevara fut transféré au siège primatial de Lima le 19 décembre 1945, succédant à Mgr Pierre-Pascal Farfan de los Godos.

Le 13 janvier 1945, Mgr Guevara, « un des meilleurs fils du Pérou », fut nommé *Ordinarius Castrensis* de la République du Pérou.

LE CARDINAL BERNARD GRIFFIN

Em. GRIFFIN (Bernard), *archevêque de Westminster.*

Né à Birmingham, le 21 février 1899 ; son père, commerçant et conseiller municipal de Birmingham, s'occupait, comme sa mère, d'œuvres d'assistance en faveur des ouvriers et des pauvres. Un de ses frères est prêtre dans l'Ordre de Saint-Benoît. Prit part à la guerre de 1914. Après la guerre, études au Séminaire Sainte-Marie, près Oscott ; envoyé par son évêque à Rome au Collège anglais, suit les cours à la Grégorienne et prend ses grades en théologie et en droit canonique. Prêtre le 1er novembre 1924. A peine de retour à Birmingham, nommé chancelier de l'archevêché. En 1937, quitte cette charge pour prendre la direction de plusieurs Institutions de bienfaisance ; il y consacre toutes ses qualités et son activité.

Le 26 mai 1938, nommé évêque titulaire d'Appia et auxiliaire à Birmingham ; sacré le 30 juin 1938. Promu archevêque de Westminster le 18 décembre 1943, il succède au cardinal Hinsley.

S'est toujours montré à la hauteur des responsabilités et des devoirs que la guerre lui apporta, secondant les vues et les directives du Pape pour unir les esprits et les cœurs dans la pratique des principes chrétiens, surtout de la vertu de charité.

LE CARDINAL ARCE Y OCHOTERENA

Em. ARCE Y OCHOTORENA (Emmanuel), *archevêque de Tarragone.*

Né à Ororbia (diocèse de Pampelune) le 18 août 1879 ; études aux Séminaires de Pampelune et de Saragosse, puis à l'Université grégorienne de Rome ; prêtre à Rome, le 17 juillet 1904 ; professeur de droit canonique ; vicaire général et directeur de l'Action catholique diocésaine.

Protonotaire apostolique, élu évêque de Zamora le 5 février 1929, publié le 15 juillet. Transféré au siège d'Oviedo le 22 janvier 1938, diocèse particulièrement éprouvé par la guerre civile, y rebâtit la cathédrale. Promu archevêque de Tarragone le 19 mars 1944.

Evêque de Zamora, il s'occupa beaucoup de l'Action catholique, fonda un Institut diocésain pour l'enseignement religieux supérieur ; se distingue par son amour particulier pour les pauvres et les ouvriers.

LE CARDINAL MINDSZENTY

Em. MINDSZENTY (Joseph), *archevêque d'Esztergom et primat de Hongrie.*

Né à Csehimindszenty en 1892 ; ordonné prêtre en 1915 ; pendant plusieurs années curé de Zalaegerszeg.

Elu évêque de Veszprem le 3 mars 1944 ; sacré le 25 mars 1944, succède à un évêque, Mgr Marino Biro de Padany, qui a défendu contre le culte idolâtrique de l'Etat les droits et la liberté de l'Eglise ; il en a publié la vie. En septembre 1945, promu archevêque d'Esztergom ; intronisé le 7 octobre suivant dans la basilique très endommagée par les bombes.

Durant l'occupation nazie de la Hongrie, exemple de maintien digne et d'une résistance ferme aux menaces allemandes ; fut déporté ; se rendit en procession suivi du clergé et d'un groupe de fidèles au lieu assigné pour sa résidence. Il prit avec lui les séminaristes qui devaient être ordonnés, et après avoir fait avec eux la retraite préparatoire, leur conféra les ordres sacrés dans le couvent où il était enfermé. Furieux de sa popularité, les Allemands l'enfermèrent dans la prison de Kohida ; après quelque temps, sur les réclamations unanimes, il fut relâché et rendu à son siège épiscopal.

LE CARDINAL RUFFINI

Em. RUFFINI (Ernesto), *archevêque de Palerme.*

Né le 19 janvier 1888, à San Benedetto Po, diocèse de Mantoue, d'une famille originaire du Trentin. Etudes au Séminaire épiscopal de Mantoue, à la Faculté de théologie de Milan. Ordonné prêtre le 10 juillet 1910. Suit à Rome les cours à l'Institut biblique pontifical, fait ensuite un voyage d'études en Syrie, en Palestine, en Grèce et en Egypte. Professeur d'Introduction biblique au Séminaire romain et de sciences bibliques, et en 1930 à la Propagande.

Protonotaire apostolique le 15 juin 1931 ; consulteur du Saint-Office le 14 novembre 1924 ; de la Commission biblique, 26 novembre 1925 ; des Affaires ecclésiastiques extraordinaires, le 24 janvier 1929 ; secrétaire de la Congrégation des Séminaires le 28 octobre 1928 ; préfet des études de l'Athénée du Séminaire romain le 13 janvier 1931 ; nommé archevêque de Palerme en 1945, succède au cardinal Lavitrano ; sacré le 8 décembre 1945.

En septembre 1934, fait partie de la mission pontificale, présidée par S. Em. le cardinal Pacelli, envoyée à Buenos-Aires pour le 32e Congrès eucharistique international. Membre de l'Académie pontificale romaine de Saint-Thomas-d'Aquin, président de l'Académie pontificale de l'Immaculée-Conception, président de l'Union médicale Saint-Luc, fondée par lui en 1944, Mgr Ruffini a publié de nombreux travaux en particulier sur les questions bibliques.

LE CARDINAL VON PREYSING

Em. VON PREYSING LICHTENEGG-MOOS (comte Conrad), *évêque de Berlin.*

Né au château de Kronwinkel (au diocèse de Munich) le 30 août 1880, d'une famille noble, quatrième de onze fils, dont deux frères prêtres, curés en Bavière. Etudes de droit pendant quatre ans aux Universités de Munich et de Wurtzbourg, docteur en droit ; après quatre années d'activité professionnelle, fut envoyé à Rome comme secrétaire

de l'ambassade de Bavière, près le Quirinal ; il y trouve la vocation ecclésiastique. Etudes théologiques à Innsbruck. Ordonné prêtre le 26 juillet 1912 ; secrétaire du cardinal Bettinger, archevêque de Munich, chanoine de la cathédrale, camérier d'honneur.

Elu évêque d'Eichstaett le 9 septembre 1932, sacré par Mgr Hauck le 28 octobre. Transféré le 5 juillet 1935 à l'évêché de Berlin, érigé en 1928 ; intronisé le 7 septembre, préconisé le 16 décembre suivant. Assistant au trône pontifical depuis le 15 juillet 1938.

Remarquable prédicateur et directeur d'âmes, l'évêque de Berlin unit à une bonté très grande, une fermeté invincible dans l'affirmation et la défense des principes. Il résista à la persécution national-socialiste ; perdit dans le bombardement de Berlin son église cathédrale et sa résidence épiscopale, resta toujours au milieu de ses fidèles pour les réconforter et les secourir.

LE CARDINAL VON GALEN

Em. VON GALEN (Klemens-August), *évêque de Münster.*

Né au château de Dinklage (Oldenburg), au diocèse de Münster, le 16 mars 1878, dernier des onze enfants d'une famille noble, fit ses humanités au Collège des Jésuites de Feldkirch et ses études philosophiques et théologiques aux Universités de Fribourg en Suisse, d'Innsbruck et de Münster. Ordonné prêtre le 28 mai 1904. Pendant vingt-trois ans, il œuvre dans deux paroisses de Berlin. En 1929, est curé de la paroisse Saint-Lambert, à Münster.

Elu évêque de Münster le 5 septembre 1933, sacré le 28 octobre suivant ; assistant au trône pontifical le 13 septembre 1943.

L'évêque de Münster combattit résolument du haut de la chaire, par ses écrits, par ses protestations auprès des autorités publiques, le néo-paganisme allemand ; installa l'enseignement religieux extrascolaire ; défendit l'école confessionnelle. Pendant la guerre protesta publiquement contre la réquisition brutale et injustifiée des couvents, l'expulsion des prêtres et des religieuses. Intrépide défenseur des droits de Dieu et de l'Eglise. Les nazis déchaînèrent une propagande acharnée contre lui ; ses prêtres furent exilés et il subit de nombreuses menaces de la part de la Gestapo. On trouvera dans *la Documentation Catholique* (nouvelle série, nos VI et VII) ses sermons des 13, 20 juillet et 3 août 1941 sur la situation faite à l'Eglise par le national-socialisme persécuteur.

LE CARDINAL CAGGIANO

Em. CAGGIANO (Antoine), *évêque de Rosario (Argentine).*

Né à Coronda (village voisin de Rosario, compris alors dans le diocèse de Santa-Fé) le 30 janvier 1889, de parents italiens. Etudes au Séminaire de Santa-Fé ; envoyé en 1905 à Rome, au Collège Pio Latino Americano pour ses études philosophiques et théologiques ; sa santé le force à rentrer dans sa patrie en 1909. Ordonné prêtre le 23 mars 1912, après avoir dû interrompre plusieurs fois ses études. Après un an de ministère paroissial, enseigne durant sept ans la philosophie au Séminaire. S'occupe beaucoup d'apostolat auprès des enfants et des étudiants. Envoyé par son évêque en 1930 à Rome pour étudier l'Action catholique. Nommé assistant national pour l'A. C. en Argentine.

En 1934, le nouveau diocèse de Rosario est érig (près d'un million de fidèles), il en est nommé premier évêque le 13 septembre 1934 ; sacré l 17 mars 1935 à Rosario.

LE CARDINAL THOMAS TIEN

Em. TIEN (Thomas), *évêque titulaire de Rusp et vicaire apostolique de Tsing-Tao.*

Né à Changtsiu, dans le vicariat apostolique d Yangku, le 27 septembre 1890 ; baptisé en 1901 études au Grand Séminaire de Yenchowfu ordonné prêtre le 9 juin 1918, puis entre dans l Société du Verbe-Divin de Steyl (Hollande).

Préfet apostolique le 24 février 1934, élevé a rang de vicaire apostolique de Yangku le 21 juille 1939, transféré au vicariat apostolique de Tsing-Tao et nommé à l'évêché titulaire de Ruspe l 10 novembre 1944.

Premier et seul évêque chinois sacré par Pie XI lui-même à Saint-Pierre le 29 octobre 1939.

LE CARDINAL BRUNO

Em. BRUNO (Giuseppe), *secrétaire de la Sacré Congrégation du Concile, cardinal-diacre.*

Né le 30 juin 1875 à Sezzadio (diocèse d'Acqui) Etudes au Séminaire diocésain et à Rome. Docteu en théologie, philosophie et droit canon *in utroqu jure.* Ordonné prêtre le 10 avril 1898.

Secrétaire de l'Académie pontificale de théologi le 15 décembre 1928, de la Sacrée Congrégatio du Concile le 3 juillet 1930 ; secrétaire de la Com mission pontificale pour l'interprétation authentiqu du Code de droit canon ; commissaire de l'Instit pontifical d'archéologie chrétienne. Protonotair apostolique le 25 juillet 1932.

Visiteur apostolique dans plusieurs diocès d'Italie ; a fait partie de la légation du cardina Lépicier au Concile régional de Malte du 9 a 16 juin 1935. Directeur du bulletin officiel *Act Sanctae Sedis,* puis des *Acta Apostolicae Sedi* a publié un volume intitulé : *Codicis juris can nici interpretationes authenticae.*

9° Cardinaux décédés depuis l'avènement de Pie X

A la liste des 23 cardinaux décédés depuis 2 *mars 1939 que nous avons déjà publiée* (*cf.* D. C t. XLIII, col. 42-43), *il convient d'ajouter :*

24. Le cardinal Pietro BOETTO, né à Vigone Torino, le 19 mai 1871. Entré chez les Jésuites, 1er février 1888, il prononce ses vœux en 1890 est ordonné prêtre le 30 juillet 1901 ; profès 2 février 1906 de la province de Turin ; visite d'Espagne ; Procureur général le 10 octobre 192 assistant général pour l'Italie le 25 mars 193 Créé cardinal-diacre le 16 décembre 1935, a reç le 19 décembre le chapeau avec la diaconie Saint *Ange in Pescheria.* Elu archevêque de Gên le 17 mars 1938, sacré le 24 avril suivant. Décé à Gênes le 31 janvier 1946, inhumé dans la cryp de la cathédrale Saint-Laurent.

En avril 1945, alors que le vent de la dérou soufflait sur l'Allemagne, devant l'avance d armées alliées, le commandement militaire all mand décida, avant de se retirer, de détrui Gênes. Le cardinal se rendit à la Kommandantu Son prestige, son autorité, sa grandeur morale so tels qu'il réussit à convaincre l'ennemi. Gên sera épargnée. Par l'intermédiaire de son mai — un socialiste, — la cité lui a conféré la bou geoisie d'honneur.

Le jour de sa mort, toutes les salles de spectacles, tous les cinémas fermèrent leurs portes en signe de deuil. Pendant trois jours, un incessant défilé d'une foule désolée et recueillie défila devant la dépouille mortelle de son archevêque.

25. Le cardinal John GLENNON, archevêque de Saint-Louis. (Voir col. 183.)

Avant de regagner les Etats-Unis, après le Consistoire du 18 février 1946, S. Em. le cardinal Glennon, archevêque de Saint-Louis (Etats-Unis), avait tenu à passer par l'Irlande, son pays natal.

Rentré de Rome lundi matin 4 mars, le prélat avait assisté au déjeuner donné en son honneur par le gouvernement irlandais. Se sentant fatigué, il avait manifesté, le lendemain, son intention de se reposer quelque temps. Le bulletin de santé publié signalait que le vénéré prélat présentait des symptômes d'urémie. Dans la matinée de samedi 9 mars 1946, l'archevêque de Saint-Louis a rendu le dernier soupir à Dublin. Après les obsèques solennelles célébrées à Mullingar, le corps du cardinal a été transféré en avion à Saint-Louis, où il sera inhumé. (Col. 183.)

7. La remise des insignes cardinalices

au cardinal Saliège, archev. de Toulouse (2. 3. 46)

Par suite de son état de santé, le cardinal Saliège n'a pu se rendre à Rome pour y participer aux cérémonies consistoriales. C'est le samedi 2 mars que S. Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique, délégué par le Pape, lui a remis à Toulouse, au nom du Saint-Père, les insignes cardinalices.

A 10 heures, S. Exc. le nonce, reçu à la gare Matabiau par S. Exc. Mgr de Courrèges, supérieur de Saint-Louis-des-Français à Rome et ancien auxiliaire de Toulouse, et par les autorités civiles, a remis, dans les salons de l'archevêché, à Mgr Saliège le *biglietto* et le décret de nomination.

Il complimenta Son Eminence en termes à la fois cordiaux et chaleureux. Son Eminence répondit que l'insigne faveur dont venait de l'honorer le Saint-Père renforcerait encore son amour et sa profonde vénération pour S. S. Pie XII. Puis elle reçut les archevêques et évêques de la région, qui venaient lui apporter leurs très respectueuses félicitations.

Remise des insignes.

A 13 heures, la cérémonie de remise des insignes eut lieu en la basilique de Notre-Dame de la Daurade, à Toulouse, en présence de nombreuses personnalités ecclésiastiques et des autorités civiles et militaires.

Après la lecture, par Mgr Tournier, curé-doyen de la basilique Saint-Sernin, de deux Brefs pontificaux, dont l'un, adressé à Mgr Saliège, loue sa piété, sa sagesse, son zèle pastoral en des temps particulièrement difficiles, et dont l'autre, adressé à Mgr Roncalli, délègue ce dernier pour la remise des insignes cardinalices, le nonce se lève et impose successivement sur la tête du cardinal la calotte et la barrette rouges.

S'adressant alors au nouveau cardinal, le représentant du Saint-Père lui dit sa grande joie et le grand honneur qui lui est fait d'avoir le rare et insigne privilège de lui remettre, au nom du Souverain Pontife, les insignes de la plus haute dignité dont puisse être revêtu un ministre du Christ. A l'heure où toutes les nations font effort pour sortir de leurs tribulations et ouvrir le chemin de la paix, il convient de rappeler l'attitude courageuse de l'archevêque pendant les années douloureuses traversées par la France.

Commenaînt une phrase de l'illustre cardinal Mercier : « *Agonisare pro justitia,* Lutter vaillamment et dangereusement pour la justice », il souligne que c'est là le trait caractéristique de la vie et du sacerdoce de l'archevêque de Toulouse. Il dit aussi la constante préoccupation de ce prélat d'aller vers les masses ouvrières, de se faire comprendre et aimer par elles. Il termine sur la vision de Toulouse, rose et rouge, enchantement des peintres et des poètes, et il demande au cardinal de bénir son peuple (1).

Ce que fait l'Eminentissime prélat dans l'émotion de l'immense assistance.

La réponse du cardinal.

M. le chanoine Lasalle, curé doyen de Notre-Dame de la Daurade, lit alors la réponse suivante du cardinal Saliège :

EXCELLENCE RÉVÉRENDISSIME,

Le geste que vous venez d'accomplir au nom du Souverain Pontife est accueilli avec une vive gratitude par l'Eglise de Toulouse, par cette Eglise fondée dans le sang des martyrs, gouvernée avec sagesse par une série de pontifes dont certains ont reçu les honneurs des autels ; par cette Eglise, berceau de l'Ordre de saint Dominique, hospitalière à toutes les formes de la vie religieuse, dotée au XIII[e] siècle par la Papauté elle-même d'une Université illustre qui se survit à la fois dans l'Université d'Etat et dans l'Institut catholique ; cette Eglise de Toulouse, marquée par son indéfectible fidélité au Siège apostolique et où l'Apostolat de la prière trouva son centre de rayonnement.

Ce ne sont pas seulement les fidèles qui se réjouissent aujourd'hui, c'est la cité entière, représentée ici par ses magistrats, la cité héritière de Rome dans la science et l'étude du droit, cité capitale intellectuelle du Midi, qui possède la plus ancienne et non la moins illustre des Académies, cité qui est un des centres les plus actifs de la vie politique française et dont les citoyens ont le cœur bon, l'intelligence rapide, la langue déliée et sonore.

C'est à la fois l'Eglise et la cité qui expriment leur joie, leur fierté, leur gratitude.

Comment pourrais-je traduire ma reconnaissance personnelle à l'égard du Souverain Pontife Pie XII, de ce Pontife qui n'a cessé de proclamer le droit, la justice, la miséricorde ; de ce Pontife qui est venu au secours de tous les malheureux, sans distinction de race, de nationalité et de religion ; qui a témoigné au monde des travailleurs une sollicitude que les mensonges dirigés ne feront pas oublier ; qui, en face des impérialismes menaçants, continue de faire appel aux sentiments d'humanité que l'homme ne peut perdre sans s'amoindrir étrangement ; Pie XII, le défenseur des petites nations contre la voracité des forts ; Pie XII, le chef de la chrétienté, qui règne sans armes, par la force de la foi et par la force de l'amour ; Pie XII qui, affirmant en face des tyrannies la distinction chrétienne des deux pouvoirs, a rendu et rend possible le sauvetage de la liberté ; Pie XII, qui, disant des paroles non trompeuses et des mots qui signifient ce qu'ils signifient, libère la vérité captive.

Eternelle jeunesse de l'Eglise, qui, sans rien perdre des vérités acquises, titre de son trésor des vérités nouvelles. Comme la vie, elle est souple, elle s'adapte tout en restant elle-même. Dans le jeune homme, on peut deviner l'homme mûr, et les découvertes scientifiques permettent de déceler dans l'enfant qui n'est pas encore né les virtualités qu'il porte en lui-même et qui permettent de prévoir en quelque sorte son avenir. Actuellement, il n'est pas difficile de saisir dans l'Eglise des prémonitions qui laissent entrevoir ce qu'elle sera en l'an 2000. Si universel qu'ait été le choix du Sou-

(1) Voir la *Semaine catholique de Toulouse* 10. 3. 46.

verain Pontife, toutes les nations n'ont pas de cardinaux. Il y a des nations fermées à la hiérarchie catholique et qui, dans cinquante ans, ne le seront plus.

Ce ne sont pas seulement les organismes qui en temps d'épreuve se transforment et progressent, l'Eglise elle-même devant les obstacles qu'elle rencontre à son action, devant les persécutions qui tuent ou étouffent les meilleurs de ses enfants, l'Eglise sait que ces épreuves et ces persécutions sont une promesse et une annonce d'un merveilleux renouvellement.

L'avenir, elle l'envisage sans crainte. L'esprit qui la fait immortelle le message qu'elle porte, le monde en a besoin. Elle n'aspire ni à la domination temporelle, ni à la domination politique. Elle aspire à jeter dans le monde l'esprit de fraternité et de justice. Dans sa longue histoire elle a pu être trahie par les hommes. Sa doctrine, en devenant plus explicite, n'a pas varié.

Nous venons de Bethléem par le chemin du Calvaire. Nous savons le prix de la liberté et la valeur de la personne humaine et nous connaissons les exigences de la justice.

La charité prépare, soutient et complète la justice. Chez nous, justice et liberté ont le même nom, ce nom qui exprime la réalité divine, la réalité humaine, la création totale : l'*amour*.

Je crois en la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine.

Ce *Credo* de la foi est aussi le *Credo* de la liberté, de la justice et de l'amour.

Beaucoup ont la foi sans le savoir et qui sont dignes de le savoir.

Il y a des vérités pour lesquelles on meurt. J'affirme mon inébranlable attachement à la Chaire de Pierre, et mon immense gratitude à S. S. Pie XII.

Excellence Révérendissime, soyez remerciée du geste accompli et des paroles prononcées, paroles et geste qui désormais font partie de l'histoire religieuse de l'archidiocèse de Toulouse.

Le cardinal, accompagné des archevêques d'Auch, d'Albi, des évêques d'Agen, de Carcassonne, de Perpignan, de Montauban, de Cahors, de Saint-Flour, de Mgr de Courrèges, évêque titulaire de Chrysopolis, et d'autres personnalités ecclésiastiques, se rendit ensuite en cortège à la cathédrale Saint-Etienne où, après un discours de Mgr de Solages, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, rappelant comment l'archevêque de Toulouse protesta publiquement contre la déportation des juifs et de la jeunesse pour le service du travail obligatoire en Allemagne, et comment il vit dans son temps, parle aux hommes de son temps dans le langage voulu, il donna sa bénédiction avant le Salut solennel (1).

Dans la journée du lendemain dimanche eurent lieu plusieurs services religieux, notamment une Messe pontificale à Notre-Dame de la Daurade et de nombreuses réceptions à l'archevêché de Toulouse.

8. Autour du Consistoire

Rome fête les nouveaux cardinaux.

Les réceptions officielles en l'honneur des nouveaux cardinaux se sont succédé à Rome avec un éclat et une cadence inusités. Les ambassadeurs et légations des vingt-trois pays auxquels appartiennent les nouveaux princes de l'Eglise, les Séminaires et Collèges nationaux, les grands Instituts pontificaux et ecclésiastiques organisèrent tour à tour à leur intention de brillantes manifestations. L'ambassade de France (1), l'ambassade d'Espagne, la légation de Grande-Bretagne, l'Université pon tificale grégorienne, le Cercle catholique des force armées alliées ont donné les premières réception

Mentionnons, malgré son caractère plutôt poli tique, la réception en l'honneur des nouveaux car dinaux donnée le 26 février par le prince de Pié mont, lieutenant général du royaume, au Palais d Quirinal. Y assistaient plusieurs membres ancien ou nouveaux du Sacré-Collège, parmi lesquels LL. EEm. les cardinaux Tisserant, Agagianiar Micara, Aloisi Masella, Spellman, etc. Les membre du gouvernement italien et les représentants de puissances étrangères accrédités en Italie étaien également présents, notamment les ambassadeur des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de l'U. F S. S., ainsi que le chargé d'affaires de France C'est la première fois qu'une réception de ce genr avait lieu à la Cour.

L'ambassadeur de Pologne auprès du gouverne ment italien, M. Kot, donna également une récep tion en l'honneur du nouveau cardinal, S. Em. l cardinal Sapieha, archevêque de Cracovie. Le ch de la mission militaire polonaise en Italie et le principaux fonctionnaires de l'ambassade y o assisté. Le cardinal s'est entretenu longuement ave l'ambassadeur et cette entrevue a revêtu un cara tère cordial. La réception du cardinal Sapieh à l'ambassade de Pologne auprès du Quirinal a é d'autant plus remarquée que le gouvernement pol nais de Lublin n'est pas représenté auprès d Vatican et qu'il prit l'initiative, en septembre 194 de dénoncer le concordat signé avec le Saint-Sièg

Les cardinaux von Galen et Tien ont été l'obj de vives manifestations de vénération et de sy pathie dans la Ville Eternelle à l'occasion des fêt cardinalices. L'ambassade de Chine au Quirin a donné une grande réception en l'honneur du ca dinal chinois, à laquelle ont assisté le président Conseil, de Gasperi, le comte Sforza, les ambass deurs des Etats-Unis, d'Angleterre et de Russ auprès du gouvernement italien, le ministre soci liste de l'Intérieur, Romita ; le garde des Scea communiste, Togliatti, et plusieurs autres perso nalités.

M. Carneiro Pacheco, *ambassadeur du Portug doyen du corps diplomatique* près le Vatic a donné le vendredi soir, 1er mars, une récepti en l'honneur des nouveaux cardinaux.

Tous les diplomates accrédités auprès du Sai Siège y assistaient, ainsi que de nombreuses p sonnalités de la société romaine, les représenta des commandements militaires alliés et les ha prélats du Vatican. Parmi les membres du Sac Collège, on remarquait LL. EEm. les cardina Tisserant, Tedeschini, Pizzardo, Cerejeira, Agag nian et de Barros Camara.

Une séance académique solennelle s'est dérou le vendredi 22 février, à Rome, *à l'Univers grégorienne,* en l'honneur des nouveaux ca naux, anciens élèves de l'Université. Parmi 25 membres du Sacré-Collège qui assistaient à c séance, on remarquait notamment LL. EEm. cardinaux de Barros Camara, archevêque de Rio Janeiro ; Caggiano, évêque de Rosario et Santa-I Roques, archevêque de Rennes ; Petit de Jullev archevêque de Rouen ; Griffin, archevêque Westminster ; Gilroy, archevêque de Sydney ; y Deniel, archevêque de Tolède, primat d'Espag von Galen, évêque de Münster ; von Preys évêque de Berlin, auxquels s'étaient joints plusie

(1) On trouvera dans la *Semaine catholique de Toulouse* (10. 3. 40) le texte des discours du nonce, du prévôt, du chapitre, de Mgr de Solages.

membres anciens du Sacré-Collège, en particulier LL. EEm. les cardinaux Suhard, archevêque de Paris ; Gerlier, archevêque de Lyon ; Villeneuve, archevêque de Québec, et Innitzer, archevêque de Vienne.

Dans un discours, en latin, le R. P. Carlo Dezza, recteur de l'Université, fit l'éloge des anciens élèves de la Grégorienne élevés au cardinalat dans la promotion actuelle, et exalta l'apport fourni par cette pépinière qu'est l'Université au développement et au rayonnement de l'Eglise. Puis les élèves des différents Séminaires et collèges ecclésiastiques de Rome exécutèrent l'hymne de l'Université dans lequel les soli en différentes langues alternaient avec des motets en latin. C'est ainsi que l'assistance applaudit successivement des chants en italien, français, espagnol, hollandais, allemand et arménien.

Au nom de ses collègues, S. Em. le cardinal Aloisi Masella prit ensuite la parole pour remercier le recteur de l'accueil qu'ils avaient trouvé à l'Université.

Le 27 février, l'Académie et le Collège de la Propagande ont fêté, en même temps que le centenaire du cardinal Henri Newman, l'élévation au cardinalat des six nouveaux cardinaux qui avaient appartenu de quelque manière (comme élèves, professeurs, etc.) au Collège ou à l'Académie de la Propagande. Etaient présents à cette fête les cardinaux Agagianian, Aloisi Masella, Micara, de Gouveia, Tien, Gilroy, Mooney, Griffin, de Barros Camara, etc. S. Exc. Mgr Costantini, secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, complimenta les nouveaux princes de l'Eglise ; le préfet, S. Em. le cardinal Fumasoni Biondi, retraça le rôle joué par le cardinal Newman pour la propagation de la vraie foi.

9. Hommage solennel et reconnaissant des nations à S. S. Pie XII à l'occasion du Consistoire (25. 2. 46)

Le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège a voulu exprimer au Pape par un acte spécial la reconnaissance émue des nations représentées près de lui, pour avoir bien voulu élever au cardinalat de si nombreux évêques appartenant à toutes les contrées du monde. A cette fin, le lundi soir, 25 février, se tint dans la salle du Consistoire une audience spéciale. 53 cardinaux étaient présents, ainsi que les prélats de la Secrétairerie d'Etat. Parmi le corps diplomatique représenté on remarquait les ambassadeurs du Portugal, du Brésil, de l'Argentine, de la France, de l'Italie, de la Belgique, de l'Espagne, du Chili, de l'Equateur, du Pérou ; les ministres de Grande-Bretagne, de Chine, de Roumanie, de Hollande, de Cuba, de Finlande ; les chargés d'affaires d'Irlande, de Colombie, de Tchécoslovaquie ; le conseiller ecclésiastique et deux secrétaires de l'ambassade de Pologne, etc.

Au début de l'audience, S. Exc. le prof. Antonio Faria Carneiro Pacheco, ambassadeur du Portugal et doyen du corps diplomatique, prononça en français l'allocution suivante, toute de vénération filiale, de profonde gratitude et d'admiration émue pour le rôle de S. S. Pie XII durant la guerre.

Allocution du doyen du Corps diplomatique (1)

TRÈS SAINT PÈRE,

Je remercie la Providence divine du privilège insigne d'être, devant Votre Sainteté, entourée du Sacré-Collège et de la Noble Antichambre pontificale — cadre digne de Raphaël — et à ce moment de la vie de l'humanité, l'interprète des sentiments dévoués et de l'admiration révérente que lui consacrent ceux qui ont l'honneur de représenter près le Saint-Siège un nombre si élevé de nations.

Il est dans la tradition que les rares démonstrations collectives de ce genre se réalisent à l'occasion d'événements ou actes publics remarquables, en particulier quand ils peuvent avoir une expression historique.

Témoins en personne de Votre pontificat, unis en communion de sensibilité — que ni même la variété de croyances ne pourrait amoindrir, — nous sommes tous convaincus que la solennité exceptionnelle de ce Consistoire, autant que le sens illuminé du choix des nouveaux sénateurs de l'Eglise, méritent d'être enregistrés par l'Histoire.

A peu de distance d'une guerre, dont on mettra tant d'années à réparer les ruines, morales et matérielles, et au milieu des inquiétudes qu'elle a laissées aux hommes de bonne volonté qui s'adonnent à la besogne ardue de bâtir la paix, les catholiques du monde entier trouveront, sans doute, dans la liturgie grandiose que l'Eglise a déployée ces derniers jours, de nouvelles et profondes raisons d'espérer.

Ceux mêmes, toutefois, qui ne partagent pas leur *Credo* verront, assurément, au delà et au-dessus de la création des nouveaux cardinaux — de vertu exemplaire et de mérite éminent — originaires et venus des plus variées et lointaines régions, une leçon transcendante d'universalité qui est, en même temps, une persuasive invitation à l'union de tous les peuples, en sincère collaboration internationale, sous la primauté de l'esprit.

A Votre Sainteté était dû cet hommage, que nous Lui rendons avec conviction et respect.

Il nous offre en plus l'occasion de satisfaire un impératif de conscience, rappelant ce que la pauvre humanité a dû à Votre Sainteté pendant ces longues années de guerre, à laquelle l'ont entraînée quelques égoïsmes insensés ; surtout à la vue du contraste entre la petitesse des ressources dont Votre Sainteté disposait et l'énormité des passions qu'il a fallu combattre.

On passe sous silence les faits, pour ne pas attrister cette heure de lumière...

Mais la postérité saura que la grande tragédie assombrissant presque depuis la première heure le glorieux pontificat de Votre Sainteté, a trouvé, dans Son cœur ouvert, l'écho le plus compatissant, par la participation anxieuse de toutes les angoisses et par l'emploi journalier et ininterrompu de tous les efforts, en vue de porter secours aux plus grands malheurs et aux souffrances les plus aiguës.

Ce furent les appels, véhéments et réitérés, aux sentiments d'humanité et de charité chrétienne, aux principes élémentaires de l'ordre moral, aux droits de la vérité et de la justice, à la conscience universelle. Si la voix de Votre Sainteté n'a pas été toujours écoutée, jamais elle ne fut sans un écho

(1) Texte français publié par l'*Osservatore Romano*, 27. 2. 46.

profond dans les consciences, ni n'a manqué d'être le soutien et la force pour l'âme des opprimés.

Ce furent les prodiges de charité de toute sorte, matérielle et spirituelle, sans distinction de race et de croyance, d'école philosophique ou de tendance politique, de nation ou d'individu, autant pour la défense de la vie et de la dignité de la personne humaine dans ses libertés essentielles, que pour celle des droits de la famille. Et à l'effort charitable Votre Sainteté joignait toujours avec abnégation, pour la misère d'autrui, l'intention du sacrifice de soi-même.

Ce furent les torrents de consolation et de grâce que Votre Sainteté a versés dans tant de cœurs qui l'ont approchée avec leurs problèmes délicats — combien de fois à la veille de l'holocauste d'une vie...

A cause de tout cela, les yeux humides, nous avons vu passer près des marches du trône de Votre Sainteté — qui les bénissait et les serrait tous également sur Son cœur — l'interminable théorie des hommes de toute race et nationalité, de toute langue et religion, de toute profession et classe, soldat ou civil, ecclésiastique ou laïc, chacun et tous amenés par la seule sollicitation intérieure de leur respect, de leur reconnaissance et de leur justice.

Très Saint Père, la guerre finie, le désir le plus fervent de Votre Sainteté est aujourd'hui que la paix, création de l'esprit, descende des lèvres au cœur des hommes pour le désarmement des âmes, et que les hommes puissent la vivre en esprit de fraternité chrétienne, fondement indispensable de tout vrai ordre social.

Tous représentants de peuples et de nations qui aiment la paix, il nous est extrêmement agréable d'assurer Votre Sainteté de notre compréhension et de notre louange, en même temps que nous formulons nos vœux les plus sincères, pour la toujours plus rayonnante gloire de Son Pontificat.

Réponse de S. S. Pie XII

Répondant à l'ambassadeur, le Saint-Père a prononcé en français un important discours. Il y a évoqué, en termes émouvants, l'œuvre de justice et de paix qu'il a accomplie pendant la guerre et a rappelé avec une admirable précision les principes qui assureront aux peuples une véritable paix.

Voici le texte de ce discours :

Monsieur l'ambassadeur,

L'élévation des pensées, la noblesse des sentiments que l'illustre corps diplomatique vient de Nous exprimer par l'organe de Votre Excellence, son éloquent et délicat interprète, est bien à la hauteur de cette circonstance exceptionnellement solennelle.

L'hommage que vous avez voulu venir Nous rendre aujourd'hui Nous émeut plus profondément que Nous ne saurions dire. Et partout, à la grande consolation de Notre cœur, au grand réconfort de Notre âme, par-dessus l'hommage, Nous voyons, dans cette démarche commune, la manifestation d'une adhésion spontanée aux grands principes de paix et d'union que, depuis Notre avènement, Nous avons sans cesse rappelés au monde ; Nous y voyons surtout le témoignage le plus convaincant d'une volonté unanime de collaborer dans cet esprit à la grande restauration de la société humaine, à l'établissement d'un ordre nouveau fondé sur la vérité, la justice et l'amour.

N'est-ce pas cela, en effet, que signifie cette assemblée incomparable des représentants d'un si grand nombre de nations, réunis autour de Nous, si autorisés par leur mission officielle, en même temps que si éminents par leurs qualités et leurs mérites personnels, en présence de ce Sacré-Collège qui, lui aussi, est composé de membres appartenant à tant de nations différentes répandues sur toute la surface du globe ?

Cette *double universalité du Sacré-Collège* et du corps diplomatique donne une image visible de la vraie supranationalité de l'Eglise qui, loin de porter ombrage aux nationalités particulières et de prétendre les fondre toutes ensemble dans une grise uniformité, les favorise, au contraire, et met en valeur, grâce à une heureuse harmonisation, les caractères et les ressources de chacune dans le respect de leur autonomie et de leur originalité.

Heureuse harmonisation, disons-Nous, et la comparaison Nous semble appropriée. Il est une sorte d'harmonie, où les parties d'accompagnement, dans leurs accords verticaux, ne font que docilement souligner une mélodie et humblement servir le chant d'un ou de quelques solistes. Il en est une autre : elle résulte uniquement du concours de toutes les voix qui, dans la diversité de timbre, de mouvement, d'élan, avec même des nuances dans l'expression de la pensée et du sentiment, chantent, chacune à sa manière, ce que leur dicte à toutes l'inspiration commune. Celle-ci est la grande polyphonie classique. Telle est l'harmonie qui devrait résulter de l'accord de toutes les nations, grandes et petites, fortes et faibles, différentes de physionomie ou d'intérêts particuliers, mais toutes également admises à se faire entendre, parce que toutes fondées sur la même base, la dignité personnelle de l'homme complet, parce que toutes enflammées d'un même désir de paix.

Il a pu sembler, tandis que se déroulait le drame, que le concert fût partout muet. Il ne l'était point et, si le tumulte assourdissant des armes en étouffait la résonance, Nous n'avons pourtant point cessé, ici, de l'entendre. Comment oublier ces Messes des nuits de Noël, comment oublier ces imposantes et graves cérémonies de supplication dans Notre basilique de Saint-Pierre où, côte à côte, les diplomates des nations les plus diverses, les plus distantes, même des nations en conflit, Nous entouraient ? De tels spectacles n'étaient possible qu'ici, dans l'atmosphère créée par la haute idée de la supranationalité de l'Eglise. Bien plus, durant toute cette guerre, la plus effroyable qui se soit jamais déchaînée sur l'humanité, au sein de ce monde secoué par l'ouragan qui faisait rage, au centre même de ce pays entraîné tragiquement dans le tourbillon affolant, cette Cité du Vatican, cet Etat minuscule de quelques arpents et sans défense, cernée de tous côtés par les rafales de feu, restait territorialement et juridiquement, mais surtout spirituellement et moralement, comme une oasis de paix dont le vent brûlant n'osait franchir les abords. Nous en rendons au Seigneur d'humbles actions de grâces, mais sachant aussi de quel appoint furent pour *Notre effort d'absolue impartialité et pour Notre zèle au service de la paix* la compréhension et le doigté des diplomates accrédités près de Nous, Nous sommes heureux de leur en dire Notre merci.

Votre illustre corps a su montrer, même en des conjonctures si extraordinairement épineuses, quel est le rôle de la diplomatie dans sa conception la plus haute et comment, encore au-dessus des remarquables services qu'elle rend par la solution amicale de tant de questions particulières et de problèmes délicats, elle constitue une permanente rencontre de la grande famille des nations.

Avec une exquise finesse de sentiment, votre interprète vient de rappeler *Nos efforts pour soulager les innombrables et indicibles souffrances, misères et détresses dérivées de la guerre ;* une fois de plus, Nous tenons à manifester Notre profonde reconnaissance envers les nations qui Nous ont prêté leur généreux concours en ces œuvres de chrétienne charité. Il parlait aussi des message

et autres démarches multipliés par Nous en vue de défendre et promouvoir « les grands principes élémentaires de l'ordre moral, les droits de la vérité et de la justice », et il Nous assurait en même temps que, si « Notre voix n'a pas été toujours écoutée, jamais elle ne fut sans un écho profond dans les consciences ». Nous le croyons volontiers et chaque jour Nous en arrivent, des sources les plus variées comme les plus lointaines, de réconfortants témoignages.

En aucune occasion Nous n'avons voulu dire un *seul mot qui fût injuste,* ni *manquer à Notre devoir de réprouver toute iniquité, tout acte digne de réprobation,* en évitant néanmoins, alors même que les faits l'eussent justifiée, telle ou telle expression qui fût de nature à faire plus de mal que de bien, surtout aux populations innocentes courbées sous la férule de l'oppresseur. Nous avons eu la préoccupation constante d'enrayer un conflit si funeste à la pauvre humanité. C'est pour cela, en particulier, que Nous Nous sommes gardé, malgré certaines pressions tendancieuses, de laisser échapper de Nos lèvres ou de Notre plume une seule parole, un seul indice d'approbation ou d'encouragement en faveur de la guerre entreprise contre la Russie en 1941. Assurément, nul ne saurait compter sur Notre silence dès lors que sont en jeu la foi ou les fondements de la civilisation chrétienne. Mais, d'autre part, il n'est aucun peuple à qui Nous ne souhaitions avec toute la sincérité de Notre âme, de vivre dans la dignité, dans la paix, dans la prospérité à l'intérieur de ses frontières. Ce que Nous avons eu toujours en vue dans toutes les manifestations de Notre pensée et de Notre volonté, c'était de reconduire les peuples du culte de la force au respect du droit et de promouvoir entre tous la paix, paix juste et solide, paix apte à garantir à tous une vie au moins tolérable.

Une *telle paix* ne sera pas l'œuvre d'un jour ; *elle coûtera beaucoup de temps, beaucoup de peines.* Si l'on Nous demande en quoi les représentations diplomatiques peuvent, indépendamment de leurs fonctions officielles, la favoriser, il Nous semble pouvoir signaler à leur bonne volonté une double sphère d'activité.

La première est d'ordre pratique ; elle vise à des réalisations immédiates. Les diplomates ont désormais, la guerre finie, maintes occasions de faciliter dans la mesure du possible les communications et les relations de pays à pays. Or, à présent que des millions d'hommes, honnêtes et laborieux, épient avec une impatience anxieuse le moment de retourner à leurs patries, à leurs familles, dont ils sont séparés peut-être depuis de longues années, que d'autres sont tristement en quête d'une nouvelle patrie pour y vivre une nouvelle vie parmi de nouvelles occupations, quelle œuvre de charité et de paix on accomplit en leur venant en aide !

Dans l'autre sphère, le fruit du travail est à bien plus longue échéance. Souvent, le monde diplomatique se trouve en contact avec le monde de la propagande. Mais cette propagande doit se faire une loi sainte et sacrée de la vérité et de l'objectivité. Quelle contribution on apporte à l'œuvre de la pacification universelle, en coopérant, comme savent et peuvent faire d'habiles et généreux diplomates, à un si digne objet !

De leur côté, Nos Vénérables Frères du Sacré-Collège, presque tous pasteurs des âmes dans leurs nations respectives, y porteront, avec l'éclat de la pourpre romaine, la grande lumière de l'Eglise, une dans son universalité, universelle dans son indivisible unité ; ils y porteront, avec la sollicitude de leur dévouement, le cœur maternel de l'Eglise et sa tendresse pour tous les hommes ; ils y porteront le zèle de l'Eglise à promouvoir la vitalité, la santé, la paix de la société humaine et de chaque patrie sur les bases et selon l'ordre établi par le Créateur, Souverain tout-puissant et Père tout aimant.

C'est lui que, du plus profond de Notre âme, Nous invoquons pour que, nous comblant de ses bénédictions et de ses faveurs, et fécondant de sa grâce votre noble mission, il donne, par son accomplissement, à chacune de vos patries et à la grande famille des peuples et des nations, l'unité, la prospérité, la grande et divine paix.

A l'issue de la réception des membres du corps diplomatique, le Saint-Père a remis aux cardinaux présents une médaille commémorative du récent Consistoire. Il s'est ensuite entretenu avec chacun d'eux et avec les diplomates.

Après avoir regagné le trône pontifical, le Saint-Père a donné, avant de se retirer, sa Bénédiction.

— *L'Action catholique : Expériences passées, vues d'avenir,* par M. le chanoine PIERRE TIBERGHIEN. — Vol. 14 × 19, 256 pages, franco 100 francs, Editions Comprendre, 1, rue François-Baës, Lille.

Un livre qui fait réfléchir sur le passé et sur l'avenir de l'Action catholique, qui instruit dirigeants et militants, qui invite à travailler comme à lutter, car l'Action catholique, c'est l'Eglise au front se préparant à un nouveau bond en avant pour de nouvelles conquêtes. Par son dynamisme intérieur, l'Action catholique, comme l'auteur le montre, renouvelle les questions qu'elle touche, qu'il s'agisse du rôle de l'élite par rapport aux masses, de la christianisation des divers milieux sociaux, de l'apostolat paroissial, de la spiritualité laïque, etc. On ne peut plus se contenter des solutions ni des méthodes d'autrefois : il faut répondre aux besoins du monde actuel, afin de le ressaisir et l'offrir en hommage au Père par le Christ. Les vues comme les réformes ou les voies de recherches que M. le chanoine Tiberghien indiquent donneront à réfléchir, feront mieux comprendre la nature et le rôle capital de l'Action catholique.

— *Une révolution ? Oui... mais laquelle ?* par ROMAIN. — Vol. 12 × 19, 270 pages, franco 45 francs, Union des secrétariats sociaux de la région du Nord, 39, rue de la Monnaie, Lille, 1945.

On s'agite et on veut du neuf en politique comme en économie politique ou dans l'organisation de l'entreprise ou du travail. Dans ce désarroi des esprits, le chrétien doit *rester lui-même,* car tous les problèmes qui se posent à la conscience moderne ont été examinés et définis aux clartés de l'Evangile par l'Eglise. Traitant dans ses onze chapitres de la révolution par rapport à la condition prolétarienne, à la propriété, au régime capitaliste, à l'économie dirigée, à l'entreprise, à l'Etat, etc., le livre indiqué ci-dessus fournit un exposé clair, complet de la doctrine catholique sur ces diverses questions. Guide sûr et compétent, il préservera ses lecteurs des tromperies politiques en leur donnant, dans les enseignements pontificaux, ce qui seul peut rénover et sauver la société moderne. Il peut servir de thème aux études sociales des militants d'Action catholique et être conseillé à ceux qui désirent connaître la position de l'Eglise sur le problème ouvrier.

Pour l'œuvre de la restauration sociale

Discours de S. S. Pie XII au patriciat et à la noblesse de Rome (16 janvier 1946) (1)

Le 16 janvier 1946, S. S. Pie XII a reçu en audience spéciale, dans la salle du Consistoire, les membres du patriciat et de la noblesse romaine (parmi lesquels les membres de la famille du Pape et de hauts dignitaires appartenant à la Cour pontificale) qui lui ont offert, par l'entremise du prince D. Marcantonio Colonna, prince assistant au trône pontifical, leurs hommages et leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année. Le Pape a répondu par le discours suivant, qui contient plusieurs leçons très actuelles et très opportunes.

Les années passées, chers fils et filles — après avoir paternellement accueilli les vœux que votre illustre interprète a coutume de Nous offrir en votre nom en pareille occurrence, avec un si profond sentiment et de si nobles expressions de foi et de filiale dévotion, — Nous avions l'habitude d'ajouter à Nos remerciements quelques recommandations, suggérées par les circonstances du moment. Nous vous parlions de vos devoirs et de votre rôle dans la société moderne, tourmentée et vacillante ; mais nécessairement d'une façon quelque peu générale, en face d'un avenir dont il était bien difficile de prévoir avec exactitude l'orientation et l'aspect.

Sans doute, il est encore obscur, aujourd'hui ; l'incertitude persiste et l'horizon demeure chargé de nuages menaçants ; le conflit a à peine cessé, les peuples se trouvent en présence d'une tâche lourde de responsabilités, dont les conséquences pèseront sur le cours des temps et en marqueront les tournants.

A propos des Constitutions politiques à élaborer.

Il s'agit, en effet, non seulement pour l'Italie, mais encore pour bien d'autres nations, *d'élaborer leurs Constitutions politiques et sociales,* soit pour en créer une entièrement nouvelle, soit pour remanier, retoucher, modifier plus ou moins profondément celles qui les régissent. Ce qui rend le problème encore plus ardu c'est que toutes ces Constitutions auront beau être différentes et autonomes, comme autonomes et différentes sont les nations qui entendent se les donner librement, elles n'en seront pas pour cela (en fait, sinon en droit) moins interdépendantes.

Il s'agit donc d'un *événement de la plus haute importance* dont l'histoire du monde nous offre rarement le pareil. Il y a de quoi donner des palpitations aux plus hardis, pour peu qu'ils aient conscience de leurs responsabilités ; de quoi troubler les plus clairvoyants, précisément parce qu'ils voient mieux et plus loin que les autres et que, convaincus de la gravité de l'entreprise, ils comprennent plus nettement la nécessité de se livrer, dans le calme et dans le recueillement, aux mûres réflexions requises par des travaux d'une si grande portée. Et voici que, tout au contraire, sous la poussée collective et réciproque, l'événement apparaît imminent ; on devra l'affronter prochainement ; il faudra peut-être dans peu de mois trouver les solutions et fixer les règles définitives qui feront sentir leurs effets sur les destinées, non pas d'un seul pays, mais du monde entier et qui, une fois adoptées, établiront sans doute pour longtemps la condition universelle des peuples.

(1) Traduit du texte italien (cf. *Osservatore Romano,* 17 janvier 1946) par M. J. THOMAS-D'HOSTE.

A cette entreprise, en notre ère de démocratie, doivent collaborer tous les membres de la société humaine ; à savoir, d'une part, les législateurs, de quelque nom qu'on les désigne, auxquels il incombe de délibérer et de tirer les conclusions ; d'autre part, le peuple, auquel il appartient de faire valoir sa volonté par la manifestation de son opinion et par son droit de vote. Vous aussi donc — que vous fassiez partie ou non de la future Assemblée constituante — vous avez votre tâche à remplir qui s'exerce à la fois sur les législateurs et sur le peuple. *Quelle est cette tâche ?*

Conditions requises pour établir une Constitution saine et bienfaisante

Il vous est peut-être arrivé plus d'une fois de rencontrer, en l'église Saint-Ignace, des groupes de pèlerins et de touristes. Vous les avez vus s'arrêter, surpris, dans la vaste nef centrale, le regard fixé sur la voûte où André Pozzo a peint le stupéfiant triomphe du Saint, dans la mission que lui avait confiée le Christ de transmettre la lumière divine jusqu'aux confins les plus éloignés de la terre. En voyant l'apocalyptique bousculade de personnages et d'architectures qui se heurtaient au-dessus de leurs têtes, ils croyaient tout d'abord au délire d'un fou. Vous les avez alors, courtoisement conduits vers le centre. A mesure qu'ils s'en approchaient, les pilastres se dressaient verticalement, soutenant les arcs qui montaient dans l'espace, et chacun des visiteurs, se plaçant sur le petit disque circulaire qui indique au sol le point le mieux adapté pour l'œil voyait la voûte disparaître à ses regards, pour lui faire contempler avec stupeur, dans cette admirable perspective, toute un vision d'anges et de saints, d'hommes et de démons, lesquels vivent et s'agitent autour du Christ et d'Ignace, en qui se centralise la grandiose scène.

Le monde, lui aussi, pour quiconque le regarde dans sa matérialité complexe, dans sa marche désordonnée offre souvent l'aspect d'un chaos. Peu à peu, les beaux plans des plus habiles constructeurs s'écroulent et font croire à d'irréparables ruines, à l'impossible constitution d'un monde nouveau, en équilibre sur des bases fermes et stables. Pourquoi ?

Il y a en ce monde une pierre en granit, placée par le Christ ; c'est sur cette pierre qu'il faut se mettre et diriger ses regards en haut ; c'est de là que part la restauration de toutes les choses dans le Christ. Le Christ lui-même en a révélé le secret : « *Quaerite primum regnum Dei et justitiam ejus, et haec omnia adjicientur vobis.* Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît. » (*Matth.*, VI, 33.)

On ne peut donc élaborer la Constitution saine et vitale d'aucune société ou nation si les deux grands pouvoirs, le *législateur,* dans ses délibérations et décisions, et *le peuple,* dans l'expression de sa libre opinion comme dans l'exercice de ses attributions électorales, ne *s'appuient pas* fermement l'un et l'autre sur *cette base pour regarder en haut et attirer sur leur pays et sur le monde le règne de Dieu.* En va-t-il par hasard ainsi ? Malheureusement on en est bien loin !

Dans les Assemblées délibératrices, comme au sein de la foule, combien de personnes, non douées d'un constant équilibre moral, courent et mènent les autres à l'aventure, dans les ténèbres, par les voies qui aboutissent à la ruine ! D'autres, se sentant désorientées et égarées, cherchent anxieusement, ou tout au moins désirent vaguement la lumière, un peu de lumière, sans savoir où elle est, sans adhérer à l'unique « *vraie Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde* ». (*Jean*, I, 9.) Ils la frôlent à chaque pas, sans jamais la reconnaître.

Même en admettant la compétence des membres de ces Assemblées dans les questions d'ordre tempore

politique, économique, administratif, il faut reconnaître qu'un grand nombre d'entre eux sont incomparablement moins versés dans les matières qui regardent l'ordre religieux, la doctrine et la morale chrétiennes, la nature, les droits et la mission de l'Eglise ; au moment de terminer l'édifice, ils s'aperçoivent que rien n'est d'aplomb parce que la clé de voûte manque ou qu'elle n'est pas à sa place.

De son côté, la foule innombrable, anonyme, est prompte à s'agiter désordonnément ; elle s'abandonne aveuglément, passivement, au torrent qui l'entraîne ou au caprice des courants qui la divisent et l'égarent. Une fois devenue le jouet des passions ou des intérêts de ses agitateurs, non moins que de ses propres illusions, elle ne sait plus prendre pied sur le rocher et s'y établir pour former un véritable peuple, c'est-à-dire un corps vivant, aux membres et aux organes différenciés suivant leurs formes et leurs fonctions respectives, mais tous ensemble concourant à son activité autonome dans l'ordre et dans l'unité.

Le rôle et le devoir des classes dirigeantes.

Déjà, dans une autre occasion (1), Nous avons parlé des *conditions nécessaires* pour qu'un peuple soit mûr pour une *saine démocratie.* Mais qui peut le conduire et l'élever jusqu'à cette maturité ? Assurément l'Eglise pourrait tirer à ce propos beaucoup d'enseignements du trésor de ses expériences et de sa propre action civilisatrice. Mais votre présence ici Nous suggère une observation particulière. Au témoignage de l'histoire, là où prospère une vraie démocratie, la vie du peuple est comme imprégnée de saines traditions qu'il n'est pas permis de détruire. Or, les représentants de ces traditions sont avant tout les classes dirigeantes, c'est-à-dire les groupes d'hommes et de femmes, ou les Associations qui donnent, comme on dit, le ton, au village et à la ville, à la région, au pays tout entier.

D'où, dans tous les pays civilisés, l'existence et l'influence d'institutions éminemment aristocratiques au sens le plus élevé du mot, comme le sont certaines Académies de renommée aussi vaste que bien méritée. La noblesse, elle aussi, est de ce nombre ; sans prétendre à aucun privilège ou monopole, elle est ou devrait être une de ces institutions ; une institution traditionnelle, fondée sur la continuité d'une éducation ancestrale.

Noblesse et patriciat doivent être une élite.

Assurément, dans une société telle que prétend être la société moderne, le simple titre de la naissance n'est plus suffisant pour obtenir autorité et crédit. Aussi, pour conserver dignement votre condition élevée et votre rang social, bien plus, pour l'accroître et l'élever, vous devez être vraiment une *élite,* vous devez remplir les conditions et répondre aux exigences indispensables en l'époque où vous vivez actuellement.

UNE ÉLITE ? Vous pouvez bien l'être. Vous avez derrière vous un passé de *traditions séculaires,* qui *représentent des valeurs fondamentales pour la vie saine d'un peuple.* Parmi ces traditions dont vous êtes justement fiers, vous comptez, en premier lieu, l'esprit religieux, *la foi catholique vive et agissante.* L'histoire n'a-t-elle donc pas déjà cruellement prouvé que toute société humaine sans base religieuse court fatalement à sa dissolution ou finit dans la terreur ? Emules de vos aïeux, vous devez, en conséquence, resplendir aux yeux du peuple de la lumière de votre vie spirituelle, briller de l'éclat de votre indéfectible fidélité au Christ et à l'Eglise. Parmi ces traditions, comptez également *l'honneur inviolé d'une vie conjugale et familiale profondément chrétienne.* De tous les pays, de ceux au moins de la civilisation occidentale, monte le cri d'angoisse du mariage et de la famille, si déchirant qu'il n'est pas possible de ne pas l'entendre. Ici aussi, avec toute votre autorité, mettez-vous à la tête du mouvement de réforme et de restauration du foyer domestique. Parmi ces traditions, comptez, en outre, celle d'être pour le peuple, dans *toutes les fonctions de la vie publique* auxquelles vous pourriez être appelés, des *exemples vivants d'inflexible observance du devoir,* des *hommes impartiaux et désintéressés* qui, dégagés de tout désir désordonné d'ambition ou de lucre, n'acceptent un poste que pour servir la bonne cause, des hommes courageux, intimidés ni par la perte de faveurs d'en haut, ni par les menaces d'en bas.

Parmi ces mêmes traditions, mettez enfin celle d'un calme et constant *attachement à tout ce que l'expérience et l'histoire ont affirmé et consacré ;* celle d'un esprit inaccessible à l'agitation inquiète et à l'aveugle convoitise ou recherche de nouveautés qui caractérisent notre temps, mais en même temps largement ouvert à toutes les nécessités sociales.

Fortement convaincus que seule la doctrine de l'Eglise peut porter efficacement remède aux maux présents, ayez à cœur de lui ouvrir la voie, sans réserves ni méfiances égoïstes, par la parole et par l'action, particulièrement en constituant dans l'administration de vos biens de véritables modèles d'Associations aussi bien du point de vue économique que social. Un vrai gentilhomme ne prête jamais son concours à des entreprises qui ne peuvent se maintenir ou prospérer qu'au préjudice du bien commun, au détriment et par la ruine de personnes de condition modeste. Au contraire, il mettra son amour-propre à être du côté des petits, des faibles, du peuple, de ceux qui, exerçant un métier honnête, gagnent le pain à la sueur de leur front. Ainsi, vous serez réellement une *élite ;* ainsi, vous accomplirez votre devoir religieux et chrétien ; ainsi, vous servirez noblement Dieu et votre pays.

Puissiez-vous, cher fils et filles, par vos grandes traditions, par le souci de votre progrès et de votre perfection personnelle, humaine et chrétienne, par vos services empressés, pas votre charité et la simplicité de vos relations avec toutes les classes sociales, aider le peuple à se maintenir ferme sur le roc fondamental, à chercher le règne de Dieu et sa justice. C'est le vœu que Nous formons pour vous ; c'est la prière que Nous faisons monter, par l'intercession du Cœur immaculé de Marie, vers le Cœur divin du Christ-Roi, jusqu'au trône du souverain Seigneur des peuples et des nations. Que sa grâce descende abondante sur vous. Comme gage de cette grâce, Nous vous accordons de tout cœur à vous tous, à vos familles, à toutes les personnes qui vous sont chères, Notre paternelle Bénédiction apostolique.

(1) Voir Radiomessage de S. S. Pie XII du 24 décembre 1944 dans *Doc. Cath.,* t. XLII, col. 1 et suiv.

— *Dans le feu ; les Petites-Sœurs de l'Assomption de Brest,* par l'abbé CHARLES GRIMAUD. — Vol. in-16, 120 pages, 8 hors-texte, 60 francs, Téqui, Paris, 1946.

Le 9 septembre 1944, les huit religieuses de la communauté des Petites-Sœurs de l'Assomption de Brest étaient tuées dans l'explosion du grand abri souterrain, où elles maintenaient le moral des Brestois, ayant refusé d'être évacuées parce qu'il y avait là des misères à soulager. Ce livre émouvant nous donne, après quelques pages sur l'installation des Petites-Sœurs à Brest, la vie de la petite communauté sous les bombes et durant le siège, puis le récit de la mort, à leur poste de charité, des huit victimes et martyres du devoir. Leur jour de naissance à la vie glorieuse devait luire au lendemain du jour où, dans l'abri, elles avaient chanté la Messe de la Nativité de Marie. Pages émouvantes dans leur simplicité qui éveilleront dans toutes les âmes une respectueuse admiration pour l'Institut capable de susciter de pareils héroïsmes.

IVe centenaire du Concile de Trente (1545-1945)

Lettre « Quartum exactum » de S. S. Pie XII à S. Exc. Mgr Carlo de Ferrari, archev. de Trente.

Le 22 mai 1542, le Pape Paul III promulguait la Bulle de convocation, pour le 1er novembre de la même année, dans la ville de Trente (Tyrol italien), d'un Concile œcuménique en vue de réfuter les erreurs doctrinales des luthériens et de réformer l'Eglise. La guerre entre François Ier et Charles-Quint, les agissements des novateurs, les rivalités ou les hésitations des princes chrétiens, imposèrent un délai de trois ans à la tenue de ce Concile. Il s'ouvrit enfin le 13 décembre 1545, en présence de 4 cardinaux, de 4 archevêques, de 22 évêques, de 5 Généraux d'Ordre, etc. Il ne devait être clôturé que dix-huit ans après, le 4 décembre 1563, après avoir été en butte à de violents orages et deux fois interrompu. Il fallut le courage surhumain et la volonté tenace et patiente des Papes Paul III, Jules III et Pie IV pour le commencer et le mener à bonne fin (1).

A l'occasion du IVe centenaire de l'ouverture (13. 12. 46) du Concile de Trente, S. S. Pie XII a adressé une lettre pontificale à l'archevêque de Trente, S. Exc. Mgr Carlo de Ferrari. Après avoir approuvé la constitution d'un Comité spécial chargé de la célébration de ce centenaire, le Pape expose le but, les résultats, l'influence capitale au sein de l'Église de cette assemblée conciliaire et invite, même les chrétiens séparés, à s'inspirer de ses leçons et de ses décisions.

Nous donnons ci-après une traduction de ce document pontifical (2) :

A NOTRE VÉNÉRABLE FRÈRE CHARLES DE FERRARI, ARCHEVÊQUE DE TRENTE

VÉNÉRABLE FRÈRE,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Le IVe centenaire du mémorable commencement du Concile œcuménique de Trente a été heureusement célébré ici, malgré d'innombrables et immenses difficultés, et il convient qu'il soit aussi commémoré par toute l'Eglise et d'une façon particulière par vous, dont la ville offrit jadis aux Pères de cette très célèbre assemblée une résidence digne et proportionnée à sa grandeur. Nous nous réjouissons vivement de ce que, en dépit des circonstances critiques et difficiles du temps présent, vous avez constitué un Comité fort opportun et très vaste, avec mission de promouvoir, organiser et seconder la célébration d'un tel centenaire.

Ce Comité, Nous le savons, peut compter non seulement sur votre activité diligente et empressée et sur celle des membres distingués du clergé et du laïcat, mais encore sur l'appui de Notre cher fils le cardinal Francesco Marmaggi, qui en est le cardinal protecteur et qui le rehausse et l'honore par sa sagesse et l'éclat de la pourpre romaine.

Nous savons également, et c'est pour Nous un motif de joie bien grande, qu'en cette matière — non sans mérite ni sans fruit — vous avez déjà agi soit par l'édition de publications opportunes, soit par des dissertations et des conférences, soit par des initiatives ou entreprises qui sont comme une magnifique évocation de l'événement en question.

Parmi ces initiatives, Nous sommes heureux d'en mentionner nommément deux qui paraissent avoir une particulière importance et utilité. Nous parlons en premier lieu des prédications qu'on appelle *missions*, organisées dans chacune des églises paroissiales de votre archidiocèse pendant cette année ; missions au cours desquelles on a non seulement mis en lumière les décrets et décisions du Concile de Trente, mais encore engagé les fidèles à les réaliser et à les mettre soigneusement en pratique. Signalons ensuite le sanctuaire qui doit être dédié à Jésus-Christ, Roi suprême et universel, sanctuaire dont la vaste construction s'élève en ce moment et que tous les gens de bien espèrent, comme vous, voir heureusement terminée l'année prochaine.

La situation de la chrétienté au moment du Concile de Trente.

En songeant à cette époque très agitée, dont le prochain centenaire évoquera le souvenir, en songeant aux tristes événements qui déterminèrent la convocation du Concile ; en passant, en même temps, avec attention en revue les résultats consolants et les fruits salutaires qui en sont sortis et qui la suivirent, Nous voyons de nouveau avec une évidence qui frappe tous les regards *cette vérité* déjà garantie par le Christ et confirmée par les témoignages de l'histoire, à savoir que *l'Eglise peut être combattue, mais ne peut être vaincue*. En effet, de même qu'elle est unie à son divin Fondateur par un intime et indéfectible lien d'amour, ainsi elle est unie à lui dans les mêmes luttes et dans les mêmes triomphes. C'est pourquoi chaque fois que la barque de Pierre est ballottée par les flots en furie et paraît sur le point de sombrer, alors le Christ se montre présent avec tout son pouvoir et, commandant aux vents et aux tempêtes, il redit ses divins avertissements : « *Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi ?* » (S. Matth., VIII, 26.) « *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde* » (S. Jean, XVI, 33).

C'est exactement ce qui s'est produit lors de cette succession perfide des événements et des temps qui fait l'objet du prochain centenaire. En effet, on pouvait voir les hérétiques tenter, avec une audace téméraire, de déchirer la robe *sans couture* de l'Eglise catholique ; on voyait des peuples troublés par des révoltes et des soulèvements ; les princes placés à la tête des Etats en lutte et en guerre entre eux ; le peuple chrétien ou bien atterré ou bien oscillant de côté et d'autre et incertain ; un clergé qui, bien souvent, ne brillait pas par les vertus et la discipline exigées par ses devoirs sacrés et qui n'était pas à la hauteur des besoins croissants du moment, et « enfin le monde catholique d'alors depuis longtemps fortement troublé et presque étouffé » (PAUL III, *Bulle d'indiction du Concile de Trente*). C'est pourquoi si l'Eglise du Christ s'était appuyée seulement sur les forces humaines, il eût fallu sans nul doute craindre sa décadence et même sa disparition ; mais alors, de nouveau brilla la promesse jamais trompeuse de son divin Fondateur : « *Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* » (S. Matth., XXVIII, 20).

Au milieu d'un tel naufrage des esprits et de

(1) Il y a, tant en latin qu'en français ou en allemand, plusieurs études très solides sur le Concile de Trente. Mentionnons seulement ici les tomes X et XI de l'*Histoire des Conciles* de CH.-J. HEFELÉ, consacrés à l'histoire et aux décisions doctrinales et disciplinaires du Concile de Trente.

(2) Traduit du texte latin publié par l'*Osservatore Romano* (14. 12. 45).

choses, les Pontifes romains auxquels est confié le divin mandat de paître toute l'Eglise (*S. Jean*, XXI, 15-17) et de confirmer dans la foi les frères qui chancellent ou qui s'égarent (*S. Luc*, XXII, 23), sachant très bien que « souvent, dans les périls extrêmes qui menaçaient la chrétienté, on a appliqué le remède excellent et très opportun à des Conciles œcuméniques et à des assemblées générales d'évêques » (PAUL III, *Bulle d'indiction du Concile de Trente*), s'appliquèrent à mettre en œuvre ce moyen.

Convocation du Concile de Trente.

Ils invitèrent à prendre part à un Concile général, en vue de régler heureusement, avec l'aide de Dieu, toute la controverse, cause de l'effroyable crise au sein du monde chrétien, tous les évêques et les autres Pères que la question pouvait concerner — comme aussi, mais ce fut en vain, ceux qui s'étaient écartés du droit chemin de la vérité et de l'unité nécessaire du troupeau. Surmontant d'énormes difficultés provenant de la situation d'alors, fort troublée, et d'autres causes susceptibles de retarder et d'entraver son très sage projet, Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Paul III, avec une énergie apostolique et une prudence virile, vint à bout de tous les empêchements et convoqua enfin, il y a quatre siècles, le Concile œcuménique qui devait se tenir à Trente *pour la gloire et la louange de Dieu et pour le salut de tout le peuple chrétien* (PAUL III, *Bulle d'indiction du Concile de Trente*). Aucun autre Concile œcuménique, peut-on affirmer à bon droit, ne fut, en fait, plus long quant à la durée, ou plus vaste, eu égard aux articles de foi qui y furent proclamés, ou plus efficace, par suite du changement des lois et de la discipline qu'il provoqua, ou plus ardu, si l'on considère les barrières qu'il surmonta, ou plus attentif et précis dans l'examen des matières à examiner (cardinal SFORZA PALLAVICINI, *Histoire du Concile de Trente*, Introduction).

Tous ceux qui, animés d'un esprit impartial et perspicace, ont étudié l'histoire, « lumière de vérité et témoignage des temps » (cf. CIC., *De Orat.* II, c. 9, 36), savent bien, Vénérable Frère, combien grands et providentiels ont été les bienfaits qui ont découlé, pour l'Eglise catholique, de ce très célèbre Concile, et combien il a contribué à extirper « les très nombreuses et très dangereuses hérésies, à réformer les mœurs, à rétablir la discipline ecclésiastique et à procurer la paix et la concorde du peuple chrétien » (PIE IV, *Bulle de confirmation du Concile de Trente*, 26 janvier 1564) (1).

Les deux buts du Concile.

Ce saint Concile avait été, en effet, convoqué principalement à deux fins : *pour que la foi catholique et les principes de la doctrine chrétienne, profondément bouleversés par les novateurs*, fussent remis dans leur lumière primitive et efficacement protégés et défendus contre les erreurs, ensuite pour que les *mœurs publiques et privées*, ainsi que la discipline du *clergé et du peuple* chrétien retrouvassent *l'éclat qui leur était dû* et *fussent réformées* suivant l'esprit de l'Evangile. Cette double fin, les Pères du Concile la réalisèrent avec un zèle et une sagesse également admirables.

(1) Voir une traduction de cette Bulle *Benedictus* (26 janvier 1564) de Pie IV, dans l'*Histoire des Conciles* de CH.-J. HEFELÉ, tome X, première partie, p. 634.

Aussi, c'est avec raison que, dix-huit années plus tard, lorsque, après d'innombrables difficultés et d'immenses travaux, le Concile de Trente fut définitivement clôturé (1), avec un heureux succès, par un discours prononcé par Jérôme Ragazzoni, évêque de Nazianze et coadjuteur du cardinal de Famagouste, ce prélat, récapitulant brièvement et éloquemment tout ce qui avait été fait, put, entre autres, affirmer et signaler ce qui suit : « Entendez ceci, peuples de tous les pays, et écoutez attentivement, vous tous qui habitez la terre ! Le Concile de Trente, commencé il y a fort longtemps, quelquefois suspendu, en butte à tant de vicissitudes, partagé en divers sens, est clôturé en ce moment définitivement par une singulière faveur du Dieu tout-puissant. Dans les Conciles antérieurs furent souvent traitées des questions concernant notre foi, lorsqu'il était nécessaire d'en élucider certains points, ou des questions intéressant les mœurs, lorsqu'une réforme s'avérait urgente, mais je ne sais si jamais tout cela fut réalisé avec plus d'application et de précision. Ici, nous avons eu non seulement des Pères, mais encore des orateurs représentant tous les peuples et de toutes les nations au sein desquelles est reconnue la vérité de la religion catholique. Et quels hommes ? De très grands érudits, si l'on considère la science ; très expérimentés, si l'on considère la pratique ; des esprits très clairvoyants, si l'on envisage leur intelligence ; des âmes très religieuses, si l'on regarde à leur piété ; des hommes d'une intégrité parfaite, si l'on examine leur façon de vivre. (*Conc. Trid., ed. Soc. Goerres, tomus nonus, Actorum pars sexta*, p. 1098, 1101.)

Influence extraordinaire des travaux du Concile.

Il ne faut donc pas s'étonner si ce Concile a produit des fruits si abondants et si salutaires pour le bien de l'Eglise, si la foi catholique a brillé d'un plus vif éclat, si la discipline du clergé et du peuple a été amendée et réformée et si, enfin, l'esprit vital du christianisme a imprégné plus profondément, plus largement et plus efficacement les mœurs privées et publiques.

Les fruits spirituels de ce Concile sont si remarquables et si riches qu'aucun autre, jusqu'à présent, ne lui a été supérieur. Ce qu'il a défini et promulgué concernant le péché originel issu de la malheureuse chute d'Adam, et au sujet de la doctrine de la justification, représente, indubitablement, le plus haut point des recherches faites par les théologiens et les Conciles. Ce qu'il a déclaré et décrété touchant la très Sainte Eucharistie est animé d'un tel souffle céleste de l'Esprit-Saint que l'on peut bien dire, qu'après les paroles des Ecritures sacrées, c'est l'enseignement le plus important relatif à ce mystère. On peut affirmer en outre et avec raison que le Concile de Trente marque le début d'une nouvelle ère pour les ministres des choses saintes. En effet, la rénovation opportune des choses et des mœurs qu'il a apportée ainsi que la réforme ont donné à l'Eglise, dans les siècles suivants, de tels évêques, prêtres, religieux et religieuses, qu'ils paraissent, considérés en général comme groupes, l'emporter sur ceux qui vivaient aux siècles précédents, tant à cause de la formation plus profonde des âmes qu'à cause de leur sainteté rayonnante, et de l'ardeur apostolique plus généreuse. Par ailleurs, le Code de droit canonique

(1) Le Concile fut clôturé le 4 décembre 1563.

lui-même œuvre admirable de Nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, ne tend pas à autre chose qu'à continuer et à compléter les prescriptions du Concile de Trente.

Il y a plus : il semble d'une certaine façon que Dieu lui-même a approuvé et confirmé tout ce qui a été décidé au Concile de Trente, du fait que par suite d'une nouvelle et très ample effusion de la grâce divine, dans tous les peuples et toutes les nations de la chrétienté, ont surgi d'innombrables apôtres et des religieuses, modèles éminents de vertu et d'œuvres remarquables.

Jamais, peut-être, dans le jardin de l'Eglise, n'ont resplendi autant de fleurs de sainteté : fleurs blanche de sainte virginité, fleurs rouges du martyre, fleurs comme embrasées de la plus ardente charité. Le divin Rédempteur a voulu que son Epouse très chaste apparût aux yeux de tous resplendissante de cet éclat de la sainteté — une des notes spéciales aidant à reconnaître la véritable Eglise, — alors précisément qu'un assez grand nombre de chrétiens l'abandonnait misérablement après l'avoir méprisée.

Exhortation à suivre les enseignements et les décisions conciliaires.

Il Nous a plu, Vénérable Frère, d'écrire en raccourci et de traiter en peu de mots ce qu'il Nous paru, entre autres choses, opportun de méditer et d'expliquer au cours des cérémonies commémoratives qu'on va célébrer. Et Nous sommes convaincu que, si tous méditent attentivement sur ce qui a été accompli et promulgué en ce Concile œcuménique, ainsi que sur les heureux résultats qui en ont résulté, non seulement ils devront, en bonne logique, reconnaître la souveraine importance et influence de cette assemblée, mais considérer aussi avec soin que notre époque a elle aussi beaucoup et sans cesse à apprendre et à mettre en pratique à l'école de ce Concile. Nous désirons que cela soit compris et observé surtout par les catholiques ; ils ne doivent pas se contenter de commémorer les antiques gloires, mais ont encore l'obligation, dans la limite de leurs propres forces, de s'en faire à l'heure actuelle les émules. Ils ne doivent pas tenir pour suffisant d'expliquer et de commenter les lois promulguées, mais avec un zèle très diligent, les mettre en pratique. « Les lois — disait avec raison le très savant évêque Jérôme Ragazzoni, cité plus haut, dans son allocution aux Pères du Concile, — même si elles sont excellentes, sont muettes... Nous avons depuis longtemps composé et préparé un remède salutaire, mais s'il doit chasser la maladie il est nécessaire qu'on le prenne et qu'il se répande dans tout le corps par les vaisseaux sanguins. Nous devons, très chers Frères, absorber abondamment les premiers ce breuvage de vie et être des lois vivantes et parlantes, et servir ainsi pour ainsi dire de règle et de norme selon lesquelles les actes et les études des autres doivent être dirigés ; que chacun de nous soit bien persuadé qu'aucun résultat ne sera obtenu pour l'utilité et l'honneur de la chrétienté, s'il n'apporte à cet effet, autant qu'il le peut, sa part de contribution personnelle. » (*Conc. Trid., loc. cit.*)

Appel aux chrétiens séparés de Rome.

Nous avons l'espoir que la célébration du IVe centenaire du Concile de Trente sera grandement profitable même à ceux qui, malgré leur séparation du Siège apostolique, conservent au moins la croyance aux principales vérités divinement révé lées, surtout au mystère de la Très Sainte Trinit et en la divinité de Jésus-Christ. En effet si, l'es prit libre de tout préjugé, ils contemplent ce insigne monument de la sagesse chrétienne ; s'il considèrent comme il convient les salutaires effet d'une efficacité entièrement divine qui en son dérivés pour le bien de l'Eglise et de la sociét civile, et si, enfin, ils remarquent que toutes le vérités que les novateurs du XVIe siècle possédaien encore en commun avec l'Eglise ont été conservée intactes et entières uniquement par l'Eglise catho lique tandis que de nos jours ce que l'on nomme l *rationalisme* effrené s'est établi et fortifié si grande ment ailleurs, et que le glacial scepticisme au suje de n'importe quelle religion a envahi tant d'esprits s'ils réfléchissent que l'Eglise elle-même, au milie de si violentes et si nombreuses secousses et tem pêtes, demeure ferme en sa foi, puissante dans se œuvres et bienfaisante pour les hommes de n'im porte quelle race, langue et nationalité, alors — on est en droit de l'espérer — ils formuleront u jugement juste et conforme à l'histoire sur le importants événements commémorés aujourd'hui, e chacun sentira jaillir de son âme le vif et arden désir de cette unité nécessaire avec Pierre et se successeurs, union que rompirent malheureusemen il y a quatre siècles les circonstances historiques le plus lamentables. Cela Nous le demandons dan les supplications que Nous adressons au Princ des pasteurs, en redisant le souhait et la prièr qui terminaient le discours prononcé dans la der nière session du Concile de Trente : « Faites, Sei gneur Dieu, que ce que vous avez promis autrefoi se réalise en nos jours, à savoir, qu'il n'y ait plu qu'un seul troupeau et un seul Pasteur. »

En attendant, Nous exprimons d'un cœu paternel le désir et le vœu que les prochaine solennités se déroulent, sous l'inspiration et ave l'aide de la divine grâce, de la plus heureuse faço et produisent des fruits abondants.

Comme gage de cette grâce, et en témoignag de Notre grande bienveillance, Nous vous accor dons à vous, Vénérable Frère, à tout le clergé e à tout le peuple confié à vos soins, et en particulie à ceux qui sont à la tête du Comité directeur de fêtes ou qui en font partie, à tous ceux enfin qu apporteront à ce sujet leur appui et leur aide effi cace, Nous accordons de tout cœur dans le Sei gneur la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 21 du moi de novembre, en la fête de la Présentation de l Bienheureuse Vierge Marie, en l'année 1945, l septième de Notre Pontificat.

PIE XII, Pape.

Célébration du IVe centenaire du Concile de Trente

Le IVe centenaire du Concile de Trente a été com mémoré à l'Université grégorienne de Rome l 13 décembre 1945. Une foule nombreuse se pressait Sept cardinaux, de nombreux évêques, des person nalités religieuses et civiles, des représentants d corps diplomatique, dont M. Jacques Maritain ambassadeur de France, y assistaient. Prirent l parole le R. Père recteur de l'Université et le car dinal préfet de la Congrégation du Concile, qu signala les « poteaux indicateurs » laissés par l Concile de Trente et qui jalonnent encore notr route.

Entre temps, la Schola de la chapelle Sixtin interpréta, sous la direction de son président Mgr Perosi, le *Tu es Petrus* de Palestrina, le *Cred* de la Messe du Pape Marcel.

— Le 12 décembre 1945, dans la salle des confé-

rences de l'Université catholique d'Angers, la Faculté de théologie a donné, sous la présidence de S. Exc. Mgr le chancelier, assisté de Mgr le recteur, une séance destinée à célébrer le IVe centenaire de ce Concile, qui joua un si grand rôle dans la vie de l'Eglise et dans le développement de la théologie. M. l'abbé Blond exposa, dans une magistrale conférence, l'œuvre du Concile de Trente sur le terrain doctrinal et disciplinaire.

— En Espagne, on a commémoré par des articles de presse, des séries de conférences, des études particulières, des dissertations théologiques et culturelles, le IVe centenaire de l'ouverture du Concile de Trente. Cela eut lieu surtout à Cornillas, à Saragosse et à Salamanque, en présence des autorités ecclésiastiques et civiles, et des recteurs ainsi que des professeurs des Universités et des Séminaires.

— *Civisme du chrétien de France*, par Michel Riquet. — Vol. 12 × 19, 288 pages, 95 francs, Editions Aux étudiants de France, Paris, 1945.

Ce livre pensé, prêché, écrit et même partiellement imprimé entre 1941 et 1944 est un témoignage de ce que fut, en une période d'oppression et de démission, la doctrine d'un grand nombre de Français auxquels l'auteur s'adressa dans la chaire de Saint-Séverin, dans la conférence Laennec, en captivité à Mauthausen et à Dachau. Il est dédié au général Delestraint, le premier commandant en chef des F. F. I., chrétien héroïque et chef incomparable. Son but ? Proposer à tous les Français les grandes lignes d'un civisme basé sur l'histoire et les traditions chrétiennes de la France : ce civisme est à la fois conscience et fierté d'être Français, dévouement enthousiaste à la nation et à sa grandeur, union entre les citoyens, dont le plus grand ennemi est la haine, source de défiance et de divisions. Livre tout indiqué pour les cercles d'études et pour l'enseignement des devoirs civiques.

— *La sainte Messe*, simples notions à la portée de tous, par A.-M.-G. Demanche ; schémas : Y. Bay. — Plaquette de vulgarisation en vente au Centre d'étude et d'information liturgique, 19, rue de Varenne, Paris, VIIe. A la même adresse, dans la collection « Saisons et fêtes chrétiennes », une brochure de 60 pages intitulée *Le Christ-Roi ;* piété à la fois liturgique et conquérante.

— *Méditations à deux, la montée de notre foyer*, par N. Drogat, S. J. — Vol. 18,5 × 12, 254 pages, 100 francs, Spes, Paris.

Un bon livre de spiritualité conjugale et familiale chrétienne : fine psychologie, témoignages, conseils et résolutions pratiques. A conseiller aux époux chrétiens pour les aider à faire monter leurs âmes et leur foyer vers l'idéal à atteindre en commun.

— *La pensée et l'action sociale des catholiques, 1789-1944. Histoire des théories sociales*, par Robert Kothen. — Vol. 17 × 26, 600 pages, 20 portraits hors-texte, Em. Warny, 2, rue Vésale, Louvain, 1945.

Ouvrage important qui rendra les plus grands services pour l'étude historique des théories sociales. Il étudie la situation sociale créée par la Révolution française qui sonne le glas de l'ancien régime, les diverses théories qui précédèrent le catholicisme social, les efforts tentés par les catholiques sociaux, en Europe surtout, avant l'Encyclique *Rerum Novarum*, ensuite l'immense et universel mouvement social suscité par le document pontifical. Une grandiose synthèse fixe, d'après les enseignements des trois derniers Papes, les grandes lignes du catholicisme social. Cette période de 1789 à 1944 est marquée par l'accession des masses au pouvoir politique, le développement de l'industrie et du régime capitaliste, la prolétarisation des foules. Ce livre a une valeur non seulement historique et sociale, mais aussi apologétique : il montre que l'Eglise et les catholiques ne sont pas restés étrangers aux préoccupations sociales, et qu'entre les deux excès opposés du libéralisme et de l'étatisme, l'Eglise s'est occupée de maintenir dans leur intégrité les principes de liberté d'association, de protection des travailleurs, du droit de propriété, de justice et d'équité qui doivent régler les rapports sociaux dans tous les pays.

DOSSIERS DE LA « D. C. »

Culpabilité collective?

Lettre pastorale de S. Exc. Mgr Conrad Groeber, *archevêque de Fribourg-en-Brisgau* (21. 9. 45)

[*Suite.*] (1)

SIXIEME ACCUSATION OU CHEF D'ACCUSATION : Le peuple allemand tout entier, même les Allemands qui étaient le plus violemment opposés au IIIe Reich, doit être considéré comme coupable et punissable pour la raison qu'il constitue une communauté liée par les liens du sang avec les autres qui ont provoqué la guerre et qui se sont couverts d'ignominie et de honte devant le monde entier et pour toujours.

Nous répondons, à ce sujet, que nous connaissons bien la loi de la responsabilité de l'individu pour la collectivité et de la collectivité pour l'individu, loi qui atteint à la fois les coupables comme aussi les innocents. Chez les humains, cela s'applique aux cas de liens ou de solidarité physique ou naturelle, mais non pas à ceux où l'on peut établir une discrimination entre coupables et innocents, comme dans notre cas où une procédure régulière permettrait certainement de rejeter sur les seuls coupables la culpabilité prétendument collective. Ou alors, on devrait, en quelque façon, réellement punir une famille entière à cause d'un enfant taré, ou livrer un peuple entier à la faim et à la plus amère détresse, parce que des citoyens criminels ont commis des horreurs, que les citoyens innocents, avec la meilleure volonté du monde, n'ont pas connues, ou qu'ils n'ont pas pu empêcher ? Ce qui est important, ce n'est pas la communauté du sang, mais la communauté dans la faute qui suppose une décision ou prise de possession personnelle, et qui ne découle pas du fait de la nationalité. Une comparaison quelconque avec le péché originel n'a ici aucun sens. Peut-être nous permettra-t-on, à ce sujet, la question suivante : Est-ce que nous, catholiques et chrétiens allemands, nous ne portons pas dès maintenant notre part de châtiment prétendument méritée, ou bien la guerre perdue pèse-t-elle, avec ses indicibles misères, uniquement sur les coupables ? Ne pèse-t-elle pas aussi sur les innocents et sur ceux qui se sont opposés vigoureusement à la criminelle conception du monde émanant du parti maintenant liquidé ? N'en voit-on pas la preuve dans le sol allemand qui, avec ses ruines sans précédent, doit toucher de compassion quiconque ne le traverse pas comme un homme aveugle ou ébloui ? N'en voit-on pas la preuve dans les innombrables tombes de nos soldats en Allemagne et dans les pays étrangers, dans les milliers et les milliers de victimes des bombardements ? N'en voit-on pas la preuve dans l'angoisse mortelle que nous avons vécu pendant des centaines de nuits pleines de dangers, dans les caves obscures et froides, et dans les abris pleins à craquer ? En camp de prisonniers allemands, en Allemagne ou au delà des frontières ou de l'océan, dans lesquels se trouvent les hommes et les jeunes gens si désirés et si nécessaires à la maison, sans possibilité souvent de donner la moindre nouvelle à leur foyer, n'en est-elle pas une preuve ? N'en voit-on pas un témoignage dans les rues actuelles de l'Allemagne, qui regorgent d'expulsés des régions de l'Est et d'autres réfugiés, et où se déroulent des scènes qui bouleversent et qui doivent attendrir le cœur le plus endurci ? N'en voit-on pas la preuve dans cette mer de larmes déjà répandues, et qui déborde par l'arrivée de nouveaux affluents ?

Bien plus — et nous prions qu'on veuille le remarquer tout particulièrement, — n'étaient-ce pas nous, précisément, qui espérions, par l'écroulement du IIIe Reich, une libération et une nouvelle liberté pour nous et notre Eglise, pour notre peuple et notre patrie ? Les armées victorieuses peuvent confirmer elles-mêmes que des centaines de communes les ont accueillies en libératrices et saluées comme le secours attendu ? Nous

(1) Voir le début de cette lettre dans *D. C.*, t. XLIII, col. 125 et 153.

le reconnaissons : nombre de nos confrères chrétiens ont fortifié le parti nazi par leur adhésion, et ils ont contracté par là une responsabilité indéniable. Néanmoins, nous sommes saisis de compassion à leur égard, notamment pour ceux qui sont détenus depuis longtemps comme prisonniers politiques, ou qui, par milliers, tombent victimes d'un appauvrissement total et de la privation de logement.

Peut-être sera-t-il permis à un évêque, qui a charge d'âme, de prier les hautes autorités alliées de ne pas juger les Allemands selon une règle ou une mesure déterminée, mais de s'informer en toute justice auprès de ceux qui sont capables de les renseigner et de leur dire la vérité pure de toute calomnie, sans manquer en aucune façon à l'honneur. Ces hommes leur diront si tel ou tel Allemand est vraiment coupable, ou bien s'il ne s'est égaré dans la troupe des coupables qu'à titre de suiveur forcé, après une résistance de plusieurs années, ou encore s'il est entré au parti espérant de bonne foi pouvoir éviter ainsi bien des maux dans les domaines les plus variés, ce qui est effectivement arrivé dans beaucoup de cas. Dure, très dure destinée que celle des employés et des fonctionnaires de tous grades qui perdent leur place et leur traitement, qui vont augmenter l'armée des déshérités ou malheureux, et qui, dans leur amertume, doutent de Dieu et de toute justice humaine. Ce n'est pas une crainte sans fondement, lorsque nous redoutons que la misère croissante dans notre peuple n'augmente l'immoralité sexuelle, n'accentue encore l'effroyable chute déjà commencée dans ce domaine, et n'ajoute à la honte de la défaite la honte plus grande de la corruption et de la dépravation. Précisément, ce qui nous inquiète, et que nous voudrions empêcher à tout prix dans l'intérêt commun, c'est que le corps du peuple allemand ne se torde en convulsions dangereuses, au lieu de s'adapter virilement à son destin et de guérir dans la tranquillité les plaies profondes que lui a infligées la guerre et le régime passé. Au cas où nous arriverions à nous rétablir lentement, sinon à l'abri de toute misère, du moins dans une situation d'alimentation et de logement ordinairement supportables, nous garantissons que les forces toujours présentes en nous s'épanouiraient au service de la paix et de la culture, et pour le salut du monde dans le sens d'une réparation.

Nous pensons, à ce sujet, spécialement à notre jeunesse qui, égarée par une éducation longue et systématique, a besoin d'une rééducation paisible et prudente pour échanger le fanatisme qu'on lui a inoculé, avec une pensée et une compréhension éclairées et droites, avec le travail professionnel exécuté avec application, avec une patiente endurance. Nous reconnaissons volontiers, et avec gratitude, ce qui a déjà été apporté d'atténuation à beaucoup de mesures, et d'aide pratique en vue du rigoureux hiver, dans différentes zones d'occupation. Nous comprenons aussi les mesures militaires qui assurent le logement, l'alimentation et la protection des troupes victorieuses occupantes. Nous savons enfin, pour en avoir entendu parler personnellement, que, par exemple, de l'autre côté du Rhin et des Alpes, la détresse n'est pas sensiblement moindre que chez nous; nous savons que la guerre mondiale a répandu la misère sur la moitié du globe terrestre comme une peste dévastatrice. Seulement, nous ne demandons qu'une chose, c'est qu'on ne nous accable pas de charges réparatrices qui soient contraires à la loi chrétienne, qui portent atteinte au droit de la propriété privée et à l'honneur des femmes et des jeunes filles, et qu'on ne nous livre pas au sort d'un impitoyable hiver de famine. Ici également, nous connaissons le proverbe : à la guerre comme à la guerre. Mais la guerre comme la victoire à ses droits limités par un ordre supérieur.

SEPTIEME ACCUSATION : Les Allemands ont agi bien plus sauvagement pendant plusieurs années dans les pays temporairement conquis et occupés par eux.

Réponse : Il nous faut malheureusement le reconnaître, rouge de honte, avec un sentiment brûlant d'indignation. Mais la généralisation n'est pas dépourvue ici du défaut qui lui est coutumier : l'exagération. Tout soldat allemand était-il vraiment un S. S. qui volait et pillait avec une avidité sauvage, qui n'épargnait ni l'honneur sacré de la femme mariée ni l'innocence en fleurs d'une jeune fille encore nubile, qui tuait comme une bête sauvage avide de sang ou faisait déporter des gens dans le dernier des camps de concentration pour faire torturer les victimes entassées là jusqu'à la mort ? Non seulement nous, mais les nations victorieuses elles-mêmes savent qu'il n'en est pas ainsi. Elles n'ont qu'à éprouver et à interroger les millions de prisonniers allemands qui sont encore en leurs mains. Combien parmi ces prisonniers nous sont connus personnellement depuis des années comme d hommes de caractère estimable, comme des homm dignes et sans taches. Il y eut d'ailleurs aussi, rema quons-le en passant, des membres des S. S., et parı eux même des religieux qui n'en faisaient partie q de force et qui n'auraient pour rien au monde accomp une brutalité indigne d'un homme ou quelque mon trueuse infamie. C'est pour cela que nous répéto notre prière : qu'on punisse, qu'on punisse sévèreme tous ceux qui ont violé d'une façon barbare penda ou avant la guerre tout droit divin et humain, ma qu'on ne mette pas au compte du peuple allemand to entier et des innocents ce qui a été perpétré par rebut du peuple, lequel couvrira de honte le nom all mand pendant des siècles.

Nous sommes décidés, nous, Allemands, lorsque misère deviendra moindre, lorsque l'injustice disp raîtra et que l'espérance luira de nouveau sur l ruines de l'Europe, à apporter toutes nos forces à rééducation de notre peuple et au service d'une pa durable. Nous avons, naturellement et surnaturelleme parlant, et malgré nos fautes, tant de magnifiqu richesses à engager ! Je renonce à renvoyer aux pag honorables de notre histoire, car l'opposition du pas ensoleillé et du sombre présent me cause trop de pein Je voudrais simplement rappeler nos valeurs religieus parce qu'elles dépassent de loin les valeurs naturelle et qu'elles sont des garanties infiniment plus sûres q les qualités que nous tenons de la nature. Je pense à puissance de notre prière qui embrasse tous les peupl à notre sainte foi chrétienne et aux incomparabl sources d'énergie qu'elle possède pour la vie des ind vidus et de la communauté.

Au milieu de toute la détresse qui nous accable da une mesure toujours croissante et nous fait pleurer gémir comme les Juifs sous les murs de la Jérusale détruite, notre consolation la plus vraie et la pl glorieuse vient de ce que notre foi demeure encore tr profondément enracinée dans le peuple alleman malgré toutes les persécutions; elle fleurit au poi qu'elle nous remplit d'un grand espoir, et elle por plus de fruits encore que par le passé. N'est-ce p là encore une preuve du peu de succès des maîtr d'hier dans leurs efforts pour inculquer au peuple all mand leur conception néo-païenne du monde ? D millions d'âmes en prière s'adressent quotidienneme à Dieu, le Père de tous les hommes; des millions d voix s'unissent en un seul et puissant chœur po crier, avec des gémissements : *Donnez-nous aujourd'h notre pain quotidien !* et, sans haine et sans le dés de vengeance : *Pardonnez-nous nos offenses com nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Chaq semaine, des millions d'Allemands, dans une foi q rappelle celle de l'Eglise primitive, ne font plus qu'u dans la réception du sacrement de l'Eucharistie, av le Christ, le Sauveur du monde, et avec tous ce qu'il a sauvés.

Des millions d'Allemands remplissent tous l dimanches nos églises encore debout, ou viennent s'ag nouiller devant l'humble autel qu'ils ont orné av amour et respect des fleurs de l'été expirant et d l'automne aux joyeuses couleurs, autel qui s'élève su les ruines, protégé simplement par un toit de fortur rapidement construit contre les vicissitudes du temp Des millions d'Allemands puisent chaque jour force courage dans la contemplation des souffrances d Notre-Seigneur, dans la récitation du chapelet, offrent tout ce qu'ils subissent de pertes et de priv tions en expiation pour le peuple allemand. Des mi lions d'Allemands ont enfin reconnu de nouveau qu notre terre n'est pas un paradis ni un séjour étern comme le prétendaient nos maîtres d'hier, mais un *vallée de larmes*, selon les paroles du moine alleman Hermann le paralytique, dans la prière universelle d *Salve Regina*. Des millions de cœurs allemands ont l nostalgie du pays de la paix et du dernier repos, o ne sévit plus de guerre, où aucune bombe ne vie anéantir sur de vastes espaces les vies et les bie matériels, où il n'y a plus de mort et où on ne répan plus de pleurs.

Notre peuple a conservé cette foi pendant des siècle elle lui a apporté la grandeur et la gloire. Dans cet foi, nous ne formons qu'un avec des millions d'autre catholiques. Aussi nous est-il permis de leur parle comme à des frères et à des sœurs dans le Christ. L puissance des pays vainqueurs, plus grande que tou ce qu'on a connu depuis des centaines et des millie de siècles, nous ne la leur envions pas, devenus plu humbles que par le passé, car, désormais, notre espr est tourné vers un autre but basé uniquement sur Di et sur le spirituel. De ce Dieu, notre Père commu nous attendons pardon et miséricorde, parce que, sel les paroles du psalmiste, *nous crions vers lui des pr fondeurs* (*Ps.* CXXIX, 1), afin que la justice et la pa

…nnent un baiser; la justice, qui s'accomplit à notre …oit comme elle ne l'a fait que rarement envers un …le; la paix qui, selon les mots de prière des …ues français, ne doit pas être une paix de ven…ce, marquée de la « fièvre de la guerre », mais une … telle que le Saint-Père l'a définie en termes émou…s, dans son allocution au Sacré-Collège du 2 juin …ier (1) : « Une paix qui se fonde et trouve sa …eté dans la sincérité et dans la loyauté, dans la …ce et le sens des réalités; une paix d'effort loyal …ésolu pour maîtriser ou prévenir les difficultés …omiques et sociales qui pourraient, à l'avenir …ne par le passé, conduire facilement à de nou…x conflits; une paix qui puisse être approuvée par … les esprits droits de tous les peuples et de toutes … nations; une paix que les générations futures …sent considérer avec reconnaissance comme le fruit …eux d'un temps malheureux; une paix qui marque … les siècles un tournant décisif dans l'affirmation …a dignité humaine et de la liberté bien ordonnée; … paix qui soit comme la Grande Charte qui a fermé … sombre de la violence; une paix qui, sous la con…e miséricordieuse de Dieu, nous fasse passer à tra… la prospérité temporelle, de manière à ne pas …re le bonheur éternel. »

…e le Dieu tout-puissant, le Père, le Fils et le Saint-…it, nous bénisse.

…a la fête de saint Mathieu, apôtre, 21 septembre 1945.

† CONRAD, *archevêque.*

…ÉNEMENTS ET INFORMATIONS

…UNDI 4. — Promulgation (*A. A. S.*, t. XXXVIII, p. 65) …a Constitution apostolique *Vacantis apostolicae Sedis* …8. 12. 45 et se rapportant à l'élection du Souverain …tife. Le document tend à éliminer toute possibilité de … ou d'autre forme d'exclusive ainsi que toute tentative …fluencer l'élection du Souverain Pontife.

…UDI 7. — Pour remédier à la crise financière, M. André …ip, ministre des Finances, propose une augmentation de …ttes de 38 milliards 800 millions, la liquidation des …entions économiques (45 milliards) et la compression … dépenses civiles et militaires (85 milliards).

…TRANGER. — Le R. P. Constans Kramer, O. F. M., est …mé évêque titulaire d'Europus et vicaire apostolique … Luanfu (Shansi, Chine septentrionale). Il succède …gr F. Spruit, O. F. M., mort en exil pendant la guerre. … le 3. 6. 1903 à Oldenclooster (Frise, Hollande), le …P. Kramer entra en 1921 chez les Franciscains, fut …onné prêtre le 18. 3. 28 et partit une année plus tard …r les Missions de Chine.

…ENDREDI 8. — M. Pierre Schneiter, député M. R. P., … nommé sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

…- Arrêtés du ministre du Travail fixant les taux maxima … appointements des instituteurs de l'enseignement pri…re privé et modifiant l'arrêté du 7. 11. 45 relatif aux …ointements des professeurs de l'enseignement secondaire …e (*J. O.* du 21. 2. 46).

…- Nomination du R. P. Etienne Kuypers, C. S. S. R., …me évêque titulaire de Termessus et vicaire aposto…e de Surinam (Guyane hollandaise), où il succède …lgr Th. Van Roosmalen, démissionnaire en raison de son … Né à Borkel en Schaft (diocèse de Bois-le-Duc, Hol…de) le 22. 7. 1899, le R. P. Kuypers fit sa profession …z les Rédemptoristes le 30. 9. 20 et fut ordonnée prêtre …1. 10. 24. En 1926 il partit pour la Guyane hollandaise, … depuis 1939 il remplaçait, comme pro-vicaire, Mgr Van …osmalen qui, surpris par la guerre pendant un séjour … Hollande, n'avait pu retourner dans son vicariat.

…TRANGER. — Au procès de Nuremberg, ouverture du …uisitoire russe par le général Rudenko, procureur général … l'U. R. S. S.

…AMEDI 9. — M. Félix Gouin, président du gouvernement …visoire, reçoit M. Johan Helo, ministre de Finlande, et … Arguello Cervantes, ministre du Nicaragua, qui lui …ettent leurs lettres de créance.

— M. von Bischoff, représentant du gouvernement autri…en auprès du gouvernement français, remet ses lettres … créance à M. Francisque Gay, ministre des Affaires …angères par intérim.

…IMANCHE 10. — ETRANGER. — Le marquis Pasquale …na, ambassadeur d'Italie auprès du Saint-Siège, pré…te ses lettres de créance à S. S. Pie XII.

— Dans l'U. R. S. S., élections au Soviet suprême. Ins…s : 101 717 686. Voix en faveur du bloc des commu…tes et sans parti : 100 621 225. Contre : 819 699. Abs…tions : 266 750. Bulletins nuls : 10 012.

(1) Voir *D. C.*, t. XLII, col. 456.

LUNDI 11. — Mort, à Paris, de M. Louis-Oscar Frossard. Né en 1889, instituteur, journaliste, élu député S. F. I. O. en 1928, M. Frossard a été ministre du Travail dans le cabinet Laval (juin 35-janvier 36) et dans le cabinet Sarraut (janvier-juin 36), ministre de la Propagande dans le cabinet Blum (mars 38), des Travaux publics dans le cabinet Daladier (avril 38) et enfin ministre de l'information dans le cabinet Reynaud (mars 40).

— Mort, à Saint-Brieuc, du publiciste et journaliste Georges de La Fouchardière, qui se signala par son anticléricalisme et qui, sous l'occupation, collabora à *l'Œuvre.*

ETRANGER. — Publication de l'accord secret conclu à Yalta, le 11. 2. 45, entre les « Trois Grands ». Cet accord prévoyait l'entrée en guerre de l'U. R. S. S. contre le Japon, trois mois après la fin des hostilités en Europe, à certaines conditions, dont la cession à l'U. R. S. S. des îles Kouriles et de la partie méridionale de l'île Sakhaline.

— A Orselina, près de Locarno, mort de Dom Germain Morin. Né à Caen le 6. 11. 1861, il entra en 1881 chez les Bénédictins, à Maredsous (Belgique), et fut ordonné prêtre en 1886. Il s'adonna à l'étude de la patristique, de la liturgie et du passé bénédictin. Principaux ouvrages et éditions : *Editio princeps operum Caesaris Arelatensis ; Origines du chant grégorien* (1890) ; *L'idéal monastique et la vie chrétienne des premiers jours* (1913) ; *Anecdota Maredsolana*, 3 volumes (1893-1903) ; *Etudes, textes, découvertes ; S. Augustini sermones post Maurinos reperti* (1930).

MARDI 12. — Tremblement de terre en Algérie. On compte jusqu'à présent 276 victimes.

MERCREDI 13. — Décret fixant les premières mesures d'application de l'ordonnance du 4. 10. 45, portant organisation de la sécurité sociale (*J. O.* du 14. 2. 46).

— Décret portant réquisition des avoirs en devises étrangères (*J. O.* du 14. 2. 46).

— Le professeur Georges Dumas, de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences morales et politiques, vient de mourir à l'âge de 80 ans, à Lédignan, sa ville natale. Il est un des fondateurs de la psychopathologie et a puissamment contribué au développement de la psychologie expérimentale. Le professeur Dumas a publié un *Traité de psychologie* et, avec une quarantaine de collaborateurs, le *Nouveau traité de psychologie.*

ETRANGER. — Le prince Réginald de Croy, ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège, présente ses lettres de créance. Il rend hommage à la générosité avec laquelle le Souverain Pontife soutint la Belgique durant la guerre et rappelle son œuvre en faveur de la paix. Dans sa réponse, le Pape exalte l'héroïsme du peuple belge.

— Mort, à Colombo (Ceylan), de Mgr Gaston Robichez, évêque de Trincomalie (Ceylan). Né le 21. 11. 1866 à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais), il entra à la Compagnie de Jésus, partit en mission et fut sacré évêque de Trincomalie avec résidence à Batticalao le 8. 7. 1917.

— A Calcutta, violentes manifestations antibritanniques : 22 morts, 200 blessés.

JEUDI 14. — Loi portant création de nouvelles ressources et aménagement de la législation fiscale (*J. O.* du 15. 2. 46).

— Le baron Seillère est élu membre de l'Académie française au fauteuil d'Henri Lavedan, M. Jean Tharaud au fauteuil de Louis Bertrand, M. René Grousset au fauteuil d'André Bellessort, M. Octave Baudry au fauteuil du cardinal Baudrillart, M. Robert d'Harcourt au fauteuil du maréchal Franchet d'Esperey.

ETRANGER. — A Londres, séance de clôture de l'Assemblée de l'O. N. U.

— Le gouvernement polonais remet au gouvernement britannique une note demandant la dissolution des troupes polonaises qui se trouvent encore sous son commandement (armée Anders).

— Aux Etats-Unis, nomination de M. Oscar Chapman comme secrétaire d'Etat à l'Intérieur, en remplacement de M. Ickes, démissionnaire.

— Formation du nouveau cabinet iranien. Président du Conseil, ministre des Affaires étrangères et de l'Intérieur : M. Ghavan Saltaneh.

VENDREDI 15. — Loi tendant à diminuer le nombre des fonctionnaires et agents des services publics. Elle prévoit en même temps un centre d'orientation et de réemplois pour le personnel licencié (*J. O.* du 16. 2. 46).

— Signature par l'amiral Thierry d'Argenlieu, haut commissaire français en Indochine, et le représentant du roi de Cambodge, d'un traité faisant du Cambodge un Etat autonome dans la Fédération indochinoise.

ETRANGER. — M. Vichynski demande au Conseil de sécurité de l'O. N. U. le retrait, dans un temps limité, des troupes françaises et britanniques de Syrie et du Liban.

— La Grande-Bretagne et les Etats-Unis reconnaissent le gouvernement roumain.

— M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, révèle que des informations de nature secrète sur la bombe atomique ont été divulguées ; des membres d'une mission étrangère à Ottawa sont impliqués dans l'affaire.

DIMANCHE 17. — ETRANGER. — Elections en Belgique. Composition de la nouvelle Chambre : parti social-chrétien,

92 sièges ; socialistes, 70 ; communistes, 23 ; libéraux, 16 ; Union démocratique belge, 1. La chambre de 1939 comptait 73 catholiques, 64 socialistes, 9 communistes, 33 libéraux, 17 nationaux flamands, 4 rexistes.

LUNDI 18. — Mort, à Paris, de M. Adrien Tixier, ancien ministre de l'Intérieur, député de la Haute-Vienne. Né en 1898 dans la Haute-Vienne, M. Adrien Tixier se destinait à l'enseignement ; il fut grièvement blessé pendant la guerre de 1914 ; il fut dans la suite le collaborateur d'Albert Thomas au B. I. T. Se trouvant en 1941 aux Etats-Unis comme directeur adjoint de cet organisme, il accepta de représenter la France combattante en Amérique. Commissaire aux affaires sociales dans le Comité français de libération nationale à Alger (juin 1943), il fut ensuite nommé ministre de l'Intérieur du gouvernement provisoire jusqu'au départ du général de Gaulle (20 janvier).

ETRANGER. — Au cours d'un Consistoire secret, S. S. Pie XII prononce une allocution dans laquelle il rend hommage aux cardinaux morts ces dernières années et crée 32 nouveaux cardinaux (voir *D. C.*, t. XLIII, col, 161).

— Dans une note remise au secrétaire général de l'O. N. U., la Grande-Bretagne réfute les allégations du gouvernement yougoslave concernant l'armée polonaise en Italie, communiquées au Conseil de sécurité par la délégation soviétique.

— Formation du nouveau cabinet égyptien. Premier ministre : Ismaïl Sidky pacha.

— Le R. P. Mathurin Blanchet, O. M. I., est nommé évêque d'Aoste. Né en 1890 à Gressan (Vallée d'Aoste), il fit ses études au Petit Séminaire d'Aoste et entra au noviciat des Oblats de Marie-Immaculée. Il fut successivement supérieur du scolasticat de San Giorgio-Canavese, provincial d'Italie, supérieur de Pescara.

— Le R. P. Thomas-Benjamin Cooray, des Oblats de Marie-Immaculée, est nommé coadjuteur de S. Exc. Mgr Masson, O. M. I., archevêque de Colombo (Ceylan), avec future succession. Né le 28. 12. 1901 à Negombo (Ceylan), le R. P. Cooray prit ses grades à Rome, et à son retour, en 1929, fut nommé professeur au collège Saint-Joseph, puis professeur de dogme et de droit canon. Il parle couramment le cingalais, sa langue maternelle, ainsi que le français, l'italien et l'anglais.

MERCREDI 20. — A Paris, obsèques du général Georges Perrier, né en 1872, membre de l'Académie des sciences, ancien professeur à l'Ecole polytechnique, secrétaire général de l'Assoiation internationale de géodésie. De 1901 à 1905, il avait dirigé la mission chargée, en Amérique du Sud, de mesurer un arc de méridien. Il a accompli de nombreux travaux de triangulation au Sahara, au Maroc, en Syrie.

— La Cour de justice de la Seine condamne à mort Marcel Bucard, fondateur du francisme, un des membres dirigeants de la L. V. F. ; réfugié en Allemagne après la libération.

ETRANGER. — S. S. Pie XII remet aux nouveaux cardinaux la barrette rouge, insigne de leur dignité. Le cardinal Agagianian remercie le Saint-Père, qui prononce ensuite un important discours (voir *D. C.*, t. XLIII, col. 168 s.).

JEUDI 21. — M. Pasteur Vallery-Radot, qui succède à M. Edouard Estaunié, est reçu à l'Académie française par M. Georges Duhamel qui vient de donner sa démission de secrétaire perpétuel.

ETRANGER. — En réponse à la déclaration du Premier ministre canadien le gouvernement soviétique reconnaît avoir reçu quelques renseignements confidentiels ; il a rappelé son attaché militaire compromis.

— Violentes manifestations antibritanniques au Caire.

VENDREDI 22. — Exécution, au fort de Châtillon, de Jean Luchaire. Avant de mourir, il a demandé le prêtre et a communié.

ETRANGER. — Au Vatican, a lieu le deuxième Consistoire secret au cours duquel le Pape assigne leurs titres aux nouveaux cardinaux. (Voir *D. C.*, t. XLIII, col. 179.)

SAMEDI 23. — ETRANGER. — A Bombay, cessation des mutineries et révoltes des équipages indiens de la marine royale britannique.

DIMANCHE 24. — La Conférence du parti socialiste, ouverte hier à Paris, adopte avec quelques modifications une nouvelle charte rédigée par M. Léon Blum, et de nouveaux statuts.

ETRANGER. — Clôture du Conseil œcuménique, ouvert à Genève le 21 février. Des personnalités protestantes et orthodoxes de 30 pays y ont pris part, notamment Mgr Georges Fisher, archevêque anglican de Cantorbéry ; Mgr Germanos, exarque du patriarche de Constantinople, le pasteur Marc Boegner et le pasteur Niemoeller. Le Conseil a étudié le programme de l'Assemblée mondiale prévue pour 1948 et la coordination entre le Conseil œcuménique et le Conseil international des Missions ; en outre il s'est préoccupé de la création d'un centre d'études œcuméniques à Genève dans la seconde moitié de 1946.

— Elections aux Conseils provinciaux belges. Répartition des 696 sièges : catholiques, 344 ; socialistes, 231 ; communistes, 58 ; libéraux, 53 ; cartel libéral-socialiste, 10.

LUNDI 25. — ETRANGER. — Par décret du præsidiu[m du] Soviet suprême, le maréchal Staline est nommé commis[saire] du peuple aux forces armées et commandant en chef [des] forces armées de l'U. R. S. S.

MARDI 26. — A la suite des récentes exécution[s de] républicains en Espagne et des protestations de la C. G. [T.] qui a demandé la rupture des relations avec le gouverne[ment] espagnol, le gouvernement décide de fermer la fron[tière] franco-espagnole au trafic à partir du 1er mars.

MERCREDI 27. — A Paris, obsèques de M. Ga[ëtan] Pirou, né en 1886, professeur à la Faculté de droi[t de] Paris depuis 1926 et à l'Ecole des hautes études de[puis] 1927. Ouvrages : *Georges Sorel* (1927) ; *Doctrines soc[iales] et science économique* (1929), *Les doctrines économi[ques] en France depuis* 1870 (1930) ; *Le corporatisme* (19[35]) *La crise du capitalisme* (1936). Depuis 1938, il travai[llait] à un monumental traité d'économie politique, inach[evé] dont le 6e volume vient de paraître. Le défunt était ré[dac]teur en chef de la *Revue d'économie politique.*

JEUDI 28. — Le gouvernement français remet aux [gou]vernements anglais, américain et soviétique une note demandant de lui faire connaître leur point de vue su[r le] problème espagnol. Il leur demande en outre s'ils [sont] prêts à s'associer à la France pour saisir le Conseil [de] sécurité de l'organisation des nations unies du cas que [pose] l'existence du régime du général Franco en Espagne.

— M. Ouang Chih Chieh, ministre des Affaires étrang[ères] de Chine, et M. Jacques Meyrier, ambassadeur de Fra[nce,] signent un accord prévoyant notamment le retrait [des] troupes chinoises d'Indochine avant le 31 mars et l'aban[don] par la France de ses concessions à Changhaï, Tien-T[sin,] Hankéou et Canton.

ETRANGER. — M. Byrnes, secrétaire d'Etat des Et[ats-]Unis, prononce un discours très remarqué, dans le[quel] il s'élève contre toute politique d'hégémonie. Il décl[are] que les Etats-Unis ne laisseront pas utiliser la force en v[io]lation de la charte des nations unies.

N° 960. — Nouvelle série : N° 4[?]

Ce numéro contient :

Le numéro 959 a été tiré à 1[?].200 exemplaires.
Le directeur : R. Berteaux.
Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8e.